

# Budget des dépenses 2002-2003



Rapport sur les plans et les priorités

Ministre de l'Industrie

### TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 : Messages				
	Message du Ministre			
SECT				
A.	Quoi de neuf?	5		
B.	La raison d'être du Ministère : stimuler l'essor économique			
C.	Le défi d'une croissance économique soutenue			
D.	Industrie Canada: sensibiliser les parties intéressées, les clients et les citoyens	8		
E.	Initiatives de gestion			
F.	La contribution d'Industrie Canada	10		
SECT	FION 3 : La contribution d'Industrie Canada	13		
A.	Sommaire des priorités et des résultats escomptés d'Industrie Canada	13		
B.				
	Innovation	14		
	Connectivité	19		
	Marché	24		
	Investissement	27		
	Commerce	32		
C.	Apport d'Industrie Canada à l'initiative Des résultats pour les Canadiens			
	et les Canadiennes	36		
	Prestation de services axée sur les citoyens	36		
	Gouvernement en direct			
	Modernisation de la fonction de contrôleur			
	Amélioration des rapports au Parlement			
	Milieu de travail exemplaire			
D.	Dépenses prévues et équivalents temps plein	42		
SECT	FION 4 : Initiatives communes	43		
A.	Initiatives horizontales	43		
	Projets de règlement importants			
	Stratégie de développement durable			
B.				
SECT	FION 5 : Renseignements financiers			
	bleaux financiers récapitulatifs			
14	5.1 Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité			
	5.2 Renseignements sur les programmes de paiement de transfert			

5.3	Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles	68
	Coût net du Programme pour l'année budgétaire	
	États financiers du fonds renouvelable — État des résultats du fonds	
	renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)	69
	États financiers du fonds renouvelable — État de l'évolution	
	de la situation financière	70
5.7	États financiers du fonds renouvelable — Utilisation prévue	
	des autorisations	70
5.8	Prêts, placements et avances	70
SECTION (	6 : Renseignements supplémentaires	71
6.1 Orga	nigramme du Portefeuille de l'Industrie	71
	ramme de développement industriel et régional	
	ctifs des programmes de subventions et de contributions	
	ours d'Industrie Canada	72
6.4 Lois		79
	ment joindre Industrie Canada	
	aux régionaux d'Industrie Canada	
	res de commerce international	
6.8 Cent	res de services aux entreprises du Canada	84
ANNEXES	: Renseignements sur les activités clés	85
Annexe 1	: Innovation	85
Annexe 2 : Connectivité		
Annexe 3 : Marché		
Annexe 4 : Investissement		
Annexe 5	5 : Commerce	112
Annexe 6	5: Initiatives pangouvernementales	117
INDEX		121
FORMULA	AIRE DE COMMENTAIRES DU LECTEUR	133

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

### **SECTION 1: MESSAGES**

#### MESSAGE DU MINISTRE

Aujourd'hui, les gens, les universités et les industries du Canada soutiennent la concurrence dans le monde entier. De plus, la société et le mode de vie démocratiques des Canadiens sont encore et toujours considérés des plus enviables. Cependant, pour que la croissance économique et le progrès social se poursuivent et, en fait, que le pays continue à prospérer, il faut s'efforcer d'être parmi les meilleurs, à l'échelle mondiale, pour ce qui est de la création et de la commercialisation du nouveau savoir. Nous sommes déterminés à bâtir une économie du savoir à l'avantgarde mondiale et nous devons innover davantage pour rester concurrentiels.

Pour épauler un pays d'innovateurs, nous investissons dans les compétences, afin que tous les Canadiens puissent participer activement à l'économie du savoir. C'est en canalisant le potentiel humain et le talent de chacun que nous pourrons continuer à prospérer.

Le gouvernement du Canada investit dans la recherche-développement pour aider les universités et le secteur privé canadiens à soutenir la concurrence internationale. Pour favoriser l'innovation, nous créons un environnement qui lui est propice, un environnement où règne la confiance, où les intérêts publics et privés sont protégés et où le marché incite à l'innovation.

Qu'il s'agisse de stimuler la création et l'utilisation du savoir, de soutenir la création et le développement des entreprises et des industries, de promouvoir la croissance économique inclusive ou de veiller à ce que le marché soit juste et équitable, chacune des quinze organisations membres du Portefeuille de l'Industrie contribue à la stratégie d'innovation du Canada. Le travail qu'elles

#### ORGANISATIONS CONSTITUANT LE PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- · Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada\*
- · Commission canadienne du tourisme\*
- · Commission du droit d'auteur Canada
- · Conseil canadien des normes\*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- · Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
- · Industrie Canada
- · Société d'expansion du Cap-Breton\*
- · Statistique Canada
- · Tribunal de la concurrence
- \*Organisation non tenue de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.

effectuent avec leurs partenaires des secteurs public et privé canadiens est la clé de la réussite.

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités au nom d'Industrie Canada. Ce rapport décrit les réalisations prévues et les résultats escomptés au cours des trois prochaines années. Voici quelques points clés des plans et priorités adoptés par Industrie Canada pour réaliser les objectifs stratégiques du Ministère.

■ Le Ministère continuera d'encourager la croissance de la productivité, en cherchant avec les parties intéressées des moyens qui feraient appel aux efforts de tous et stimuleraient l'esprit d'innovation au pays.

- L'initiative CA\*net4 mettra sur pied un réseau national de recherche qui offrira aux chercheurs canadiens une plus grande capacité de réseau et de meilleurs moyens pour mener à bien des projets de recherche novateurs, pertinents pour le pays et importants pour le monde entier.
- Industrie Canada appuiera plus de 90 nouveaux projets d'investissement technologique, les technologies de recherche de pointe ainsi que la préparation de huit Cartes routières technologiques, sous l'égide de l'industrie, portant entre autres sur les procédés novateurs dans le secteur de la biotechnologie.
- De concert avec ses partenaires d'Équipe Canada inc, le Ministère continuera de travailler étroitement avec les exportateurs canadiens et d'autres partenaires

- pour s'assurer que ceux-ci tirent pleinement parti du prochain cycle de croissance du commerce mondial.
- Industrie Canada continuera de moderniser les règles du marché, notamment dans les domaines de la faillite, de la concurrence et du spectre, afin de s'assurer que l'infrastructure canadienne inspire confiance aussi bien aux Canadiens qu'aux ressortissants étrangers.

Pour garantir la réussite du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle, nous prenons l'engagement d'aider les citoyens de toutes les collectivités, d'un océan à l'autre, à développer leur potentiel. En investissant dans Industrie Canada, nous pourrons continuer à bâtir, pour le bénéfice de tous les Canadiens, une économie et une société innovatrices.

Le ministre de l'Industrie,

Shan E

Allan Rock

#### DÉCLARATION DE LA DIRECTION

#### Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003 d'Industrie Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Jennifer Benimadhu Contrôleure générale

\*\*

Date le 15 février 2002

### SECTION 2 : INDUSTRIE CANADA — UN PARTENAIRE INDISPENSABLE

#### A. QUOI DE NEUF?

Afin d'offrir aux Canadiens ainsi qu'aux parlementaires un document de planification clair, concis et digne de foi, Industrie Canada a modifié la présentation de son *Rapport sur les plans et les priorités*. Le corps du document porte sur la description des plans stratégiques de haut niveau du Ministère, alors que les annexes donnent des précisions sur les résultats escomptés et sur les activités. Le document renvoie par ailleurs à des sites Web où l'on peut trouver de plus amples renseignements.

#### **Principales initiatives**

Le budget de 2001 visait un équilibre entre les nombreuses priorités des Canadiens. Le gouvernement a investi dans des mesures destinées à améliorer la sécurité personnelle et économique des Canadiens, ainsi qu'à maintenir la sécurité. l'ouverture et l'efficacité des frontières canadiennes. Il a par ailleurs pris des mesures pour atteindre les objectifs à long terme établis dans le discours du Trône. Le Ministère mettra en œuvre un grand nombre de ces mesures, notamment des stratégies, en vue de faire du Canada l'un des pays les plus innovateurs, d'améliorer sa connectivité, de travailler avec les États-Unis au maintien et à la protection d'un accès efficace à leurs marchés mutuels et de moderniser leurs frontières communes.

Des mesures importantes ont été prises en vue de doubler les investissements canadiens en recherche-développement (R-D) d'ici 2010. L'innovation demeure évidemment une priorité à long terme et Industrie Canada a amorcé les premières étapes pour atteindre les objectifs énoncés dans le discours du Trône.

Le gouvernement continue manifestement de privilégier l'innovation dans le budget de 2001, comme en témoignent les investissements suivants dans les compétences, l'apprentissage et la recherche.

- Un financement a été consenti à l'Institut canadien de recherches avancées, société à but non lucratif qui appuie les réseaux de chercheurs spécialisés qui se penchent sur les grands enjeux scientifiques, sociaux et économiques à long terme du Canada.
- Des investissements sont prévus à l'intention des jeunes, par l'intermédiaire de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, pour financer son programme Jeunes entrepreneurs, qui offre des prêts, des services d'encadrement et un site Web interactif, et par l'intermédiaire de Shad International, en vue d'élargir la portée de son programme Shad Valley, qui met l'accent sur les sciences, la technologie et l'entrepreneuriat.
- Le budget annuel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et celui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ont été majorés de 7 p. 100, ce qui multipliera les possibilités de recherche et permettra à un plus grand nombre d'étudiants des cycles supérieurs d'obtenir des bourses d'études et de recherche.
- Un investissement non renouvelable a été accordé pour atténuer les pressions financières liées aux coûts indirects de la recherche financée par le gouvernement fédéral et réalisée dans les universités et les hôpitaux de recherche (p. ex., pour les laboratoires, les bibliothèques et l'administration).

■ Des fonds ont été fournis pour le développement de technologies de pointe par l'intermédiaire de l'Institut canadien de nanotechnologie du Conseil national de recherches Canada, en Alberta, du Centre des technologies de l'aluminium, au Québec, d'un nouveau programme de recherche à l'Institut de biotechnologie des plantes (programme de recherche sur les récoltes visant à améliorer la santé humaine), en Saskatchewan, d'un programme de recherche sur les piles à combustible en Colombie-Britannique, ainsi que d'autres initiatives menées en Ontario et au Manitoba.

En outre, les activités suivantes prévues au budget de 2001 témoignent clairement de l'engagement soutenu du gouvernement à faire du Canada l'un des pays les plus connectés du monde.

- Le budget a accordé un appui considérable à Gouvernement en direct, volet clé du Programme de connectivité, pour assurer l'accès des Canadiens à l'information et aux services gouvernementaux en ligne.
- Les sommes versées à CA\*net4 visent à accroître la capacité des réseaux à la disposition des chercheurs canadiens, où qu'ils se trouvent, et à relier tous les établissements de recherche, y compris de nombreux collèges communautaires. Cet investissement a permis d'accroître la recherche nationale et internationale dans des domaines tels que la santé, la génomique, la nanoscience et les technologies de l'information et des communications.
- Le financement de Rescol a été prolongé jusqu'en 2003-2004 pour continuer de progresser au chapitre du cyberapprentissage en branchant à Internet les écoles, y compris celles des Premières nations, et en fournissant des ordinateurs aux écoles et aux bibliothèques.

- L'appui au Programme d'accès communautaire a aussi été prolongé jusqu'en 2003-2004, dans le but d'assurer l'accès public à Internet à prix abordable et de favoriser l'acquisition de compétences de base.
- Des travaux ont été entrepris avec l'industrie canadienne, les provinces et territoires, les collectivités ainsi que les secteurs public et privé, pour trouver des solutions permettant d'accroître la couverture des réseaux Internet à large bande au Canada, surtout dans les régions rurales et éloignées.

Industrie Canada continuera de jouer un rôle de premier plan dans le cadre de partenariats formés avec un large éventail d'organismes publics, privés et à but non lucratif pour assurer le succès de ce genre d'initiatives qui répondent aux besoins immédiats et futurs des Canadiens.

Étant donné son importance, le développement durable est maintenant intégré avec la croissance de la productivité, la création d'emplois et l'augmentation des revenus dans le mandat du Ministère, qui consiste à stimuler l'essor économique. Le présent rapport fait état des grands engagements d'Industrie Canada en faveur du développement durable, lesquels sont fondés sur les trois principaux secteurs — économique, environnemental et social — qui lui sont associés. Une forte croissance économique, une saine gestion environnementale et la responsabilité sociale sont des objectifs complémentaires qui contribuent à une économie dynamique et concurrentielle, tout en améliorant le niveau et la qualité de vie des Canadiens. On trouvera à la section 4-A, page 44, un résumé de la Stratégie de développement durable d'Industrie Canada.

#### B. LA RAISON D'ÊTRE DU MINISTÈRE : STIMULER L'ESSOR ÉCONOMIQUE

Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie au pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère favorise l'essor d'une économie novatrice, durable et dynamique qui procure aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés, stimule la croissance des entreprises, et aide à donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché canadien est équitable, efficace et concurrentiel.

Industrie Canada s'acquitte de son mandat et contribue à la réalisation des objectifs du gouvernement en adoptant des politiques micro-économiques efficaces et en offrant des programmes et services qui s'adressent directement aux entreprises et aux consommateurs canadiens de toutes les régions du pays. Le Ministère continue de travailler en partenariat avec l'industrie, les universités, les collèges, les organisations non gouvernementales (ONG), les autres membres du Portefeuille de l'Industrie, d'autres ministères et les pouvoirs publics provinciaux et territoriaux à la réalisation de ses objectifs.

#### C. LE DÉFI D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE

Par rapport au reste du monde, les Canadiens jouissent d'un niveau et d'une qualité de vie exceptionnels. L'espérance de vie et le niveau de revenu sont élevés et la population est en bonne santé. Cependant, le niveau de vie au Canada demeure bien inférieur à celui observé aux États-Unis — son plus proche voisin, son plus important partenaire commercial et son principal concurrent — et le fossé continue de s'élargir.

Cela s'explique en grande partie par un niveau de productivité plus faible au Canada qu'aux États-Unis. La véritable croissance économique, qui se traduit par une amélioration du niveau de vie, passe par la croissance de la productivité. L'innovation est l'un des principaux facteurs d'accroissement de la productivité. Afin d'améliorer sa performance économique sur le marché nord-américain et le marché mondial, le Canada doit continuer de viser à un meilleur rendement sur le plan de l'innovation.

Le Canada jouit de nombreux avantages.

Les mesures prises depuis 1994 pour revitaliser l'économie canadienne portent fruit.

Beaucoup a été fait pour investir dans l'innovation, assurer la formation de personnes hautement qualifiées et améliorer le contexte de l'innovation, mais il faut aller plus loin.

Plusieurs défis restent à relever pour atteindre l'objectif visé en matière d'innovation. Des améliorations s'imposent dans trois domaines pour accroître la capacité du Canada de maintenir la croissance économique et la qualité de vie des Canadiens, soit :

- continuer de relever le défi de la performance sur le plan du savoir accroître et accélérer la création, l'adoption et la commercialisation du savoir;
- élargir le bassin de main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins actuels et futurs;
- continuer d'élaborer et de maintenir des cadres stratégiques de calibre mondial, qui inspirent confiance au public et aux entreprises.

Pour assurer une croissance économique soutenue et améliorer la performance sur le plan de l'innovation, il est essentiel que les particuliers, les institutions, les entrepreneurs, les travailleurs, les entreprises, les établissements de recherche et les administrations publiques de toutes les régions du Canada et de tous les secteurs de l'économie déploient des efforts soutenus. Cependant, bien que

la participation de tous les partenaires soit cruciale, le secteur privé joue un rôle prépondérant à cet égard. Le succès économique du Canada repose sur son dynamisme et sa performance au chapitre de l'innovation.

Les entreprises innovatrices connaissent une croissance plus rapide. Entre 1994 et 1997, les plus innovatrices ont enregistré en moyenne une croissance de 4,7 p. 100 par an, contre à peine 2,3 p. 100 pour celles qui le sont moins. Les entreprises innovatrices affichent par ailleurs de meilleurs résultats au chapitre de la productivité. En outre, la croissance de la productivité de la main-d'œuvre est plus de sept fois supérieure dans les industries très innovatrices par rapport au reste de l'économie. Enfin, par comparaison avec les industries movennement ou peu innovatrices, celles qui innovent le plus offrent des emplois plus intéressants et plus rémunérateurs et sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à exporter.

Le renforcement du système d'innovation canadien donne aux chercheurs les moyens de faire des découvertes et de les mettre en valeur, afin que leurs retombées sociales et économiques demeurent au Canada et contribuent à la qualité de vie de la population canadienne. Le Ministère continuera de collaborer avec d'autres paliers de gouvernement, le secteur privé, les organismes à but non lucratif et les milieux universitaires pour aider le Canada à résoudre les problèmes qui nuisent à sa performance sur le plan de l'innovation. Il s'agit d'une responsabilité partagée, pour laquelle tous les intervenants doivent intervenir en synergie. Un engagement de tous les intervenants à maintenir l'innovation au premier plan du processus décisionnel améliorera le niveau et la qualité de vie des Canadiens et la capacité du pays d'assurer un développement durable.

# D. INDUSTRIE CANADA: SENSIBILISER LES PARTIES INTÉRESSÉES, LES CLIENTS ET LES CITOYENS

L'instauration d'une économie dynamique et innovatrice et, en fin de compte, l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des Canadiens constituent une démarche commune. Industrie Canada accorde la priorité aux activités de consultation et de sensibilisation, notamment le dialogue et la collaboration entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales. Le Ministère crée des occasions de rencontre, de consultation et d'échanges avec les principaux clients et les parties intéressées en ce qui concerne les priorités communes. Ce processus de sensibilisation et de dialogue favorise l'échange d'informations pertinentes, en temps opportun, sur divers défis et possibilités d'ordre économique qui aideront le Ministère à améliorer ses activités.

Industrie Canada sait qu'il est important de faire participer les citoyens au processus décisionnel du secteur public. Des consultations portant sur diverses questions clés en matière de politique micro-économique seront à la base du dialogue qu'amorceront le Ministère et ses partenaires en vue d'atteindre leurs objectifs communs. Un dialogue soutenu avec les Canadiens de toutes les régions du pays constitue un élément important du succès du Canada dans l'économie du savoir et en tant que pays attrayant et concurrentiel.

Dans les cinq grands bureaux régionaux d'Industrie Canada et les points de service situés dans 50 collectivités, le personnel offre tous les produits et services du Ministère et apporte une importante dimension régionale à l'analyse des questions et des préoccupations particulières de sa clientèle variée.

#### E. INITIATIVES DE GESTION

À l'instar de tous les autres ministères et organismes fédéraux, Industrie Canada élabore et met en œuvre de nouvelles politiques et procédures de gestion, dans la foulée d'initiatives menées à l'échelle du Ministère ou de l'administration publique. Mentionnons, entre autres, les investissements en vue de créer un environnement moderne et plus productif en matière de relations de travail, les mesures visant à s'assurer que l'effectif du Ministère reflète la diversité de la société canadienne de même que la variété d'investissements dans un milieu de travail propre à aider Industrie Canada à former et à retenir des employés hautement qualifiés et motivés.

Parmi les activités axées sur la clientèle, soulignons les initiatives concernant le régime fédéral d'Accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP). On trouvera à la page 118 de nouvelles façons de faciliter l'accès du public aux documents du Ministère.

Les paragraphes qui suivent donnent quelques exemples d'initiatives en cours.

- Par suite des attentes exprimées au cours de l'évaluation des activités du Ministère relatives à l'article 41 de la Loi sur les langues officielles (www.ic.gc.ca/fpublications), le Ministère a élaboré pour le Portefeuille de l'Industrie une stratégie visant à accroître la participation des minorités de langues officielles à ses programmes et services. La stratégie repose sur l'intégration de trois grandes catégories d'activités clés à l'échelle du Portefeuille :
  - activités de communication internes et externes pour faire connaître l'article 41 ainsi que le mandat, les programmes et les services respectifs des membres du Portefeuille;

- recherche et analyse en vue d'en apprendre davantage sur le développement économique des collectivités et sur les mesures qu'Industrie Canada peut prendre, dans le cadre de son mandat, pour répondre à leurs besoins;
- amélioration des programmes et services actuels, afin de tenir compte des minorités de langues officielles dans le renouvellement des programmes ainsi que dans l'ensemble des stratégies, plans et politiques. (La connectivité constitue un élément clé de cette catégorie d'activités.)
- L'an dernier, Industrie Canada a réorganisé en profondeur ses activités de communication, en formant des équipes pour mieux aider chacun des secteurs qui le composent à répondre aux besoins des Canadiens et à appuyer les objectifs du Ministère et du gouvernement du Canada. Entre autres, Industrie Canada, en étroite collaboration avec ses partenaires du Portefeuille de l'Industrie et d'autres ministères, dirigera les activités de communication relatives à la stratégie d'innovation du Canada. En réorientant ses services de communication, le Ministère mettra l'accent sur une meilleure planification et évaluation de ce secteur. Il veillera également à s'assurer que le site Internet du Ministère réponde toujours aux besoins changeants des Canadiens. Les communications internes seront également consolidées, pour aider les fonctionnaires du Ministère à appuyer les priorités de celui-ci au cours du prochain exercice.

On trouvera à la section 3-C, une description d'autres initiatives visant à accroître l'efficacité du Ministère, par exemple, l'amélioration des services et des rapports ainsi que la modernisation de la fonction de contrôleur.

### F. LA CONTRIBUTION D'INDUSTRIE CANADA

Il n'existe pas de solution miracle pour assurer une croissance économique durable et créer une économie innovatrice de tout premier rang. Le Ministère a continué de travailler avec un large éventail de partenaires pour répondre aux préoccupations immédiates des Canadiens. En outre, il continue de mettre l'accent sur le long terme, c'est-à-dire l'importance du savoir, d'une main-d'œuvre compétente capable de l'appliquer, et le milieu de travail et de vie (aspects se rapportant au marché et à l'environnement). Ces éléments sont les principales sources de croissance de la productivité, d'augmentation des revenus et de développement durable. C'est pourquoi Industrie Canada examine chacun de ses programmes et politiques dans l'optique de la réussite dans une économie et une société du savoir, axées sur l'innovation et privilégiant le développement durable.

Comme le montre le Tableau des priorités d'Industrie Canada, page 13, le Ministère met l'accent sur cinq objectifs stratégiques complémentaires (www.ic.gc.ca/priorites) et les engagements sous-jacents menant à des résultats clés, pour doter le Canada de l'avantage concurrentiel dont il a besoin. Les résultats clés énoncés à l'égard de chaque objectif stratégique sont dynamiques et font ressortir les réalisations visées par le Ministère dans les efforts qu'il déploie pour créer une économie dynamique. Les lecteurs qui souhaitent comprendre la correspondance entre les secteurs d'activité du Ministère et ses cinq objectifs stratégiques trouveront l'information dans le site Web d'Industrie Canada (www.ic.gc.ca/concordance).

Les cinq objectifs stratégiques du Ministère aident le Canada à assurer une croissance économique durable et à améliorer sa capacité d'innovation.

### Innovation : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

L'innovation est la clé de la croissance de la productivité dans tous les secteurs de l'économie et de la société canadiennes. Dans l'économie mondiale du savoir actuelle, le rythme des changements s'accélère. La création et l'application constantes de nouvelles idées et façons de faire transforment les paramètres du succès dans l'ensemble de l'économie.

### Connectivité : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

La connectivité favorise le développement et l'utilisation d'une infrastructure et de services de calibre mondial en matière de technologies de l'information et des communications au Canada, en vue d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. À cette fin, le Ministère élabore des politiques et des règlements, détermine les besoins des Canadiens en matière de communications et s'efforce d'y répondre. De plus, il conçoit et met en œuvre divers programmes et stratégies qui améliorent la compétitivité de l'industrie canadienne des technologies de l'information à l'échelle mondiale, tout en assurant à tous les Canadiens un accès fiable à prix abordable.

### Marché : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Un marché équitable, efficace et concurrentiel est la pierre angulaire d'une économie saine et dynamique. En établissant les règles du marché, en favorisant une concurrence vigoureuse et en fournissant aux entreprises et aux consommateurs, au moment opportun, des renseignements exacts du plus haut intérêt, le Canada en retire aussi des avantages, car il encourage ainsi l'innovation, l'investissement, les dépenses de consommation, la croissance de l'emploi et la productivité.

#### Investissement : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

L'investissement est source de compétences, de nouvelles techniques de gestion, d'idées et de ressources financières pour le Canada qui, à l'instar de nombreux autres pays, compte sur l'investissement et la formation de capital pour stimuler la croissance économique et l'innovation et assurer un développement durable.

# Commerce: Travailler avec les Canadiens afin d'accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Le commerce crée de nouveaux marchés pour les innovations spécialisées et apporte au pays de nouvelles idées et technologies. Aucune autre grande économie n'est plus orientée vers le commerce que le Canada. Un emploi sur trois y est tributaire du commerce.

### SECTION 3: LA CONTRIBUTION D'INDUSTRIE CANADA

### A. SOMMAIRE DES PRIORITÉS ET DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS D'INDUSTRIE CANADA

### Stimuler l'essor économique

- Croissance de la productivité Création d'emplois
- Augmentation des revenus Développement durable



#### **RÉUSSIR DANS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR**



**INDUSTRIE CANADA: RELEVER LE DÉFI** 

#### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

#### INNOVATION

Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

#### CONNECTIVITÉ

Faire du Canada le pays le plus branché du monde

#### MARCHÉ

Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

#### INVESTISSEMENT

Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

#### COMMERCE

Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

#### **RÉSULTATS CLÉS**

- ➤ Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant
- ► Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités
- ➤ Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens
- ► Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une écoefficacité accrue au Canada

- Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible
- ➤ Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique
- Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne
- ▶ Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs
- ➤ S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres
- ► Renforcer la confiance dans le marché

- Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger
- ► Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement
- ➤ Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels
- ► Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

- ► Maintenir et améliorer l'accès aux marchés
- Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs
- ► Développer les marchés étrangers
- Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international

#### B. Plan de contribution d'Industrie Canada

### INNOVATION : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

#### L'importance de l'innovation

Innover, c'est utiliser des connaissances pour mettre au point de nouveaux produits et services ou trouver de nouvelles façons de concevoir, de produire et de commercialiser un produit ou un service existant destiné aux marchés public et privé. L'innovation a toujours été un des moteurs de la croissance économique et du développement social. Cependant, dans l'économie du savoir actuelle, elle a pris une tout autre importance. À présent, l'économie du savoir connaît peu voire pas de frontières géographiques ou industrielles. Dans toutes les industries, de nouvelles connaissances et de nouveaux moyens d'ajouter de la valeur sont mis au point et appliqués pour améliorer la performance économique. Dans toutes les régions du Canada, des collectivités saisissent les possibilités qu'offre l'économie du savoir en s'appuyant sur des atouts locaux et en développant de nouveaux domaines de compétence.

De nouvelles connaissances naissent plus rapidement que jamais de connaissances plus anciennes. De nouveaux produits en remplacent rapidement de plus vieux. De nouvelles techniques de production sont elles aussi appliquées plus rapidement et, dans bien des industries, le « cycle de vie des produits » est raccourci.

L'innovation contribue au potentiel de croissance économique à long terme. Or, la croissance économique ouvre plus de possibilités et de choix aux citoyens. De plus, elle apporte la richesse nécessaire pour de nouveaux investissements sociaux dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'environnement et la culture, et dans des installations communautaires qui contribuent à rendre la vie quotidienne fructueuse et

satisfaisante. Quand de nouvelles technologies sont mises au point au Canada, les Canadiens en retirent doublement les avantages, par une amélioration de leur qualité de vie et à travers des retombées économiques.

« L'amélioration de nos capacités d'innovation est un facteur crucial pour la croissance de la productivité et la création de richesses. Nous voulons insister sur le fait que l'innovation va bien au-delà de la R-D, de l'investissement dans les technologies les plus récentes et de l'établissement d'un climat stratégique positif. L'innovation concerne également les éléments « conceptuels, plus difficiles à concrétiser », qui améliorent l'efficacité des organisations — les systèmes de gestion et les valeurs organisationnelles qui font que l'on développe les nouvelles idées jusqu'à un stade où elles deviennent commercialement viables. La décision récente du gouvernement fédéral d'accroître l'attention accordée à l'innovation pourrait améliorer la situation, mais il faudra pour cela s'assurer la collaboration des provinces, des entreprises, des établissements d'enseignement et des syndicats. »

— Le Conference Board du Canada Rendement et potentiel, 2001-2002

Les pays novateurs sont constamment à l'affût de nouvelles possibilités, de nouvelles façons d'améliorer leurs perspectives économiques et leur qualité de vie. Les sociétés novatrices sont entreprenantes. Elles créent des richesses, récompensent l'initiative individuelle, tendent vers l'excellence internationale et contribuent à une meilleure qualité de vie de tous leurs membres.

#### Le défi de l'innovation

Au regard des normes internationales, le Canada jouit d'un niveau et d'une qualité de vie remarquables. Les revenus y sont élevés, l'espérance de vie, longue, la population y est en bonne santé, les collectivités y sont sûres et le milieu naturel y est le meilleur qui soit. Le Canada se classe toujours parmi les tout premiers pays du monde où il fait le meilleur vivre. Cependant, nous avons également des défis importants à relever et à remporter collectivement.

Le Canada se classe au septième rang des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour ce qui est du niveau de vie. Cependant, depuis une vingtaine d'années ou presque, ses revenus réels par habitant ne cessent de diminuer par rapport à ceux des États-Unis. L'écart des revenus s'est quelque peu resserré en 1999 puis en l'an 2000, ce qui donne à penser que nous marquons des points dans ce domaine important. L'écart qui persiste avec les États-Unis est, cependant, inquiétant, car les États-Unis sont notre plus proche voisin, notre premier partenaire commercial et notre principal concurrent. Il est essentiel d'innover pour améliorer la productivité. Malheureusement, le Canada se classe en queue de peloton du G-7 pour ce qui est de la capacité générale d'innovation. Il continue donc d'afficher ce que l'OCDE qualifiait en 1995 de retard sur le plan de l'innovation. Trois facteurs clés influent énormément sur les résultats en la matière : la performance sur le plan du savoir, les compétences et le milieu de l'innovation. Ces éléments du système d'innovation national sont réunis à l'échelle communautaire.

Depuis quelques années, les gouvernements, les universitaires et le secteur privé investissent beaucoup dans l'innovation. En conséquence, la performance du Canada sur ce plan s'améliore rapidement, et nous affichons le taux de croissance le plus rapide dans certains domaines. Ces gains démontrent la volonté d'innover du Canada. Des organismes internationaux tels que le Forum économique mondial estiment que les perspectives économiques du Canada sont nettement plus prometteuses que ne le laisse espérer sa performance actuelle, ce qui signifie que nous faisons probablement les bons choix. Cependant, nous devons tirer davantage parti de nos atouts pour réaliser notre potentiel.

La forte convergence d'opinions des décideurs et des observateurs en ce qui concerne le défi que le Canada doit relever en matière d'innovation fournit aux principaux partenaires de l'innovation une occasion rêvée de travailler de concert afin d'améliorer la performance du Canada à cet égard. En septembre 2001, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés des sciences et de la technologie se sont entendus sur le fait que le Canada doit devenir un des pays les plus novateurs du monde, et ils ont reconnu que ce défi demandera des efforts et des approches complémentaires de la part de tous les gouvernements. Le secteur privé sait qu'il est important de s'engager à améliorer notre performance sur le plan de l'innovation. Ainsi, le Conference Board du Canada préconise d'agir à l'échelle nationale et au niveau des entreprises. Les établissements d'enseignement ont un rôle essentiel à jouer dans l'amélioration de la performance du Canada sur le plan de l'innovation, et ils ont convenu qu'eux aussi doivent relever le défi en la matière.

#### La réponse d'Industrie Canada

Depuis 1995, le gouvernement du Canada et, plus particulièrement, Industrie Canada ont sans cesse étoffé le programme du Canada en matière d'innovation en prenant des initiatives nationales telles que la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), Génome Canada, le Programme des chaires de recherche du Canada, Partenariat technologique Canada et les Réseaux de Centres d'excellence.

Pour devenir un chef de file en matière d'innovation, le Canada doit renforcer ses fondations déjà solides par un plan général, dynamique et concerté. Le discours du Trône de 2001 annonçait que l'objectif du Canada était d'être reconnu comme étant l'un des pays les plus novateurs du monde. Cette année, par l'intermédiaire d'Industrie Canada, le gouvernement du Canada a publié un document intitulé Atteindre l'excellence: investir dans les gens, le savoir et les possibilités, Stratégie d'innovation du Canada (www.strategieinnovation.gc.ca). Ce document présente une évaluation de la performance du

Canada sur le plan de l'innovation, propose des objectifs nationaux qui guideront tous les intervenants dans leurs efforts pendant les 10 prochaines années, et cerne des domaines où le gouvernement du Canada peut intervenir pour améliorer cette performance. Dans les prochains mois, le Ministère s'adressera aux autres paliers de gouvernement ainsi qu'à des intervenants des milieux d'affaires et universitaires afin qu'ils contribuent à l'élaboration d'une stratégie nationale de l'innovation. Nous écouterons le point de vue des Canadiens au sujet des domaines d'action prioritaire proposés. Si des obstacles ou des contraintes sont repérés, nous entendons travailler de concert avec tous les acteurs du système d'innovation afin de les surmonter. Si de nouvelles solutions sont proposées pour progresser, nous entendons également les étudier attentivement. Si le gouvernement peut innover dans certains secteurs pour permettre à d'autres d'obtenir de meilleurs résultats, il le fera.

En renforçant le système d'innovation du Canada, on aide à faire en sorte que des découvertes puissent avoir lieu au Canada et y être développées, et que leurs retombées socio-économiques contribuent à la qualité et au niveau de vie des Canadiens. Une économie novatrice attire l'investissement, et l'investissement apporte des compétences, des idées et des ressources financières au Canada. Les activités menées afin de réaliser les quatre autres objectifs stratégiques d'Industrie Canada contribueront également à créer une économie et une société novatrices. Par exemple, des politiques d'encadrement des marchés judicieuses aident à créer un climat d'affaires propice à l'investissement et à l'activité des entreprises. La connectivité favorise l'acquisition de compétences, facilite le commerce électronique et permet l'établissement de réseaux à haute vitesse. Les échanges commerciaux créent de nouveaux marchés et apportent de nouvelles idées et de nouvelles technologies au Canada.

Industrie Canada reconnaît l'importance du développement durable pour ce qui est de favoriser l'innovation et l'amélioration de la productivité (http://strategis.gc.ca/dd) par l'intermédiaire des objectifs en matière d'écoefficacité et de croissance de la productivité énoncés dans la Stratégie de développement durable pour 2002-2003, le Ministère s'est engagé à faire en sorte que les entreprises canadiennes soient plus à même de mettre au point et d'utiliser des technologies et des outils novateurs propices au développement durable. Le Ministère continuera de travailler en partenariat avec l'industrie canadienne afin d'avancer dans la réalisation de ce programme.

### Principaux engagements quant aux résultats

Innovation: Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant

Industrie Canada s'efforce de veiller à ce que le Canada continue d'investir dans la création de connaissances et à ce que les nouvelles idées se traduisent par des retombées économiques et sociales pour les Canadiens. Le Ministère contribue également à faire en sorte que le Canada ait des personnes instruites et compétentes, capables de participer à l'économie du savoir. Il appuie le milieu de l'innovation par l'intermédiaire de régimes d'intendance du gouvernement qui protègent l'intérêt public tout en encourageant et en récompensant l'innovation. De plus, Industrie Canada met au point des techniques novatrices afin de promouvoir l'amélioration de la productivité dans les entreprises canadiennes grâce à l'écoefficacité.

Les travaux de recherche et d'analyse économique d'Industrie Canada (http://strategis.gc.ca/recherche) visent à informer les Canadiens sur des questions micro-économiques importantes, comme l'innovation et la productivité. À présent, le Ministère

#### CARTES ROUTIÈRES TECHNOLOGIQUES : LE TRACÉ D'UNE STRATÉGIE DU SUCCÈS

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de l'innovation, Industrie Canada sert de catalyseur et fournit un appui pour la préparation, sous la direction de l'industrie, de cartes routières technologiques (CRT). Ces cartes permettent aux entreprises canadiennes de faire des prévisions précises quant à la demande future du marché et de cerner les produits et les procédés novateurs nécessaires pour y répondre. Les CRT encouragent la formation de partenariats dynamiques entre les secteurs public et privé. Elles aident également à définir des politiques et à établir des priorités en matière de planification, tant pour l'industrie que pour le gouvernement.

- Neuf cartes routières sont terminées (aéronefs, aluminium, énergie électrique, opérations forestières, géomatique, bois d'œuvre et produits du bois à valeur ajoutée, imagerie médicale, fonderie de métaux et panneaux dérivés du bois).
- Huit autres CRT seront préparées, notamment sur les produits biopharmaceutiques, les immeubles intelligents, et les technologies marines et océaniques, et cinq porteront plus précisément sur l'initiative du Canada relative au changement climatique; à savoir : les piles à combustible, le charbon propre, le piégeage du gaz carbonique et son stockage géologique, les sables bitumineux, et les biocarburants et produits biochimiques issus de la biomasse.

est largement reconnu comme un organisme de recherche et un centre d'analyse microéconomique de calibre mondial au Canada.

Afin d'améliorer la productivité du Canada, Industrie Canada s'efforce de faire comprendre ce qu'est l'innovation de manière générale et de créer une culture de l'innovation fondée sur l'excellence et des possibilités pour tous les Canadiens. Les organisations canadiennes sont plus nombreuses à reconnaître qu'il est essentiel, dans l'économie du savoir, de mettre au point des produits et des procédés novateurs pour réussir sur le marché mondial.

Industrie Canada entreprendra donc des activités destinées à soutenir et à encourager les organisations qui participent au programme de l'innovation. Des exemples de ces activités sont donnés à l'annexe 1.

Innovation: Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités

L'investissement dans la R-D favorise la création et le partage de connaissances. Il encourage aussi la formation de personnes hautement qualifiées qui appliquent ensuite le savoir pour le bien public et privé. Dans l'économie du savoir, les connaissances constituent de plus en plus la base de l'avantage concurrentiel. Or, ces connaissances sont souvent issues de la recherche. Comparé aux principaux pays industrialisés, le Canada ne consacre pas assez d'argent à la R-D. Les dépenses brutes de R-D (DBRD) comprennent les dépenses des organisations qui font beaucoup de R-D, c'est-à-dire des entreprises, des universités et les gouvernements. D'après les tout derniers chiffres de l'OCDE, le Canada est passé du 15<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> rang pour ce qui est des DBRD, ce qui reflète, en partie, le fait que le gouvernement investit plus dans la R-D depuis quelques années. Cependant, d'autres pays continuent d'investir et le Canada doit continuer d'investir dans des domaines qui présentent des possibilités intéressantes.

Afin d'améliorer cette situation, Industrie Canada entreprendra diverses activités qui concerneront plusieurs secteurs et organisations. Des exemples de ces activités sont donnés à l'annexe 1.

Innovation : Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

Pour que notre investissement dans le savoir rapporte plus, il faut que nous appliquions nos nouvelles idées et nos nouveaux procédés et que nous en tirions parti. Cependant, comparé à ses concurrents étrangers, le Canada est plus lent à commercialiser les fruits de sa recherche et à adopter de nouveaux procédés et de nouvelles techniques. Industrie Canada

#### PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

Partenariat technologique Canada (PTC), organisme de service spécial d'Industrie Canada, est un fonds d'investissement dans la technologie qui investit de façon stratégique dans la recherche-développement et l'innovation afin d'encourager le secteur privé à investir, et de maintenir et faire grandir la base et les capacités technologiques de l'industrie canadienne. En partenariat avec le secteur privé, PTC investit dans des projets de recherche industrielle à haut risque et des projets de développement préconcurrentiel. Au cours des trois prochaines années financières, PTC devrait approuver 90 nouveaux projets, ce qui représentera pour l'organisme un investissement supérieur à 900 millions de dollars et permettra de réunir par ailleurs quelque 4 milliards de dollars qui seront consacrés à l'innovation.

s'efforce d'inciter les organisations canadiennes dans tous les secteurs de l'économie à commercialiser et à adopter plus rapidement des procédés et des produits novateurs, en menant différentes activités dont des exemples sont fournis à l'annexe 1.

Innovation : Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une écoefficacité accrue au Canada

La mise au point et l'application d'outils, de produits, de pratiques et de technologies environnementales écoefficaces constituent des moteurs importants de l'innovation et de l'amélioration de la productivité, qui contribuent également au développement durable, à l'amélioration de la compétitivité et à de meilleurs résultats sur le plan de l'environnement. Les technologies environnementales et habilitantes peuvent réduire les risques environnementaux, accroître la rentabilité, améliorer l'efficacité des procédés employés et contribuer à la croissance de la productivité, à la compétitivité et à la qualité de vie à long terme.

Le Ministère fournit, sur son site Web de l'écoefficacité (http://strategis.gc.ca/e2) des renseignements sur les avantages de l'écoefficacité pour les entreprises canadiennes. On y trouve ainsi des pratiques dans l'industrie, des études de cas, des liens avec d'autres sites utiles et des outils écoefficaces, comme les « Trois étapes vers l'écoefficacité » proposées à l'intention des fabricants canadiens.

Industrie Canada travaillera avec ses partenaires afin d'encourager la mise au point et l'application dans l'industrie canadienne de pratiques et de technologies environnementales écoefficaces. Des exemples des activités que mène Industrie Canada dans le cadre de ses initiatives en faveur de l'innovation sont présentés à l'annexe 1.

### LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'INDUSTRIE CANADA POUR 2002-2003

La Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour 2002-2003 reflète le mandat du Ministère, qui est de créer les bases d'une économie du savoir plus productive, plus novatrice et plus concurrentielle, propice à la croissance de l'emploi et des revenus. Industrie Canada jouera un rôle prépondérant et formera des partenariats afin de promouvoir le développement durable en poursuivant les trois objectifs suivants : accroître la productivité grâce à l'écoefficacité, faciliter la mise au point et la diffusion de technologies environnementales, et intégrer les objectifs du développement durable dans le processus décisionnel du Ministère.

### CONNECTIVITÉ : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

#### L'importance de la connectivité

Les Canadiens et les entreprises canadiennes vivent et livrent concurrence dans une économie mondiale où leur réussite dépend du développement, de l'acquisition et de l'exploitation des connaissances, mais avant tout du partage de ces dernières grâce aux réseaux. Or, à l'ère des réseaux, il est essentiel de pouvoir compter sur une infrastructure de l'information et des communications de pointe pour assurer l'accès de tous les Canadiens au savoir, à l'information et aux possibilités propres à favoriser une économie florissante et une société prospère.

Les collectivités et les citoyens branchés ont plus facilement accès aux connaissances dont ils ont besoin pour acquérir de nouvelles compétences, demeurer au fait des progrès technologiques et s'initier à de nouvelles idées qui leur permettront de contribuer de façon plus novatrice et efficace à la vie économique et sociale.

Les entreprises réseautées sont mieux placées pour tirer parti des innovations et des occasions sur les marchés locaux et mondiaux qui accroissent la productivité et la prospérité. Forts de cet avantage concurrentiel fondé sur le savoir, les pays peuvent offrir des produits et services uniques et devenir des lieux attrayants pour l'investissement.

#### Le défi de la connectivité

Le monde évolue à un rythme phénoménal et le Canada a compris très tôt que la connectivité est à la base même d'une économie innovatrice et d'une société où nul n'est laissé pour compte. Le Canada relève le défi de la création d'une économie de réseaux et incite les entreprises et la population à en tirer parti. Par l'intermédiaire de l'industrie des technologies de l'information et des communications, le secteur privé aménage

l'infrastructure de base. Le Canada s'est doté de l'une des meilleures infrastructures de communications qui soient, et il est devenu un chef de file en matière de câblodistribution et de télécommunications au chapitre des services, de la qualité, du développement des marchés et des tarifs. Le gouvernement a joué un rôle important pour ce qui est d'appuyer le secteur privé en établissant de nouveaux cadres stratégiques et réglementaires nationaux, qui ont permis d'octroyer de nouvelles largeurs de bandes du spectre de radiofréquences, de promouvoir la concurrence et d'accroître les services, notamment dans le domaine des communications sans fil et par satellite.

L'infrastructure des communications du Canada est unique en son genre, car elle dessert un vaste territoire où la densité de population est faible, facteurs qui influent sur l'accès des Canadiens aux services mobiles ainsi qu'aux services de câblodistribution et de radiodiffusion. Au cours de la prochaine étape, le Ministère doit veiller à ce que le déploiement de l'infrastructure des communications de demain continue d'assurer un accès fiable, à prix abordable.

Le pays, qui a l'avantage d'être doté d'une infrastructure de l'information de pointe, conservera ses investissements, en attirera de nouveaux et deviendra un lieu de prédilection pour le commerce électronique, permettant ainsi à ses entreprises de saisir des débouchés sur le marché mondial. Il faut encourager les entreprises canadiennes à adopter les applications du commerce électronique et à stimuler le développement d'applications canadiennes, en particulier lorsque ces dernières peuvent leur procurer un avantage concurrentiel.

#### Les mesures prises par Industrie Canada

Industrie Canada a accompli des progrès extraordinaires dans la réalisation de son objectif consistant à faire du Canada le pays le plus branché du monde. Le réseautage,

le partage du savoir et l'innovation sont des facteurs clés de la réussite dans la nouvelle économie. Le Conference Board du Canada a mis au point un indice de connectivité pour le Canada et neuf autres pays, soit les pays du G-7, l'Australie, la Finlande et la Suède. Le Canada se classe au deuxième rang, derrière les États-Unis.

Le Ministère atteint ses objectifs en matière de connectivité en mettant l'accent sur les activités, les programmes et les politiques se rapportant aux trois piliers de l'ère des réseaux : l'infrastructure, l'utilisation et le contenu. Pour que le pays puisse bénéficier des avantages de l'économie du savoir tout en maintenant et en intensifiant la présence canadienne dans l'économie mondiale, il est essentiel de déployer des efforts simultanément dans chacun de ces trois grands domaines étroitement liés. Le Canada pourra ainsi conserver son assise et garder une longueur d'avance. Il faut renforcer l'infrastructure canadienne des technologies de l'information et des communications; davantage développer, soutenir et accroître le bassin de main-d'œuvre qualifiée; aider les entreprises canadiennes à exploiter le potentiel des applications Internet, par exemple, le commerce électronique et la télésanté, et d'autres technologies; et maximiser le développement d'applications et de contenu canadiens en ligne.

Plusieurs engagements d'Industrie Canada en matière de connectivité contribuent à la Stratégie de développement durable du Ministère en abordant les questions associées à la responsabilité sociale et environnementale. Par exemple, les efforts pour combler le fossé numérique visent à une plus grande utilisation des technologies de l'information et des communications par l'ensemble de la population canadienne, ce qui entraînera un accroissement de la productivité tout en réduisant la consommation d'énergie et les déchets, et contribuera à une plus grande responsabilité environnementale.

#### CONNECTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Issu d'un partenariat entre les secteurs public et privé et les organismes à but non lucratif, le Programme des ordinateurs pour les écoles donne une seconde vie à du matériel informatique en embauchant des jeunes pour remettre en état des appareils excédentaires, qui sont ensuite remis à des écoles (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année) et à des bibliothèques de toutes les régions du Canada. Le Programme facilite l'accès à la technologie pour aider les étudiants à acquérir des compétences et contribue dans une large mesure à protéger l'environnement, car il réduit la quantité de déchets de matériel informatique dans les sites d'enfouissement. Ce programme a permis de distribuer non seulement plus de 305 000 appareils remis à neuf à des écoles et à des bibliothèques, mais également 500 000 à des organismes qui recyclent le matériel informatique désuet. Selon les estimations, il aurait ainsi détourné des sites d'enfouissement 20 000 tonnes métriques de matériel informatique. Le recyclage de ce matériel permet de réaliser d'importantes économies d'énergie et de réduire les émissions de dioxyde de carbone, tout en assurant l'utilisation durable des ressources et en réduisant la consommation des ressources naturelles non renouvelables.

> www.rescol.ca/cfs-ope http://strategis.gc.ca/dd

### Principaux engagements en matière de résultats

#### Infrastructure

Connectivité : Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible

Industrie Canada aide le secteur privé à jouer un rôle prépondérant dans l'aménagement de l'infrastructure. Le Ministère continuera de moderniser les cadres législatif et réglementaire et de privilégier des politiques de télécommunications qui stimulent la concurrence et favorisent ainsi l'innovation et l'investissement. En conséquence, les nouveaux services sans fil, comme les services de communications personnelles de troisième génération,

les systèmes locaux de télécommunications multipoints et les nouveaux services par satellite, offriront aux Canadiens encore plus de choix.

Nombre de régions rurales et éloignées ne disposent pas d'une infrastructure de pointe et pourraient avoir de la difficulté à surmonter les obstacles financiers et technologiques sans l'aide du gouvernement fédéral. C'est pourquoi l'une des grandes priorités du Ministère consistera à continuer de collaborer avec ses partenaires dans le but de consolider l'infrastructure des technologies de l'information et des communications pour permettre une interactivité complète et des applications ayant des retombées socio-économiques, notamment dans les domaines de la télésanté et du téléapprentissage. Tous les Canadiens doivent avoir accès à une infrastructure de calibre mondial, à prix abordable, tant dans leurs activités quotidiennes qu'en situation d'urgence.

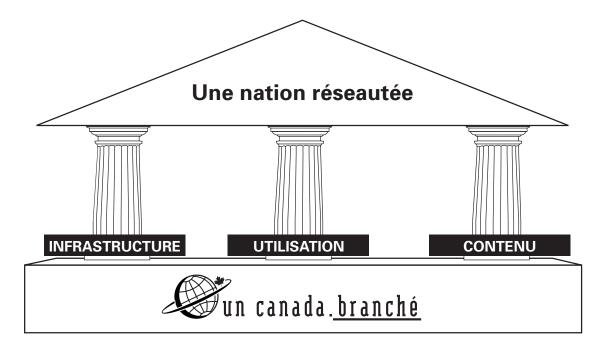
Plusieurs programmes d'Industrie Canada, notamment Rescol et le Programme d'accès communautaire, jouent un rôle de premier plan en facilitant l'accès des Canadiens à l'infrastructure numérique et leur participation à l'économie du savoir. En outre,

#### LE SPECTRUM EXPLORER

L'investissement d'Industrie Canada dans un projet de recherche réalisé en collaboration avec le Centre de recherches sur les communications Canada porte fruit, comme en témoigne le développement du Spectrum Explorer, un outil de gestion moderne de surveillance du spectre. Ce logiciel de pointe permet d'exécuter toute une gamme de fonctions et de tâches, par exemple, mesurer la qualité du spectre, le bruit et les risques pour la santé. Au cours de l'été 2001, il a été l'un des systèmes retenus pour une évaluation par l'armée américaine parmi d'autres mécanismes visant à améliorer les renseignements concernant les communications dans les zones de conflits. Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, quantité d'organismes assurant la sécurité, par exemple, la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et le Centre de la sécurité des télécommunications, ainsi que d'autres pays, ont déclaré souhaiter acquérir la technologie pour mieux capter les transmissions clandestines.

www.crc.ca/spectrum-explorer

ils favorisent un environnement propice à l'utilisation des technologies de l'information et des communications.



On trouvera à l'annexe 2 d'autres exemples d'activités que mène Industrie Canada pour brancher les Canadiens.

#### Utilisation

Connectivité : Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique

Le commerce électronique est devenu l'élément moteur de l'innovation commerciale et de la croissance économique à l'ère des réseaux. Les applications et les systèmes de commerce électronique permettent d'accéder à de nouveaux marchés et à des revenus mondiaux, réduisent le coût des transactions et de la distribution, élargissent le choix offert aux consommateurs et améliorent le soutien technique et la disponibilité d'information utile. Par ailleurs, le commerce électronique favorise la fabrication de produits personnalisés, la croissance de certains créneaux et l'établissement de nouvelles relations entre les entreprises et les consommateurs.

Pour aider le Canada à devenir un centre d'excellence mondial pour le commerce électronique et une économie innovatrice de premier plan, Industrie Canada compte demeurer un chef de file de l'élaboration de politiques sur le commerce électronique. Le Ministère continuera de définir des principes en la matière pour assurer le déploiement de services d'authentification et de certification concurrentiels. Il fera aussi valoir auprès du secteur privé et dans les tribunes internationales la nécessité de créer et d'adopter des méthodes administratives sûres pour le commerce électronique. Industrie Canada prendra également des mesures pour accélérer la croissance du commerce électronique en préconisant les pratiques commerciales loyales et en incitant les petites et moyennes entreprises (PME) à se préparer en vue de faire des affaires en ligne. On trouvera à l'annexe 2 d'autres exemples d'activités menées par Industrie Canada afin d'améliorer l'environnement pour le commerce électronique.

#### SOURCECAN

SourceCAN est un marché électronique qui aide les entreprises canadiennes à saisir les occasions d'affaires et appuie le commerce électronique grâce à des outils que proposent les secteurs public et privé. Unique en son genre, ce vaste répertoire de renseignements détaillés, exacts et à jour sur les entreprises présente les PME aux acheteurs, aux fournisseurs et aux partenaires des marchés intérieur et étrangers. En 2002-2003, SourceCAN poursuivra son essor.

- SourceCAN élargira sa base de données, qui devrait s'enrichir de quelque 100 000 entreprises. En outre, son système d'inscription sera remanié en vue d'une parfaite intégration de la base de données commune sur ses clients et ses services avec les bases de données et les sites de commerce électronique de nombreux ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux.
- SourceCAN élargira sa Foire commerciale virtuelle pour inclure les foires sectorielles, grâce à l'amélioration des fonctions de marketing et de partenariat.
- SourceCAN continuera de former des partenariats avec de grandes sociétés privées, comme GE, AT&T, Ocean Lake et IBM, pour offrir aux PME davantage de fonctions en matière de commerce électronique.
- Les appels d'offres et les services offerts seront regroupés avec ceux du Japan External Trade Organization, du Hong Kong Trade Development Council et du Réseau d'information au service du développement de l'Amérique latine, ONG qui relève du Conseil économique et social des Nations Unies.

www.sourcecan.com

#### **EBIZ.FACILE**

ebiz.facile aide les PME à se préparer à se lancer dans le commerce électronique. Fruit d'un partenariat entre les secteurs public et privé, ce portail guide les entreprises dans l'étude des questions et des options à prendre en considération pour la mise en œuvre d'une stratégie de cybercommerce. Grâce à ebiz.facile, les PME savent où s'adresser pour poser des questions et trouver des réponses et des solutions qui les conduiront au succès dans l'environnement mondial en ligne. L'information diffusée par l'intermédiaire d'ebiz.facile est fort variée :

- · outils de diagnostic
- questions clés (p. ex., sécurité, rendement des investissements, ressources)
- · perspectives régionales
- études de cas
- · base de données sur les événements
- · groupe d'experts
- · conseils sur le cybermarketing
- guides de mise en œuvre.

http://strategis.gc.ca/ebizfacile

#### STRATÉGIE CYBERAVERTI

- La Stratégie canadienne pour l'utilisation sécuritaire, prudente et responsable d'Internet :
- sensibilise le public aux problèmes relatifs au contenu illégal et offensant diffusé dans Internet;
- précise les mesures prises par le gouvernement du Canada, en collaboration avec le secteur privé et les ONG, pour répondre aux préoccupations du public;
- facilite l'accès des parents, des enseignants et des bibliothécaires à l'information, aux outils et aux ressources dont ils ont besoin;
- décrit les mesures d'autoréglementation efficaces préconisées par l'industrie des fournisseurs de services Internet;
- montre comment la coopération soutenue entre les organismes chargés de l'application de la loi et l'industrie des fournisseurs de services Internet aide à mettre un frein au contenu illégal et comment le Canada collabore avec d'autres pays dans ce dossier.

www.brancher.gc.ca/cyberaverti

#### Contenu

Connectivité : Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne

Le contenu stimule la demande. Les internautes en tirent des renseignements, des services et des produits fiables et facilement accessibles. Il faut accroître la quantité d'applications, de collections, d'information et de services multimédias se rapportant au Canada et aux Canadiens et en améliorer la qualité. À l'heure actuelle, la production de contenu en ligne au Canada ne répond pas aux besoins. Les entreprises canadiennes de services Internet risquent fort de prendre du retard par rapport à la concurrence étrangère.

On trouvera à l'annexe 2 d'autres exemples d'activités que mène Industrie Canada pour maximiser et améliorer le contenu canadien.

Connectivité : Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs

Le gouvernement s'est engagé à utiliser les technologies de l'information et des communications pour améliorer les services aux Canadiens. Dans le budget de 2001, il a reporté d'un an, soit en 2005, l'échéance qu'il s'était fixée pour devenir le gouvernement le plus branché à ses citoyens, et il a prévu de consacrer à cet objectif 600 millions de dollars répartis sur les quatre prochaines années. Industrie Canada continue à travailler avec les intervenants pour fournir une information et des services en ligne faciles d'accès, axés sur les clients, intégrés et interactifs.

### LICENCES VIRTUELLES D'UTILISATION DU SPECTRE

En 2002-2003, Industrie Canada mettra en œuvre son programme de licences radio virtuelles pour les utilisateurs du spectre. Une version papier des licences radio sera délivrée uniquement sur demande. En plus d'accélérer la délivrance des licences, le Ministère réalisera des économies approchant 300 000 \$ par an.

L'initiative Gouvernement en direct (GED) est le plan d'action adopté par le gouvernement du Canada pour offrir ses programmes et services sur Internet. Cette initiative pangouvernementale améliorera le service à la clientèle et l'efficacité de l'administration publique, tout en favorisant l'introduction et l'utilisation du commerce électronique dans l'économie canadienne.

Pour répondre aux nouveaux besoins de la population et des entreprises canadiennes et marquer son engagement envers GED, le Ministère a décidé d'accélérer la cadence et d'offrir ses principaux produits et services en ligne d'ici la fin de 2003, c'est-à-dire deux ans avant l'échéance fixée par le gouvernement fédéral (www.ic.gc.ca/rapport-ged).

On trouvera à l'annexe 2 d'autres exemples d'activités que mène Industrie Canada pour accroître les services en ligne.

### MARCHÉ : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

#### L'importance du marché

Un marché équitable, efficace et concurrentiel est la pierre angulaire d'une économie saine et dynamique. En établissant les règles du marché, en favorisant une concurrence vigoureuse et en fournissant aux entreprises et aux consommateurs des renseignements exacts, actuels et de premier plan, le Canada en retire des avantages au chapitre de la croissance économique, de l'amélioration de la productivité et de la création d'emplois.

Dans l'économie du savoir, une structure de régie des entreprises saine et concurrentielle constitue un préalable pour attirer des investissements intéressants, encourager l'innovation et stimuler le commerce et les dépenses de consommation. Entre autres, un cadre de protection de la propriété intellectuelle efficace favorise l'innovation et la croissance. La mise en place d'un régime de propriété intellectuelle moderne et concurrentiel à l'échelle mondiale est également essentielle à la création d'un climat d'affaires propice à l'innovation et à la R-D au Canada.

Un cadre stratégique et réglementaire d'avant-garde est indispensable pour stimuler la concurrence et l'innovation dans les télécommunications et sur Internet et faciliter le commerce électronique, autant d'éléments qui permettent aux entreprises canadiennes de soutenir la concurrence sur les marchés intérieur et étrangers. Des politiques destinées à rendre disponibles d'autres fréquences du spectre, afin de favoriser l'essor des communications mobiles et l'introduction de services sans fil novateurs au Canada, sont indispensables.

#### Le défi du marché

Avec la mondialisation, les frontières économiques s'estompent de plus en plus. Partout dans le monde, les entreprises sont à la recherche d'avantages stratégiques et concurrentiels. Elles investissent et commercent sur des marchés autrefois difficiles d'accès et difficiles à percer. Grâce à Internet, les Canadiens deviennent des consommateurs mondiaux, mieux informés et plus exigeants. Ils recherchent à l'étranger des environnements stables pour protéger leurs investissements et leurs transactions en ces temps d'incertitude.

Les défis d'Industrie Canada pour promouvoir le commerce, l'investissement, l'innovation et la connectivité consistent entre autres à s'assurer que le marché canadien est équitable, efficace et concurrentiel. Que les Canadiens fassent des affaires au pays ou à l'étranger, par Internet, en personne

#### ORGANISMES DE SERVICES AXÉS SUR LE MARCHÉ

- · Bureau de la concurrence
- · Bureau de la consommation
- · Bureau du surintendant des faillites Canada
- · Direction générale des corporations
- Direction générale des politiques-cadres du marché
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications

ou par d'autres moyens, l'infrastructure canadienne doit inspirer confiance, tant aux Canadiens qu'aux étrangers, en particulier à la lumière des événements géopolitiques récents.

#### Les mesures prises par Industrie Canada

Les organismes de services d'Industrie Canada axés sur le marché saisissent les occasions découlant de la mondialisation accrue, des percées technologiques ainsi que du fait que les entreprises et les consommateurs sont mieux informés et plus exigeants. Ils modernisent de façon proactive les règles du marché, les services offerts aux clients ainsi que les outils servant à déceler et à prévenir les comportements frauduleux, inéquitables ou trompeurs et à y mettre fin.

Par une action concertée, et en collaboration avec leurs partenaires, ces organismes ont adopté une approche stratégique pour évaluer le marché. Ils se penchent continuellement sur les lois, les règlements, les politiques, les pratiques et les services relevant de leur compétence, afin de doter le marché de structures de calibre mondial. Grâce à l'engagement des partenaires et des parties intéressées, ils s'emploient également à modifier le mode de fonctionnement du marché dans les domaines cernés en faisant participer les groupes clés, notamment les consommateurs canadiens et d'autres groupes au pays et à l'étranger.

La participation de groupes et de secteurs cibles aux initiatives de modernisation du marché vise à enrichir les connaissances, à accroître les capacités et les compétences et à influencer les comportements, de manière à améliorer les pratiques et à encourager des dépenses de consommation judicieuses.

Ainsi, les Canadiens continueront à profiter d'un marché qui inspire confiance et où les entreprises peuvent tirer profit du potentiel de la technologie, de l'innovation et de la concurrence, tandis que les consommateurs auront accès aux connaissances et aux outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées.

### PASSERELLE D'INFORMATION POUR LE CONSOMMATEUR CANADIEN

Portail innovateur de Gouvernement en direct, la Passerelle d'information pour le consommateur canadien offre un guichet d'accès unique à de l'information destinée aux consommateurs provenant de 40 ministères et organismes fédéraux et de plus de 250 partenaires d'administrations publiques des provinces et des territoires. Ce site primé fournit aux consommateurs les outils qui leur permettront de prendre des décisions d'achat iudicieuses et de choisir des produits qui ne compromettent pas leur sécurité ou leur santé. Il les avise aussi de rappels de produits et d'escroqueries et leur explique où s'adresser pour les recours. D'ici la fin de l'exercice, la Passerelle fournira un accès similaire aux collections de renseignements d'ONG qui offrent des services aux consommateurs et elle comprendra un outil central d'enregistrement et de diffusion des plaintes.

www.infoconsommation.ca

### Principaux engagements en matière de résultats

Marché: Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs

Pour que le marché réponde aux besoins, attire l'investissement et encourage des dépenses de consommation judicieuses ainsi que des canaux de distribution ouverts, ses structures doivent favoriser la concurrence par les prix, le choix de produits et la communication en temps opportun de renseignements exacts aux intervenants du marché. Ces structures doivent également alléger le fardeau réglementaire, inspirer confiance et stimuler l'innovation. Il faut que les consommateurs, les entreprises et les investisseurs les considèrent comme étant non seulement de calibre mondial, mais aussi adaptées à l'évolution du climat économique.

Mesures Canada, par exemple, reverra les exigences législatives afin de tenir compte des résultats de consultations approfondies menées auprès des intervenants, de même que de la nécessité de s'adapter à l'évolution du contexte concernant le niveau d'intervention nécessaire, afin de mesurer avec exactitude les produits pétroliers (au niveau du commerce de gros) et l'électricité. Ces travaux devraient permettre d'assurer une mesure exacte et équitable dans les secteurs en aval du commerce de produits pétroliers et de l'électricité, à un coût raisonnable et sans porter atteinte à la protection des consommateurs et d'autres parties vulnérables.

On trouvera à l'annexe 3 d'autres exemples d'activités menées par les organismes de services axés sur le marché en vue de moderniser les structures du marché.

Marché : S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres

La déréglementation, l'expansion des secteurs et la complexité croissante des transactions conclues sur le marché mondial obligent les organismes de services axés sur le marché à examiner et à améliorer continuellement les pratiques, les connaissances, les services et les interventions. Il ne suffit pas d'établir les règles qui régissent le marché. En formant des partenariats et en menant des consultations, le Ministère assure la conformité à ces règles grâce à toute une gamme d'activités : sensibilisation, soutien actif de la conformité volontaire, promotion de la modification des comportements et de l'adoption de pratiques responsables et, s'il y a lieu, application directe des règles pour prévenir les comportements anticoncurrentiels, frauduleux, inéquitables ou trompeurs et y mettre fin.

À titre d'exemple, les pratiques anticoncurrentielles de cartels internationaux entraînent une hausse des prix pour les consommateurs, tant canadiens qu'étrangers. Le Bureau de la concurrence continuera à établir des partenariats et à élaborer les outils les plus modernes requis pour repérer les cartels internationaux anticoncurrentiels et faire enquête à leur sujet. On s'attend à un accroissement du dépistage des pratiques cartellaires et des poursuites en justice, et à des économies pour les consommateurs.

L'annexe 3 fait état d'autres secteurs prioritaires dans lesquels le Ministère interviendra au cours de la période de planification, en vue d'encourager des comportements sur le marché qui appuient et respectent les lois, les règlements, les politiques et les procédures cadres.

### Marché : Renforcer la confiance dans le marché

La confiance dans le marché est essentielle pour attirer l'investissement, favoriser l'innovation et instaurer un climat propice à l'information des consommateurs. En raison de la rapidité des changements technologiques, les entreprises, les innovateurs et les consommateurs doivent être bien informés et avoir accès à des outils conviviaux de pointe pour prospérer dans l'économie du savoir. Les citoyens doivent avoir rapidement accès à l'information sur la propriété intellectuelle, à la constitution en société de régime fédéral et aux mécanismes de recours pour que le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale.

Dans le domaine de la faillite, par exemple, l'imposition de sanctions aux syndics en cas de faute professionnelle n'est pas une procédure bien connue et elle est considérée comme interminable. De façon à accroître la confiance des clients dans la capacité d'Industrie Canada de réglementer la conduite de cette catégorie professionnelle, le Bureau du surintendant des faillites Canada rationalisera ses procédures pour le traitement des dossiers mettant en cause la conduite professionnelle des syndics et accroîtra la transparence du système. Cette activité, de même que les autres activités prioritaires des organismes de services axés sur le marché, vise à fournir le niveau et le type d'information requis pour renforcer la confiance des consommateurs et des entreprises dans le marché et favoriser leur participation active.

On trouvera à l'annexe 3 d'autres exemples d'activités menées par les organismes de services axés sur le marché pour renforcer la confiance dans le marché.

#### INVESTISSEMENT : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

#### L'importance de l'investissement

À l'instar de nombreux autres pays, le Canada ne peut se passer de l'investissement et de la formation de capital pour stimuler la croissance économique et l'innovation et assurer un développement durable. En plus de favoriser directement la création d'emplois, d'accroître les recettes fiscales et de permettre l'achat de biens et services au Canada, l'investissement direct étranger (IDE) peut également accroître la productivité canadienne grâce au transfert de nouvelles technologies, au perfectionnement des compétences en gestion et en marketing, à la promotion du développement durable et à un meilleur accès aux marchés et aux débouchés commerciaux.

Des études menées au Canada donnent à penser que les filiales d'entreprises étrangères contribuent grandement à augmenter le taux de productivité, le niveau d'investissement de capitaux et l'intensité de la R-D au Canada. En d'autres termes, l'IDE est un élément indispensable à l'essor d'une économie du savoir novatrice.

En outre, l'investissement intérieur, en particulier celui des milieux d'affaires canadiens, y compris l'investissement autochtone, contribue grandement à la création d'emplois. Il ressort des études réalisées par Statistique Canada que, ces dernières années, entre 70 et 80 p. 100 de la création nette d'emplois au pays est attribuable aux PME.

#### Le défi de l'investissement

Dans le contexte de l'économie du savoir et de la mondialisation, la concurrence autour des investissements s'est intensifiée. L'IDE dépend de plus en plus de facteurs comme un bassin de main-d'œuvre qualifiée, une solide infrastructure et une économie dynamique et

novatrice. À ce chapitre, le Canada occupe déjà un rang enviable à plus d'un titre. Par exemple, les facteurs économiques fondamentaux du Canada et les avantages relatifs qu'il offre sur le plan des coûts créent un climat d'affaires très favorable. Des éléments tels que l'équilibre budgétaire du gouvernement, le faible taux d'inflation et les taux d'intérêt peu élevés créent un climat financier compétitif. La situation géographique du pays et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui lui facilitent l'accès au marché américain, ainsi que son bassin de maind'œuvre qualifiée font du Canada un pays très attrayant pour les investisseurs. Toutefois, on peut faire encore davantage pour renforcer l'attrait du Canada et en faire un lieu de prédilection pour les investisseurs.

En raison notamment de l'attrait du Canada comme pays d'investissement, la valeur de l'IDE au pays a atteint 291 milliards de dollars en 2000, soit une progression de 122 p. 100 depuis 1990. Toutefois, la part canadienne de l'IDE dans les pays signataires de l'ALENA a chuté, passant d'environ 21 p. 100 en 1990 à 13 p. 100 en 2000. Entre autres facteurs, les obstacles réglementaires réels ou perçus mettent peut-être un frein à l'investissement des multinationales et au réinvestissement des entreprises au Canada. Pour accroître sa part de l'IDE sur le marché nord-américain, le Canada doit mieux faire connaître les avantages qu'il offre dans le contexte nord-américain aux investisseurs des marchés qui génèrent des niveaux élevés d'IDE.

Les investissements des entreprises au Canada pour consolider des activités existantes contribuent grandement par ailleurs à l'amélioration de la productivité et à la croissance économique. Or, comparativement aux autres pays, le Canada enregistre un faible taux d'investissement intérieur par rapport à son produit intérieur brut (PIB), en particulier dans les machines et l'équipement (M-E), ce qui explique en partie sa faible performance sur le plan de la productivité. En 1999, l'investissement canadien dans les M-E par rapport au PIB a été de 30 p. 100 inférieur à celui des États-Unis.

L'un des objectifs stratégiques des activités de programmes fédéraux en matière d'investissement est d'améliorer la situation du Canada en tant que destination privilégiée de l'IDE. Depuis 1997, la responsabilité de la coordination des diverses activités fédérales incombe d'abord et avant tout à Partenaires pour l'investissement au Canada. L'organisme relève à la fois du sous-ministre d'Industrie Canada et du sous-ministre du commerce international, Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI), les deux ministères qui ont présidé à sa création. Ces deux sous-ministres, avec l'aide du conseil des sous-ministres des ministères concernés, supervisent les activités afin de mettre en place les quatre piliers de la stratégie :

- créer un climat d'investissement intérieur concurrentiel:
- doter le Canada d'une image de marque positive et la faire connaître;
- mettre en œuvre des campagnes efficaces et ciblées;
- faire participer les partenaires des divers paliers de gouvernement.

Il est également prioritaire d'accroître la capacité des PME et des entreprises autochtones en raison de leur contribution à l'économie canadienne.

#### COMPARAISON DES COÛTS DES ENTREPRISES

Industrie Canada envisage de faire connaître les résultats d'une nouvelle étude réalisée par la société KPMG pour comparer les coûts d'affaires en Amérique du Nord, en Europe et au Japon. Dans l'ensemble, les résultats du Canada se sont révélés extrêmement favorables et ils mettent en évidence un attribut d'importance critique pour l'investissement, à savoir la compétitivité sur le plan des coûts. Dans le cadre de diverses manifestations au pays et à l'étranger (comme Bio 2002 et Farnborough International), le Ministère fera la preuve que le Canada est un endroit à privilégier pour les investisseurs. Industrie Canada envisage d'utiliser les résultats de l'étude pour appuyer ses activités de promotion de l'investissement en vue de continuer à attirer et à maintenir au pays les investissements canadiens et étrangers.

#### Les mesures prises par Industrie Canada

Les activités d'Industrie Canada au chapitre de l'investissement appuient les quatre piliers de la stratégie fédérale en matière d'investissement. Dans ce dossier, le Ministère collabore avec ses partenaires fédéraux, les ministères et organismes provinciaux et territoriaux, de même qu'avec le secteur privé, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives précises liées à sa politique en matière d'investissement, à la promotion de l'image de marque du Canada, aux campagnes menées pour attirer l'investissement sur les marchés et dans les secteurs prioritaires, ainsi qu'à l'investissement des PME et des entreprises autochtones.

D'autres objectifs stratégiques et les activités connexes sont par ailleurs étroitement liés à la stratégie fédérale en matière d'investissement. Leur réalisation repose sur de nombreux facteurs d'une importance fondamentale pour attirer les investisseurs tels que les attributs suivants d'une économie productive et dynamique : une structure de marché concurrentielle, des niveaux

d'innovation élevés, l'accès à une maind'œuvre hautement qualifiée, des secteurs concurrentiels ayant un potentiel de croissance élevé et des relations harmonieuses avec les partenaires commerciaux.

### Principaux engagements en matière de résultats

Investissement : Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger

Il faudra éliminer les obstacles à l'investissement intérieur et étranger (règlements et autres programmes) réels ou perçus, sans porter atteinte à l'intégrité de l'esprit de cette réglementation ou de ces programmes. Il faut également mieux saisir et comprendre les principaux obstacles à l'investissement et établir des partenariats plus solides et plus stratégiques pour améliorer le climat d'investissement.

En collaboration avec ses partenaires et clients, Industrie Canada s'emploie à améliorer le climat d'investissement intérieur et international en adoptant, pour régir le marché, des lois et des règlements concurrentiels, efficaces et équitables, à la fois pour les entreprises et les consommateurs. À cette fin, le Ministère s'engage à mener à bien les objectifs suivants :

- investir dans le développement durable;
- moderniser le droit de la concurrence;
- mettre en œuvre des politiques pour lever les obstacles à l'investissement relatifs à la propriété intellectuelle, à la protection des brevets et à la gestion des risques;
- harmoniser ses politiques avec celles des autres organismes compétents;
- promouvoir les normes canadiennes;
- participer aux traités bilatéraux, régionaux et multilatéraux visant le commerce et l'investissement.

En conséquence des attentats terroristes aux États-Unis, l'une des grandes priorités d'Industrie Canada consiste à assurer le maintien d'une bonne circulation des biens et des services à la frontière canado-américaine.

On trouvera à l'annexe 4 des précisions sur les activités qu'entreprendra Industrie Canada à l'appui de ces engagements.

### Investissement : Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement

Les études ont montré que le Canada n'est pas le premier choix de nombreux investisseurs, car ils sont mal informés ou ne l'envisagent pas à sa juste valeur comme un lieu de prédilection pour leurs investissements. Il faut formuler nos messages de base et les communiquer régulièrement, de manière à toucher des groupes cibles soigneusement choisis. Il convient par ailleurs de faire les efforts requis pour réunir des données comparatives utiles sur les possibilités d'investissement au pays, en mettant l'accent sur les avantages du Canada.

Industrie Canada, en particulier par l'intermédiaire de Partenaires pour l'investissement au Canada, prend des mesures pour mieux faire connaître les avantages qu'offre le Canada en tant que lieu d'investissement. L'objectif est de mieux faire connaître auprès des investisseurs potentiels les attraits canadiens. Les investisseurs doivent être mieux informés des possibilités de créer des entreprises à valeur ajoutée sur le territoire canadien, en particulier dans les secteurs prioritaires. Améliorer l'image du Canada en tant que destination privilégiée pour l'investissement étranger constitue un moyen efficace de combler le fossé entre la réalité et les perceptions actuelles que les investisseurs éventuels ont du pays. Comme le montrent les développements ultérieurs aux attentats du 11 septembre 2001, ces problèmes exigent une attention soutenue pour être convenablement résolus.

On trouvera à l'annexe 4 une description des activités qui aideront le Ministère à mieux faire connaître le Canada comme lieu privilégié pour l'investissement.

Investissement : Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels

Industrie Canada collabore avec différents partenaires, afin d'attirer et de conserver les investissements des multinationales au pays, grâce à des campagnes concertées et ciblées. Les efforts du Ministère portent sur les possibilités d'investissement dans des secteurs prioritaires et sur des marchés cibles en Asie (République de Corée et Japon), en Europe (Royaume-Uni, France, Italie, Pays-Bas, Allemagne et Suède) et aux États-Unis. En collaboration avec les ambassades du Canada à l'étranger et avec d'autres partenaires, le Ministère assure des services d'aide concertés, afin de répondre aux besoins

#### SECTEURS D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRES

Afin d'accroître l'IDE, il est important de cerner les secteurs industriels qui offrent le plus grand potentiel de retombées économiques et où le Canada constitue un lieu d'investissement concurrentiel. Ensuite, une attention particulière est accordée aux entreprises de ces secteurs qui semblent les plus prometteuses. Les secteurs d'investissement prioritaires d'Industrie Canada sont les suivants :

- les technologies de l'information et des communications;
- les sciences de la vie (biotechnologie, instruments médicaux et produits pharmaceutiques);
- · l'aérospatiale et la défense;
- · l'industrie automobile:
- · les technologies de l'énergie;
- · les produits chimiques et pétrochimiques.

Agriculture et Agroalimentaire Canada et Ressources naturelles Canada sont des partenaires sectoriels clés.

www.investiraucanada.gc.ca

d'investissement de multinationales ciblées au Canada et à l'étranger.

En outre, le Ministère appuie activement les campagnes du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires, menées sous l'égide de Partenaires pour l'investissement au Canada, qui visent à cerner les possibilités et à promouvoir le Canada comme lieu de prédilection où investir davantage ou réinvestir. Témoigne des efforts consentis à cet égard, le travail effectué pour mettre en place une capacité systématique et coordonnée, réunir des renseignements commerciaux stratégiques et cohérents à l'intention d'investisseurs potentiels sérieux et coordonner les possibilités d'investissement entre les parties intéressées.

On trouvera à l'annexe 4 des détails sur d'autres activités menées à l'appui de cet important engagement.

### Investissement : Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

Industrie Canada s'emploie à accroître l'investissement des PME et de groupes ciblés qui jouent un rôle majeur en stimulant la croissance et l'emploi dans l'économie canadienne. Pour les inciter à investir, il est impératif de développer les capacités au niveau communautaire (p. ex., au sein de la population autochtone). Parmi les autres problèmes à régler, mentionnons le manque de moyens des entreprises (en ce qui a trait au marketing et à la promotion), le manque d'accès aux capitaux et l'insuffisance du capital risque disponible.

L'aménagement d'une infrastructure dans les collectivités urbaines et rurales de toutes les régions du Canada constitue l'un des moyens choisis par le gouvernement pour appuyer les

PME et les entreprises autochtones. Les grands projets d'infrastructure embrassent tout un éventail de secteurs, depuis la voirie jusqu'aux transports en commun, en passant par le traitement des eaux usées. Ces projets peuvent avoir des retombées économiques et sociales durables, tout en insufflant un dynamisme et en apportant des avantages à long terme au chapitre de la productivité. Le 5 février 2002, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-49 portant création du Programme du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Le Fonds investira 2 milliards de dollars dans des projets d'infrastructure stratégique d'envergure qui seront réalisés dans tout le Canada. Dès que la Chambre des communes aura adopté ce projet de loi, le gouvernement du Canada annoncera les paramètres précis du nouveau programme.

#### **JEUNES ENTREPRENEURS**

Le gouvernement du Canada encourage les jeunes entrepreneurs en faisant équipe avec deux organismes à but non lucratif du secteur privé, afin qu'ils puissent donner de l'ampleur à leurs programmes destinés aux jeunes. La Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs élargira son programme Jeunes entrepreneurs, tandis que la société Shad International élargira la portée de son programme Shad Valley. En 2001-2002, le budget de 2001 leur a consacré 7,5 et 6 millions de dollars, respectivement.

On trouvera à l'annexe 4 des exemples d'activités autres que ces efforts pangouvernementaux, menées par Industrie Canada pour stimuler l'investissement dans ce domaine.

#### ÉDIFIER L'INFRASTRUCTURE DU XXI° SIÈCLE

Le Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO) représente un investissement fédéral de 680,7 millions de dollars, échelonné sur six ans, dans le cadre d'un programme de partenariat avec l'Ontario, ses administrations municipales et le secteur privé. Il a pour objet d'investir dans les infrastructures municipales urbaines et rurales de l'Ontario. La grande priorité consistera à consacrer au moins 40 p. 100 des fonds du Programme au Fonds d'habilitation municipale écologique et au Fonds d'investissement municipal écologique ainsi qu'au moins 15 p. 100 aux collectivités rurales. Le PICO devrait susciter plus de 2 milliards de dollars d'investissement en capital dans la province d'ici 2006. Dans d'autres régions du Canada, la prestation du programme correspondant est assurée par les organismes de développement régional et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

#### COMMERCE : Travailler avec les Canadiens pour accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

#### L'importance du commerce

Nulle autre grande économie n'est davantage axée sur le commerce extérieur que le Canada. Plus de 43 p. 100 du PIB du pays lui est attribuable, soit une proportion plus élevée que dans tout autre pays du G-7. Un emploi sur trois au Canada est tributaire du commerce. La croissance des exportations canadiennes joue un rôle majeur en favorisant la création d'emplois très rémunérateurs, de longue durée et à forte concentration de savoir, autrement dit les emplois de l'avenir.

Les exportations canadiennes ont continué d'augmenter. La proportion de celles qui sont destinées aux États-Unis est également en hausse et représente actuellement environ 85 p. 100 du commerce canadien de marchandises. Les répercussions du 11 septembre dernier ont fait ressortir la dépendance du Canada à l'égard du

commerce avec les États-Unis. Comme 70 p. 100 de la valeur des marchandises expédiées aux États-Unis sont transportées par camion, les retards à la frontière canado-américaine soulèvent des inquiétudes. En raison de l'intégration de l'économie nord-américaine sur un axe nord-sud, la valeur du trafic quotidien de marchandises à la frontière canado-américaine s'élève à 1,9 milliard de dollars.

#### Le défi du commerce

La Stratégie de promotion du commerce international du gouvernement fédéral a pour but d'aider les entreprises canadiennes à tirer parti des débouchés internationaux, tout en atténuant les risques dans une économie mondiale plus concurrentielle et en pleine évolution. Le but ultime consiste à offrir aux Canadiens un niveau d'emploi et de salaire élevé ainsi qu'un meilleur niveau de vie. À cette fin, le gouvernement fédéral a établi les objectifs suivants pour ses programmes et services de promotion du commerce international :

- faire du Canada la meilleure nation commerçante en améliorant sa compétitivité internationale;
- créer des emplois et stimuler la croissance économique au Canada;
- jouer un rôle de premier plan dans la libéralisation des échanges mondiaux pour assurer l'adoption d'un cadre commercial équitable fondé sur des règles.

Le ralentissement économique mondial et les répercussions des attentats du 11 septembre ont créé un climat d'incertitude qui pèse sur le commerce extérieur canadien, mais les problèmes structurels relatifs à la frontière canado-américaine existaient auparavant. Le Canada prend des mesures, de concert avec les États-Unis, pour résoudre les problèmes d'infrastructure et évaluer le prédédouanement des marchandises et l'accomplissement préalable des formalités douanières pour

les particuliers, tout en traitant les préoccupations relatives à la sécurité. Les nouvelles mesures qui seront prises par le gouvernement ont été annoncées récemment dans le budget de 2001.

#### Un nouveau programme D'Infrastructure frontalière

Le budget de 2001, qui prévoit 600 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour un nouveau programme d'infrastructure frontalière, permet au gouvernement fédéral de relever en partie les défis liés aux aspects structurels du commerce. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement s'associera avec les provinces et les territoires, les municipalités et le secteur privé pour contribuer au financement d'améliorations de l'infrastructure à la frontière ou à ses abords. Le gouvernement fédéral a également l'intention de collaborer avec les États-Unis pour assurer une approche concertée en ce qui a trait à l'infrastructure frontalière. Parmi les projets qui pourraient bénéficier d'un soutien du programme, mentionnons la construction de nouvelles routes ou l'amélioration du réseau routier donnant accès aux postes frontaliers, la mise en place de centres de traitement des véhicules commerciaux. pour réduire le temps de dédouanement à la frontière, ainsi qu'une « infrastructure souple », comme les systèmes de transport intelligents. Ce montant s'ajoute aux 600 millions de dollars prévus en 2000 pour le Programme stratégique d'amélioration des routes.

#### Les mesures prises par Industrie Canada

Le contexte international continue d'évoluer rapidement et Industrie Canada collaborera avec le MAECI afin de mettre à jour ses initiatives commerciales pour s'assurer qu'elles sont pertinentes et qu'elles répondent aux besoins des Canadiens. Le Ministère est particulièrement bien placé pour travailler avec les Canadiens en vue d'accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux, ainsi qu'en témoignent les exemples suivants.

■ Afin de stimuler le commerce, Industrie Canada peut jouer un plus grand rôle pour aider les entreprises à devenir plus productives et concurrentielles dans l'économie du savoir, en favorisant l'innovation et en attirant d'autres investissements. Les secteurs concurrentiels de la nouvelle économie sont ainsi en mesure de soutenir la concurrence pour conquérir des marchés au pays et à l'étranger.

- Le Ministère joue un rôle dynamique en aidant les entreprises à se préparer à se lancer dans le commerce électronique.
- Il contribue à assurer un développement durable, tant au pays qu'à l'échelle internationale, en favorisant la croissance d'une industrie environnementale dynamique, répondant aux besoins.
- Industrie Canada fait connaître les solutions environnementales canadiennes à l'étranger pour appuyer son programme de développement durable.
- Il cherche à favoriser une plus grande compréhension des rapports entre les problèmes commerciaux, sociaux et environnementaux.

Le Ministère est l'un des membres fondateurs d'Équipe Canada inc, organisme virtuel qui regroupe plus d'une vingtaine de ministères et organismes fédéraux travaillant en collaboration sous la gouverne du MAECI, pour offrir aux entreprises des services de soutien au commerce parfaitement intégrés. En partenariat avec les provinces et territoires, Équipe Canada inc fournit un point d'accès unique aux services et aux programmes publics de développement du commerce international (http://exportsource.ca/heading\_f.cfm?HDG\_ID=658).

### Principaux engagements en matière de résultats

Commerce : Maintenir et améliorer l'accès aux marchés

Dans leurs efforts pour soutenir la concurrence internationale, les entreprises recherchent un environnement commercial prévisible et ouvert. Le gouvernement du Canada s'est engagé à faciliter l'accès des entreprises canadiennes aux marchés et à moderniser les activités frontalières communes. De concert avec le MAECI, Industrie Canada a un rôle important à jouer dans ses activités multilatérales et bilatérales avec les partenaires internationaux pour éliminer les obstacles, là où ils existent, parvenir à des normes mutuellement reconnues, promouvoir le développement durable et défendre les intérêts canadiens à l'étranger. Le Ministère collaborera également avec d'autres ministères et organismes publics pour résoudre les problèmes se rapportant à la frontière canado-américaine. Sur le plan intérieur, Industrie Canada travaille en étroite collaboration avec les administrations provinciales et territoriales pour faciliter l'élimination des obstacles au commerce intérieur.

On trouvera à l'annexe 5 une description des différentes activités visant à créer un climat propice aux affaires et à aider les entreprises à soutenir la concurrence internationale.

#### Commerce : Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs

Les entreprises qui exportent avec succès contribuent grandement au dynamisme de l'économie. Les études indiquent que les entreprises exportatrices sont plus rentables et offrent des emplois plus rémunérateurs que celles qui n'exportent pas. Cependant, peu d'entreprises canadiennes exportent et près de 50 p. 100 des exportations du pays sont attribuables aux 50 plus grands exportateurs. Il est possible d'accroître le nombre d'exportateurs et d'améliorer leur rendement sur les marchés étrangers.

Les exportateurs canadiens se heurtent à plusieurs difficultés. Des études ont montré que près de 50 p. 100 des entreprises qui se lancent sur les marchés internationaux ont exporté dans les deux ans suivant leur

création. Elles en sont alors à leurs premières armes non seulement dans le monde des affaires, mais aussi sur les marchés d'exportation. Ces entreprises disposent souvent de ressources humaines et financières fort limitées. En raison de la proximité des États-Unis et des similitudes de langue et de culture, nombre de nouveaux exportateurs se tournent vers le marché américain, mais d'autres choisissent des marchés plus éloignés. Les nouveaux exportateurs doivent souvent résoudre des problèmes logistiques fondamentaux pour exporter leurs produits et les acheminer à l'étranger.

#### **CENTRES DE COMMERCE INTERNATIONAL**

Grâce à ses dix Centres de commerce international (CCI) et à ses deux bureaux auxiliaires répartis dans toutes les régions du pays, Industrie Canada est particulièrement bien placé pour travailler en étroite collaboration avec les exportateurs canadiens, notamment les PME, afin de les aider à mieux se préparer à exporter et à améliorer leur capacité d'assurer une présence soutenue sur les marchés étrangers. Les CCI disposent d'excellents réseaux dans les régions et continueront de collaborer avec les Réseaux commerciaux régionaux, qui regroupent les administrations publiques provinciales, territoriales, régionales et locales, les chambres de commerce, les ONG et les associations du secteur privé, pour répondre aux besoins particuliers des entreprises dans chaque région.

Industrie Canada continuera à travailler en étroite collaboration avec les nouveaux exportateurs et les exportateurs potentiels, afin de mieux leur faire connaître les avantages et les démarches liés à l'exportation et de les aider à améliorer leur capacité d'exportation et leur degré de préparation en vue de contribuer à leur réussite soutenue sur les marchés.

On trouvera à l'annexe 5 une description des différents programmes et activités qui aident les exportateurs à cet égard.

#### Commerce : Développer les marchés étrangers

Les exportateurs canadiens expérimentés qui s'efforcent d'accroître et de diversifier leurs marchés ont besoin d'information, notamment de renseignements commerciaux sur les marchés étrangers, pour prendre des décisions d'affaires éclairées et saisir rapidement les occasions qui se présentent. Il leur faut également des possibilités de réseautage pour faire connaître leurs capacités, établir des relations et planter des jalons.

Les entreprises canadiennes sont maintenant bien établies dans la nouvelle économie, dans des secteurs comme les télécommunications et les nouveaux médias, la biotechnologie, la fabrication de pointe et les nouvelles technologies environnementales. Compte tenu de la demande mondiale croissante de produits à forte valeur ajoutée offerts par ces secteurs, il importe de faire connaître les points forts des entreprises canadiennes.

Industrie Canada contribuera grandement à promouvoir l'image de marque du Canada en tant que pays innovateur, de haute technologie et source d'approvisionnement de premier ordre. Le Ministère veille à rehausser la présence du Canada lorsqu'il participe à des foires commerciales internationales de grande importance. Pour aider les entreprises canadiennes à exploiter les débouchés à l'étranger, Industrie Canada fournit des renseignements commerciaux en ligne et d'autres services commerciaux aux nouveaux exportateurs et aux exportateurs établis.

On trouvera à l'annexe 5 une description d'autres activités menées par Industrie Canada pour favoriser le développement des marchés étrangers.

#### **ÉQUIPES SECTORIELLES COMMERCIALES CANADA**

Les Équipes sectorielles commerciales Canada reposent sur une collaboration entre le gouvernement et l'industrie pour coordonner la planification et la mise en œuvre d'activités liées à la promotion du commerce. Entre autres, elles organisent des salons professionnels, des missions commerciales, des activités de jumelage et elles fournissent des renseignements commerciaux sur les marchés cibles. Industrie Canada assure (seul ou en collaboration) la gestion des Équipes sectorielles commerciales Canada dans plusieurs secteurs industriels clés :

- · aérospatiale et défense
- automobile
- bio-industries
- · bois et autres matériaux de construction
- · industries de la santé
- · industries de services
- · industries environnementales
- · matériel et services d'énergie électrique
- · matières plastiques
- technologies de l'information et des communications.

http://ttcs.ic.gc.ca

## Commerce : Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international

Le Ministère travaille avec le vaste réseau formé par les membres d'Équipe Canada inc, pour offrir de façon intégrée les programmes et services qui s'adressent aux exportateurs canadiens, et il continuera à en être un membre actif.

Dans les régions, Industrie Canada collabore avec tous les paliers de gouvernement et d'autres organismes par l'intermédiaire des Réseaux commerciaux régionaux, afin d'aider les entreprises clientes dans leurs initiatives de développement des exportations.

On trouvera à l'annexe 5 une description des principales activités visant à honorer cet engagement fort important.

# C. Apport d'Industrie Canada à l'initiative Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes

L'initiative Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes fournit un cadre de gestion au gouvernement du Canada. On y définit un programme de gestion du changement à moyen terme qui met l'accent sur six grandes initiatives. Les paragraphes qui suivent expliquent l'apport d'Industrie Canada à un tel programme.

# Prestation de services axée sur les citoyens

Afin de réaliser les objectifs énoncés dans l'initiative *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, les ministères doivent concentrer leurs efforts sur la satisfaction de la clientèle (Initiative d'amélioration du service), l'amélioration de l'accès des citoyens (réseau des Centres de services aux entreprises du Canada et Service Canada) et la modernisation de la prestation de services (Gouvernement en direct).

#### Initiative d'amélioration du service

Au cours de la deuxième étape de l'Initiative d'amélioration du service, chaque ministère responsable doit :

- établir des objectifs annuels en vue d'améliorer la satisfaction de la clientèle;
- adopter des plans d'amélioration du service fondés sur les priorités de la clientèle;
- prendre des mesures concrètes à l'égard des grandes priorités de la clientèle;
- rendre compte de son rendement par rapport aux normes de service;
- rendre compte de la satisfaction de la clientèle par rapport aux données de référence.

Au cours du prochain exercice, les activités du Ministère relatives à l'Initiative d'amélioration du service seront axées sur les domaines où il assure un service direct à la population canadienne. Industrie Canada se penchera sur les normes de service établies ces dernières années et assurera un suivi systématique à cet égard. Après une série d'évaluations indépendantes selon les critères d'excellence du prix canadien de la qualité, Industrie Canada mettra la dernière main aux plans d'amélioration du service, après quoi il assurera leur mise en œuvre au cours des trois exercices suivants. Le Ministère déterminera en outre les données de référence en matière de satisfaction de la clientèle. Les unités fonctionnelles ont précisé ou préciseront les objectifs en la matière et établiront des plans d'action pour cerner les possibilités d'amélioration et en assurer le suivi pour différents services clés :

- service de recherche de noms en relation avec l'insolvabilité au Bureau du surintendant des faillites;
- site Web de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada;
- programme de contributions de l'Initiative fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor);
- programme de contributions d'Entreprise autochtone Canada;
- service en ligne de constitution en société de la Direction générale des corporations;
- portail Internet *ExportSource*(http://exportsource.ca) s'adressant
  aux entreprises qui exportent déjà ou
  qui espèrent le faire;
- activités de sensibilisation des Centres de commerce international;
- Mesures Canada;
- centre d'information du Bureau de la concurrence.

# RÉSEAU DES CENTRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA

Le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) a su mettre en place un système modèle de collaboration efficace avec les provinces et les territoires pour offrir aux entreprises des services axés sur la clientèle. Les CSEC, c'est:

- · 13 centres et 343 partenaires communautaires;
- le choix du mode d'accès par téléphone, par Internet et en personne;
- la publication et l'évaluation des normes de service.

On trouvera dans le site Web du réseau des CSEC tous les détails sur ses réalisations.

www.rcsec.org/rapport\_annuel

#### Gouvernement en direct

Afin d'améliorer la gestion de ses programmes et de mieux servir les Canadiens, l'un des objectifs clés de l'initiative Gouvernement en direct (GED) consiste à promouvoir la prestation intégrée de services aux Canadiens, structurée selon les besoins de la clientèle et transcendant les frontières entre les ministères. Cette intégration permettra de mieux renseigner la direction et les intervenants de la gestion des Ressources humaines et des communications. Elle aidera aussi à relever les défis associés à la restructuration des activités, à la mise à jour de l'accès sécurisé et à la mise à niveau de l'infrastructure. La résolution des difficultés associées à l'intégration de ces fonctions de soutien est au cœur de la réussite de GED à Industrie Canada.

Industrie Canada est à la tête du développement de plusieurs sites issus de partenariats et s'adressant aux entreprises et aux consommateurs. D'après une étude menée récemment par Accenture, le recours à des portails comme ceux du site du Canada (trois portails s'adressant respectivement aux Canadiens,

aux entreprises canadiennes et aux non-Canadiens) ainsi que la présentation axée sur le citoyen, ont permis au Canada de se hisser au premier rang mondial en ce qui concerne l'offre en ligne de services publics. Industrie Canada administre l'un de ces portails pour le compte de cinq ministères partenaires. Portaildesaffaires.ca (http:// portaildesaffaires.ca) améliore considérablement les services et renseignements stratégiques destinés aux entreprises. Ce guichet unique leur permet d'obtenir auprès du gouvernement du Canada et des administrations provinciales, territoriales et municipales des renseignements et des services commerciaux utiles.

Strategis continuera d'évoluer en tant que plate-forme présentant la diversité des services d'information et des services de transaction offerts par Industrie Canada. Le Ministère uniformisera la présentation du site et le rendra plus convivial. Il perfectionnera les moteurs de recherche et intensifiera l'indexage et la classification du contenu pour améliorer l'interopérabilité de Strategis avec les portails des secteurs privé et public. Le Ministère adoptera de nouvelles méthodes administratives pour accroître l'efficacité des activités et réduire les délais de publication.

#### **AUTRES SITES ISSUS DE PARTENARIATS**

Industrie Canada administre d'autres sites issus de partenariats :

- Innovation au Canada (http://innovation.gc.ca)
- Sources de financement (http://strategis.gc.ca/sources)
- ExportSource (http://exportsource.ca)
- Système d'aide au démarrage d'une entreprise (http://sade.rcsec.org)
- Passerelle d'information pour le consommateur canadien (www.infoconsommation.ca)

Industrie Canada continue de rechercher activement de nouveaux modes de collaboration et des possibilités d'intégration au sein du gouvernement fédéral ainsi qu'avec d'autres juridictions.

Depuis que *Strategis* a ouvert la voie, il y a cinq ans, Industrie Canada a acquis une expérience fort précieuse dans le domaine des services et connaît mieux les attentes de la clientèle. Les Canadiens sont régulièrement sondés et l'on suit de très près les niveaux de service. Les unités fonctionnelles et leurs gestionnaires sont encouragés par les observations positives recueillies lors de vastes consultations et de groupes de discussion et par les statistiques de suivi sur l'utilisation. Les commentaires et la rétroaction constante émanant des citoyens et des entreprises continueront à orienter la mise au point des services en ligne.

Bien que le budget de 2001 ait repoussé d'un an, soit de 2004 à 2005, l'échéance de Gouvernement en direct, Industrie Canada s'est fixé un objectif plus rapproché, 2003, pour la prestation de services électroniques, compte tenu de l'importance de GED pour l'adoption du commerce électronique dans tous les secteurs de l'économie. Dans cette optique, 18 services clés d'Industrie Canada s'adressant aux entreprises, aux consommateurs, aux collectivités locales et aux étudiants sont ciblés.

Industrie Canada respecte les exigences à l'échelle du Ministère pour la première phase de GED: transmission d'information et de formulaires en ligne. À l'heure actuelle, 13 services clés présentent la majorité de leurs produits en ligne et travaillent actuellement à la restructuration de leurs méthodes. Vous pouvez consulter les derniers comptes rendus sur les progrès du Ministère en ce qui concerne GED sur le site suivant (www.ic.gc.ca/rapport-ged).

À mesure que se poursuivent les activités destinées à mettre en place les services électroniques entièrement intégrés de bout en bout, le gouvernement continuera à faire en sorte que la transmission et le traitement des renseignements personnels ou confidentiels soient conformes aux lois, aux règles et aux méthodes fédérales visant la protection de la vie privée. L'offre de services électroniques englobera la transmission par ligne sécurisée de tous les renseignements, services et programmes de financement relevant des unités fonctionnelles d'Industrie Canada, y compris la réception et le versement de fonds. À cette fin, la stratégie d'Industrie Canada relative au GED doit intégrer des systèmes de gestion interne optimisant le mode de fonctionnement du Ministère.

Le Ministère examine dans une perspective plus vaste l'offre de services en ligne, axée sur l'application de nouvelles technologies de l'information et des communications, dans le but de transformer plusieurs fonctions gouvernementales (liées à la démocratie représentative, à la participation des citoyens et à l'élaboration des lois et des politiques, et également à la prestation de services). Il s'agit d'un changement organisationnel fondamental qui concerne les processus et les extrants et qui repose sur une amélioration continue de l'efficacité et de l'efficience du gouvernement grâce à une gestion novatrice.

Pour permettre à Industrie Canada de continuer à jouer un rôle de premier plan et à intensifier la contribution du secteur privé, le Ministère mènera des travaux de recherche et formulera des propositions concernant le cybergouvernement afin de :

■ Se doter de l'orientation dont il a besoin pour devenir un modèle en matière de mise en œuvre du cybergouvernement et, ainsi, montrer les avantages de ce type d'innovation organisationnelle aux autres institutions des secteurs public et privé;



L'apparition de nouveaux marchés, de nouveaux débouchés et de nouveaux concurrents révolutionne le monde des affaires. *Strategis* et son mode de navigation simplifié vous donnent accès au marché mondial à partir de votre ordinateur.

Industrie Canada en lig	gne	Services et règlements
Carte du commerce canadien http://commercecan.ic.gc.ca	FedNor http://strategis.gc.ca/fednor	Bureau de la concurrence http://concurrence.ic.gc.ca
Cartes routières technologiques http://strategis.gc.ca/crt	Guides de l'industrie canadienne http://strategis.gc.ca/gic	Bureau du conseiller en éthique http://strategis.gc.ca/ethique
Le commerce électronique au Canada http://strategis.gc.ca/com-e détailinteractif.ca http://detailinteractif.ca	Investissement http://investiraucanada.gc.ca  Partenariat technologique Canada http://ptc.ic.gc.ca	Bureau du surintendant des faillites http://osb-bsf.ic.gc.ca Direction générale des corporations
Données sur le commerce en direct http://strategis.gc.ca/dcd ebiz.facile	Performance Plus http://pme.ic.gc.ca  Recherche, technologie et innovation	http://strategis.gc.ca/corporations  Enregistrement des lobbyistes http://strategis.gc.ca/lobbyiste
http://strategis.gc.ca/ebizfacile	http://strategis.gc.ca/innovationf	Gestion du spectre radioélectrique et des
Écoefficacité http://strategis.gc.ca/e2	Renseignements pour les consommateurs http://strategis.gc.ca/	télécommunications http://strategis.gc.ca/spectre
Entreprise autochtone Canada http://strategis.gc.ca/eac	consommateur	Mesures Canada http://mc.ic.gc.ca
Étapes vers le capital de croissance http://strategis.gc.ca/croissance	Réseau des entreprises canadiennes http://strategis.gc.ca/rec  Sources de financement	Office de la propriété intellectuelle du Canada http://opic.gc.ca
Étapes vers la compétitivité http://strategis.gc.ca/etapes	http://strategis.gc.ca/sources  Statistiques relatives à l'industrie canadienne http://strategis.gc.ca/sic	

■ Stimuler l'élaboration et l'application des nouvelles technologies de l'information et des communications ainsi que des procédés connexes, susceptibles de favoriser le développement de l'infrastructure du savoir d'Industrie Canada, d'améliorer la gestion des connaissances scientifiques et techniques du gouvernement et de faciliter la commercialisation des résultats de la R-D.

# Modernisation de la fonction de contrôleur

Comme l'une des grandes priorités du gouvernement consiste à adopter, à l'échelle de l'administration publique, une démarche axée sur la bonne gestion des ressources publiques et un processus décisionnel efficace, Industrie Canada participe activement à l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur. En juillet 2001, le Ministère a mené à bien une première étape clé, en évaluant la capacité de ses méthodes de gestion et en choisissant quatre secteurs prioritaires pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action en vue de mettre en œuvre l'initiative.

Les quatre secteurs prioritaires sont :

- valeurs et éthique;
- gestion du risque;
- mesure du rendement;
- rôle fonctionnel de spécialiste.

En s'appuyant sur les résultats de l'évaluation de la capacité, le Ministère mettra la dernière main à l'élaboration de la stratégie de modernisation de la fonction de contrôleur et entreprendra les activités suivantes :

- Présentation d'un plan d'action détaillé reposant sur la stratégie ratifiée par son comité de gestion.
- Élaboration d'un plan de communication pour faire connaître la fonction moderne de contrôleur au sein du Ministère. La mise en œuvre de la stratégie sera appuyée par le lancement de sites Internet et

- intranet, afin de communiquer de façon efficace, aux employés, aux clients et aux intervenants, l'information concernant la stratégie proprement dite, les progrès accomplis ainsi que les prochaines étapes.
- Élaboration d'un cadre intégré d'évaluation du rendement pour juger des progrès réalisés par rapport au plan d'action.

### Amélioration des rapports au Parlement

L'amélioration des rapports au Parlement a pour objet de communiquer aux députés et aux sénateurs une information de première qualité sur les plans d'action et les réalisations du gouvernement du Canada. Elle vise non seulement à améliorer les documents relatifs à la gestion des dépenses présentés au Parlement, notamment les rapports sur les plans et les priorités ainsi que les rapports ministériels sur le rendement, mais aussi à mettre davantage l'accent sur les résultats et l'information concernant le rendement. En outre, l'amélioration des rapports au Parlement aide les Canadiens à mieux comprendre et à façonner la politique publique.

Dans le but d'améliorer les rapports qu'il présente au Parlement, Industrie Canada a adopté une approche de gestion axée sur les résultats pour que ses clients, les intervenants, les bénéficiaires, les députés, les sénateurs et le grand public comprennent bien en quoi le Ministère constitue pour les Canadiens un partenaire indispensable. Grâce à cette approche, les décisions de gestion reposent davantage sur des renseignements relatifs au rendement, qui font une distinction entre les atouts et les faiblesses des programmes et donnent des indications de ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas. Elle favorise par le fait même une culture de l'apprentissage et de l'amélioration continue.

Le présent rapport s'appuie sur le Tableau des priorités d'Industrie Canada, page 13 ou **www.ic.gc.ca/priorites**, qui montre comment les programmes et activités du

Ministère concourent à la réalisation de ses objectifs stratégiques et, en bout de ligne, au programme d'action du gouvernement. En élaborant ce tableau, Industrie Canada a tenu compte du fait qu'il ne peut exercer qu'une influence indirecte sur certains éléments de l'économie et que bien d'autres facteurs déterminent l'ampleur de l'innovation, des échanges commerciaux et de l'investissement, le degré de connectivité au Canada et les comportements sur le marché en général. En revanche, le Ministère exerce une influence plus directe sur les parties intéressées avec lesquelles il traite et il peut influer sur certains éléments qui déterminent le comportement sur le marché. C'est pourquoi les principaux engagements et résultats prévus se rapportant à chacun des objectifs stratégiques (voir la section 3) mettent en évidence les défis que le Ministère relèvera au cours de la période de planification. En menant à bien les activités correspondantes, le Ministère s'est donné pour objectif de combler les écarts et de respecter par le fait même ses principaux engagements.

Le Ministère est conscient qu'il est possible d'améliorer la planification et la présentation de son rendement en faisant davantage ressortir les résultats ou les retombées de ses activités. Il concentre maintenant ses efforts sur l'élaboration d'une stratégie ministérielle de gestion du rendement, qui déterminera les besoins opérationnels pour la collecte et la présentation de données sur le rendement aux utilisateurs internes et externes. Au cours de l'étape de mise en œuvre qui suivra, Industrie Canada produira des renseignements utiles, en temps opportun, pour les besoins de la gestion. Grâce aux efforts déployés à l'échelle du Ministère au chapitre de la gestion du rendement, y compris ceux visant la modernisation de la fonction de contrôleur, Industrie Canada devrait être en mesure,

au cours des exercices à venir, de mieux servir sa clientèle et de mieux s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne la présentation d'information à la direction et aux destinataires extérieurs.

#### Milieu de travail exemplaire

En matière de recrutement, de maintien en poste et de représentativité des ressources humaines, Industrie Canada mettra en œuvre une stratégie intégrée répondant à ses besoins et reflétant la diversité de la population qu'il sert.

Les employés d'Industrie Canada veillent à la bonne marche de programmes et de services axés sur ses cinq objectifs stratégiques. Pour tirer pleinement parti des compétences, de la diversité, des talents et du potentiel de son effectif, le Ministère encourage le recours à des pratiques de gestion novatrices, privilégie le partage des connaissances et le perfectionnement des compétences et crée un milieu de travail stimulant et constructif, où la personne est traitée avec respect et équité, où l'on s'efforce de favoriser un équilibre entre les obligations professionnelles et la vie personnelle et où l'on réduit le plus possible la bureaucratie et les formalités administratives. Industrie Canada est bien placé pour devenir « l'employeur de choix » dans son champ d'activité, et il efforce de mettre en place un régime de gestion du rendement s'inspirant de cette approche.

On trouvera à l'annexe 6 des renseignements supplémentaires sur le recrutement, l'apprentissage et la représentativité.

# D. DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Dépenses prévues du Ministère				
(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 318,2	1 618,4	1 281,4	1 150,6
Non budgétaire du Budget principal des dépenses	0,8	0,8	0,8	0,8
Moins : Recettes disponibles	124,5	139,4	149,6	153,9
Total du Budget principal des dépenses	1 194,5	1 479,8	1 132,6	997,5
Rajustements par rapport aux dépenses prévues	175,4	102,2	79,8	83,7
Dépenses nettes prévues	1 369,9	1 582,0	1 212,4	1 081,2
Moins : Recettes non disponibles	311,0	320,3	306,0	301,6
Plus : Coût des services reçus sans frais	65,0	64,9	64,1	60,6
Coût net du Programme	1 123,9	1 326,6	970,5	840,2
Équivalents temps plein	5 617	5 927	5 928	5 781

<sup>\*</sup> Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Politique microéconomique	89,9	44,2	61,5	61,3
Règlements et services axés sur le marché	130,7	126,0	117,1	116,6
Développement sectoriel de l'industrie	1 025,5	1 281,4	909,5	781,6
Services de gestion et services généraux	123,8	130,4	124,3	121,7
Dépenses nettes prévues	1 369,9	1 582,0	1 212,4	1 081,2

<sup>\*</sup> Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

# **SECTION 4: INITIATIVES COMMUNES**

# A. INITIATIVES HORIZONTALES

# Projets de règlement importants

Réglementation	Résultats escomptés
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC) — Règlement sur le projet pilote visant la locationacquisition	Le règlement étend à la location-acquisition la portée de la LFPEC. Les petites entreprises bénéficient de la sorte d'un nouveau mécanisme important leur permettant d'obtenir une garantie de la LFPEC pour leurs emprunts.
Règlement sur la radiocommunication — Révision du barème de droits pour les licences radio — Le Ministère doit adopter un nouveau barème de droits de licence pour assurer l'utilisation efficace du spectre.	Adoption d'un nouveau barème de droits de licence pour l'utilisation du spectre, à la fois simple, souple et équitable pour tous les demandeurs.
Transactions relatives aux fusions devant faire l'objet d'un avis	Consultation auprès des parties intéressées concernant les modifications au règlement qui hausseraient l'un des seuils au-dessus desquels les parties à une transaction proposée doivent envoyer un avis au commissaire en vertu des dispositions applicables de la <i>Loi sur la concurrence</i> .
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation Loi sur l'étiquetage des textiles Loi sur le poinçonnage des métaux précieux	Poursuite de l'examen de la réglementation, afin de cerner les dispositions qu'il serait utile de modifier en fonction de l'évolution du marché. Il ressort de l'examen préliminaire qu'il faut déterminer s'il est nécessaire ou non de modifier le cadre législatif dans son ensemble.
Loi sur la concurrence Loi sur le Tribunal de la concurrence	Les modifications figurant dans le projet de loi C-23 aideront le Canada à appliquer et à administrer efficacement le droit de la concurrence dans le contexte d'une économie mondiale en constante évolution, de manière à créer au Canada un marché plus efficace et concurrentiel.
Modification du barème de frais pour l'administration des droits de propriété intellectuelle	Il faut établir un nouveau barème de frais pour tenir compte des changements administratifs, notamment pour l'offre de produits et services en ligne par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Au cours du prochain cycle de planification triennal, le Ministère apportera des modifications aux principales gammes de produits, par exemple, les brevets, les marques de commerce et les dessins industriels.
Introduction de nouveaux services dans le domaine des brevets	Il faudra modifier la réglementation, notamment introduire de nouveaux frais, en 2002 ou en 2003, lorsque l'on aura décidé si l'Office de la protection intellectuelle du Canada deviendra ou non une autorité internationale en matière de recherche et d'examen préliminaire aux termes du Traité de coopération en matière de brevets.

### Stratégie de développement durable

La deuxième Stratégie de développement durable adoptée par Industrie Canada, qui couvre la période comprise entre 2000 et 2003, a été déposée à la Chambre des communes en février 2001. Dans le cadre de cette stratégie, le Ministère s'est engagé à favoriser le développement durable en poursuivant les trois objectifs suivants :

- promouvoir la productivité grâce à l'écoefficacité;
- encourager le développement de technologies environnementales;
- intégrer le développement durable dans la prise de décisions.

Le développement durable sera également intégré cette année au corps du présent rapport, car l'équipe de haute direction du Ministère a décidé récemment d'incorporer cet élément au Tableau des priorités d'Industrie Canada, intitulé « Stimuler l'essor économique » (au même titre que la croissance de la productivité, la création d'emplois et l'augmentation des revenus). Le rapport de cette année fait état des principaux engagements se rapportant au développement durable sous la rubrique de l'objectif stratégique d'innovation. Au cours du prochain exercice, le Ministère continuera de s'efforcer d'intégrer davantage à chacun des quatre autres objectifs stratégiques (connectivité, marché, investissement et commerce) les engagements et activités clés se rapportant au développement durable.

De surcroît, l'efficacité du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada a été reconnue officiellement dans le *Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable* de 2001. À l'issue d'une vérification menée récemment par la commissaire,

portant sur les pratiques de gestion suivies par 16 ministères fédéraux pour mettre en œuvre leur stratégie de développement durable, Industrie Canada a été l'un des quatre ministères jugés de niveau I. Cette cote est attribuée aux ministères ayant mis en place un système de gestion qui fonctionne bien pour atteindre les objectifs en matière de développement durable.

À mesure que le Ministère continuera de respecter les engagements pris dans sa deuxième stratégie, on verra émerger d'autres domaines dans lesquels il peut contribuer à son programme de développement durable. Il en sera fait état dans les rapports d'étape semestriels présentés à la direction du Ministère, ainsi que dans l'évaluation de la stratégie à mi-parcours, qui sera rendue publique.

On trouvera dans le site Web d'Industrie Canada sur le développement durable (http://strategis.gc.ca/dd) de plus amples renseignements concernant la Stratégie et les réalisations escomptées. Voir également le tableau suivant.

#### Tableau 1 : Objectifs visés, réalisations escomptées et indices de rendement

**Objectif de développement durable :** Améliorer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises à mettre au point et à utiliser des pratiques, outils, technologies et produits dont l'écoefficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale.

**Cible :** Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants pour montrer la part de l'écoefficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la R-D et les compétences, en appliquant des outils sur le marché et en mesurant le succès des initiatives. D'ici 2003, réaliser huit éléments du plan d'action.

Objectifs visés	Réalisations escomptées : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indices de rendement
Renforcer la R-D et les compétences	<ul> <li>Soutenir la création de chaires de recherche</li> <li>Soutenir l'établissement de Réseaux de Centres d'excellence (RCE)</li> </ul>	<ul> <li>Nombre de domaines de recherche évalués et appuyés</li> <li>Nombre de RCE évalués et appuyés</li> </ul>
Appliquer les outils sur le marché	<ul> <li>Aider les PME à recourir à des pratiques, outils et technologies éco-efficients et promouvoir l'adoption de normes environnementales</li> <li>Élaborer des initiatives volon-</li> </ul>	<ul> <li>Nombre d'ateliers, d'outils et de projets pilotes mis au point</li> <li>Nombre d'accords volontaires</li> </ul>
	taires non réglementées et en favoriser la mise en œuvre  • Évaluer dans quelle mesure l'éco-étiquetage aide les	conclus avec les secteurs de l'industrie  Nombre de rapports d'étape produits
	<ul> <li>Teco-ciquetage and les consommateurs</li> <li>Trouver des occasions de faire contribuer Internet et les technologies connexes de l'information et des communications à l'écoefficacité</li> </ul>	Nombre d'évaluations d'Internet ou de produits d'information mis au point
Mesurer le succès	Poursuivre l'élaboration d'indices de l'écoefficacité et du développement durable et examiner les pratiques de l'industrie canadienne en matière de rapports environnementaux	Nombre d'indices élaborés et ampleur des sondages
	Inciter l'industrie à assumer sa responsabilité sociale en élabo- rant des pratiques optimales et en améliorant les lignes directrices et les indices	Nombre de rapports sur les pratiques optimales ou les lignes directrices

**Objectif de développement durable :** Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.

**Cible :** Travailler de concert avec l'industrie et d'autres ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux et partenaires clés afin de favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme pour le Canada. D'ici 2003, réaliser 12 éléments du plan d'action.

Objectifs visés	Réalisations escomptées : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indices de rendement
Promouvoir l'innovation technologique	<ul> <li>Par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada (PTC), investir dans les technologies environnementales et habilitantes innovatrices</li> <li>Soutenir la création et le fonctionnement du Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)</li> <li>Soutenir la R-D débouchant sur des solutions innovatrices de systèmes intelligents par l'intermédiaire de Precarn III</li> <li>Collaborer avec la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) afin de soutenir une infrastructure de recherche</li> </ul>	<ul> <li>Nombre de projets de développement durable financés, sommes investies par PTC et montant dépensé dans l'innovation par effet de levier</li> <li>Nombre de projets de développement durable financés annuellement par le FATDD, Precarn et la FCI</li> </ul>
Collaborer par l'intermédiaire de partenariats stratégiques	<ul> <li>Élaborer et mettre en œuvre         Les chemins de la croissance :         possibilités dans le secteur des         technologies environnementales</li> <li>Promouvoir Génome Canada         et en suivre les progrès</li> <li>Appuyer et dresser des cartes</li> </ul>	<ul> <li>Niveau de participation d'autres ministères, des provinces, des territoires et de l'industrie dans l'élaboration et la mise en œuvre de Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales</li> <li>Niveau de participation d'Industrie Canada aux activités de Génome Canada.</li> <li>Nombre de technologies et d'engagements de l'industrie</li> </ul>
	routières technologiques dans des secteurs stratégiques clés	d'engagements de l'industrie liés au développement et à la commercialisation de technolo- gies et découlant d'une carte routière technologique

Objectifs visés	jectifs visés Réalisations escomptées : éléments Indices de rendement du plan d'action permettant de les atteindre	
	Étendre le développement international des entreprises en recensant et en commercialisant des technologies environnemen- tales canadiennes	Degré d'amélioration des débouchés au Canada et à l'étranger pour les entreprises environnementales canadiennes
	Appuyer les projets pilotes urbains d'envergure interna- tionale dans le cadre de l'Initiative sur les villes durables	
Favoriser les nouvelles approches	Appuyer l'élaboration et l'application de la Stratégie nationale de mise en œuvre sur le changement climatique	Participation d'intervenants de l'industrie au processus national du changement climatique et achèvement de l'analyse détaillée des solutions au changement climatique et des incidences économiques
	<ul> <li>Favoriser et appuyer la poursuite de l'essor de l'industrie des piles à combustible</li> <li>Promouvoir la durabilité indus- trielle grâce à la biotechnologie</li> </ul>	<ul> <li>Développement et adoption des piles à combustible dans l'industrie et le secteur public</li> <li>Stratégie canadienne de partenariat en biotechnologie, niveaux de financement des initiatives, consultation du public et rapports annuels</li> </ul>

**Objectif de développement durable :** Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise de décisions visant, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.

**Cible :** Améliorer l'intégration des éléments du développement durable dans la prise de décisions d'Industrie Canada visant les phases de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du système de gestion du Ministère. D'ici 2003, réaliser neuf éléments du plan d'action afin d'améliorer la prise de décisions.

Objectifs visés	Réalisations escomptées : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indices de rendement
Améliorer les pratiques de planification	Accroître le poids des éléments du développement durable dans la planification ministérielle	Ampleur des lignes directrices et de l'information mises à la disposition du personnel et des cadres
	Améliorer les méthodes d'éva- luation environnementale et l'usage qu'on en fait	Nombre de projets et d'éva- luations environnementales réalisés
	Appuyer le développement durable à l'extérieur du Ministère	Niveau de participation d'Industrie Canada à l'appui du développement durable dans des tribunes externes et dans des dossiers d'autres entités
	Effectuer des recherches sur les politiques de développement durable	Nombre d'études menées sur les politiques de développement durable
Étoffer la mise en œuvre et l'opérationalisation du développement durable	Accroître la participation des cadres supérieurs	Niveau d'évaluation de l'impact du développement durable et de ses possibilités pour les projets soumis aux cadres supérieurs
		Niveau d'appui des cadres supérieurs
	Élargir la surveillance des mesures de développement durable et la préparation de rapports pertinents	Nombre annuel de rapports au personnel du Ministère et aux intervenants
	Améliorer la formation et la sensibilisation concernant le développement durable	Nombre de participants aux cours, aux ateliers et aux conférences
	Améliorer les activités d'écologisation	Données sur le rendement concernant les achats, l'utili- sation du parc automobile, les matières non dangereuses, les déchets solides

Objectifs visés	Réalisations escomptées : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indices de rendement
		Analyse complète des lacunes du Système de gestion environ- nementale du Ministère et plan d'action stratégique
Renforcer la prise en compte du développe- ment durable dans l'évaluation	Promouvoir les méthodes d'évaluation	<ul> <li>Nombre de cadres d'évaluation intégrant le développement durable dans les initiatives ministérielles</li> <li>Élaboration de cadres pratiques permettant d'évaluer la Stratégie de développement durable</li> <li>Évaluation à mi-parcours de la deuxième Stratégie de développement durable du Ministère</li> </ul>

# **B.** Initiatives collectives

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	Partenaires	Résultats prévus
CANARIE	Accélérer l'essor d'Internet au Canada et favoriser la création d'applications nova- trices qui tirent parti de la puissance d'In- ternet à l'avantage des Canadiens.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Conseil national de recherches Canada (CNRC)</li> <li>Centre de recherches sur les communications Canada (CRC)</li> <li>Patrimoine canadien</li> <li>Precarn</li> <li>Santé Canada</li> <li>Universités et collèges</li> <li>Établissements de recherche et laboratoires fédéraux, provinciaux et territoriaux</li> <li>Administrations fédérale, provinciales et territoriales</li> <li>Associations industrielles</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	Favoriser les applications novatrices dans les nouveaux secteurs, comme la cybersanté ou la télésanté, le cybercommerce, le cyberapprentissage, le cybercontenu et les systèmes intelligents. Aider le Canada à s'imposer en tant que chef de file en matière de réseaux de recherche.
Canshare	Améliorer la coopération et la coordination entre les organismes d'application de la loi de toutes les régions du Canada en regroupant l'information qui découle des plaintes relatives à la protection des consommateurs ou à l'équité du marché.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Police provinciale de l'Ontario (projet PhoneBusters)</li> <li>Gouvernements des provinces et des territoires</li> </ul>	Améliorer l'efficacité des organismes d'application de la loi et des partenaires en regroupant les bases de données.  Sensibiliser davantage les partenaires, entraînant ainsi une diminution du télémarketing frauduleux et des fraudes par Internet.
Communication au public des dangers immi- nents au moyen de l'infrastruc- ture existante : radio, télévision, câblodistribution et téléphone	Élaborer une stratégie pour la communication au public.	Système de radiodiffusion d'urgence dirigé par Industrie Canada, en partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien, Environnement Canada et le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile	Élaborer une stratégie pour la communication et la diffusion de signaux d'alerte mettant le public en garde contre des risques ou des menaces imminentes pour la vie et les biens matériels.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Compétence.ca	Offrir des services de recrutement aux chercheurs d'emploi et aux employeurs dans les domaines ou les industries n'ayant pas accès à des services commerciaux en ligne adéquats dans le domaine des carrières.	<ul> <li>Association médicale canadienne</li> <li>Conseil canadien de l'entretien des aéronefs</li> <li>Conseil canadien des ressources humaines en tourisme</li> <li>Conseil des ressources humaines du secteur culturel</li> <li>Centre d'éducation et de formation (Conseil scolaire du district de Peel)</li> <li>Federation of Saskatchewan Indian Nations</li> <li>Association des femmes autochtones du Canada</li> <li>Bénévoles Canada</li> </ul>	Travailler en collaboration avec des organismes et des associations à but non lucratif pour faciliter le passage de l'offre traditionnelle de services aux services par Internet.  www.competence.ca
ConnectAction	Multiplier les possibilités s'offrant aux Canadiens, notamment les jeunes, d'acquérir de solides compétences en technologies de l'information et des communications et de les utiliser, car il s'agit de technologies clés pour d'autres secteurs et industries. Progresser dans la voie de l'égalité d'accès aux technologies de l'information et des communications pour accroître le nombre de jeunes et de collectivités qui peuvent participer à l'économie et à la société du savoir.	Association canadienne de la technologie de l'information     Association canadienne de l'informatique     CATA Alliance     Divers membres, par exemple, des éducateurs et des représentants de l'industrie et des groupes communautaires	Dans le cadre de la Semaine des technologies de l'information et du mécanisme d'attribution du certificat de compétences de ConnectAction, continuer de favoriser les partenariats et de créer des possibilités de collaboration entre les intervenants et de faire connaître l'importance des technologies de l'information et des communications ainsi que de l'acquisition de compétences dans le domaine grâce à des activités de communication et de marketing, à des événements (pour les possibilités de présentation et de réseautage) et à des projets spéciaux ou des projets pilotes.  http://connectaction.ic.gc.ca/certificat http://semaineti.ca

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Équipe Canada inc	Mettre à la disposition des gens d'affaires canadiens un guichet unique donnant accès à des services fédéraux pleinement intégrés, dans le but de les aider à améliorer leur capacité d'exportation et leur degré de préparation à cet égard et à réussir sur les marchés internationaux.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)</li> <li>Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)</li> <li>Banque de développe- ment du Canada (BDC)</li> <li>Agence des douanes et du revenu du Canada</li> <li>Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)</li> <li>Société canadienne d'hypothèques et de logement</li> <li>Corporation commer- ciale canadienne</li> <li>Agence canadienne de développement international (ACDI)</li> <li>Patrimoine canadien</li> <li>Pêches et Océans Canada</li> <li>Affaires étrangères et Commerce internatio- nal Canada (MAECI)</li> <li>Environnement Canada</li> <li>Exportation et dévelop- pement Canada (EDC)</li> <li>Développement des ressources humaines Canada (DRHC)</li> <li>Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC)</li> <li>Conseil national des produits agricoles</li> <li>CNRC</li> <li>Transports Canada</li> <li>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO)</li> </ul>	Améliorer l'accès aux produits et services d'aide à l'exportation dans toutes les régions du pays.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	Résultats prévus
Forum de prévention du télémarketing trompeur	Sensibiliser les consommateurs et les renseigner au sujet des pratiques de télémarketing trompeur, en mettant en œuvre une stratégie d'éducation du public.  Ce programme a débuté en 1998-1999. Il y a eu une grande diminution du nombre de victimes canadiennes à qui on fait miroiter un prix fictif, mais le nombre de victimes américaines de cette forme d'escroquerie et de victimes d'autres escroqueries va en augmentant.	<ul> <li>Divers ministères et organismes gouvernementaux, organismes à but non lucratif et entreprises privées, notamment Bell Canada, Postes Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Industrie Canada (président).</li> <li>Entre autres partenaires : ministère des Affaires municipales de l'Alberta, Visa Canada Inc., Association des banquiers canadiens, Association canadienne des individus retraités, Association canadienne du marketing, Conseil canadien des bureaux d'éthique commerciale, Volunteer Centre of Toronto, ministère des Services aux consommateurs et aux entreprises de l'Ontario, PhoneBusters et Solliciteur général du Canada.</li> <li>Des participants au marché tels que des fournisseurs de services Internet et divers organismes américains d'application de la loi seront au nombre des nouveaux partenaires.</li> </ul>	Mettre en œuvre une campagne remaniée ayant pour slogan « Combattez la fraude par téléphone, c'est un piège! », qui propose un éventail de stratégies de sensibilisation concernant les escroqueries par la poste et par téléphone.  www.phonebusters.com

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Gestion des ressources humaines	Enrichir la base de connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités.	Industrie Canada     DRHC	Inaugurer et enrichir le site Web consacré à la gestion des ressources humaines. Grâce à ce guichet d'information unique, aider les PME à trouver des employés qualifiés, à prendre des décisions éclairées en matière d'embauche et à régler les problèmes de gestion des ressources humaines au jour le jour.
Groupe de travail interministériel sur les tendances du prix du pétrole et ses incidences	Offrir un mécanisme pour l'échange interministériel d'information et d'analyses portant sur les répercussions des augmentations de prix et sur les options qui s'offrent au gouvernement du Canada pour en atténuer les effets néfastes.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Transports Canada</li> <li>Ressources naturelles Canada (RNCan) (présidence)</li> <li>AAC</li> <li>Ministère des Finances du Canada</li> <li>DRHC</li> <li>MAECI</li> <li>Bureau du Conseil privé</li> </ul>	Assurer la coordination de la politique.  Élaborer une stratégie de communication à l'échelle fédérale pour fournir des renseignements fondés sur les faits et axés sur les citoyens.
Groupe de travail du G-8 sur les possibilités du numérique	Cerner les mesures qui aideront à combler le fossé numérique entre les pays en participant aux discussions de haut niveau organisées par le G-8.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>MAECI</li> <li>ACDI</li> <li>Centre de recherches pour le développement international (CRDI)</li> <li>Entreprises privées</li> <li>Représentants de la société civile</li> <li>Ministère des Finances du Canada</li> </ul>	Le Groupe de travail a élaboré un plan d'action qu'il a présenté à 68 dirigeants en juillet 2001. Un cadre de mise en œuvre a également été défini sous la présidence canadienne.  Industrie Canada coordonne l'élaboration des positions canadiennes en concertation avec le MAECI, l'ACDI, le CRDI, le ministère des Finances du Canada et des représentants du secteur privé et de la société civile.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	Partenaires	RÉSULTATS PRÉVUS
Initiative de développement des entreprises autochtones	Améliorer l'accès des entreprises autochtones au capital, établir le Réseau des services aux entreprises autochtones, renseigner les Autochtones sur les programmes d'aide aux entreprises offerts par le Portefeuille de l'Industrie et les inciter à en tirer parti.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Office national de développement économique des Autochtones</li> <li>AINC</li> <li>APECA</li> <li>DEC</li> <li>DEO</li> </ul>	Faciliter l'accès des entreprises autochtones au capital et mieux les informer à cet égard.
Maintien de l'accès légitime aux communications	Veiller à ce que les entreprises canadiennes demeurent concurrentielles sur les marchés internationaux, en réalisant des études et des analyses et en les consultant sur les approches en matière d'accès légitime aux communications.	Industrie Canada     Ministère de la     Justice du Canada     Solliciteur général     du Canada	Travailler en collaboration avec le Solliciteur général du Canada et le ministère de la Justice du Canada à l'élaboration de documents de consultation axés sur les intervenants, des avis annonçant les consultations publiques et des documents de discussion.  Poursuivre l'examen de la législation relevant d'Industrie Canada (Loi sur les télécommunications, Loi sur la radiocommunication, Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et Loi sur la concurrence).  Analyser les différentes approches adoptées pour assurer l'accès légitime dans d'autres pays et l'approche canadienne concernant l'industrie des communications sans fil.  Appuyer le ministère de la Justice du Canada, qui assure le leadership dans les activités interministérielles visant à définir la portée de l'initiative et les approches possibles en la matière.  www.ecom.ic.gc.ca/francais/crypto/631d5.html

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	Résultats prévus
Mise en œuvre de la Loi sur l'immigration	Faire en sorte que l'innovation soit davantage reconnue en tant que facteur de succès déterminant dans tous les secteurs.  Enrichir la base de connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Citoyenneté et Immigration Canada</li> <li>DRHC</li> </ul>	Pour la mise en œuvre de la nouvelle <i>Loi sur l'immigration</i> , instaurer un cadre réglementaire répondant aux besoins des entreprises canadiennes et leur offrant un accès concurrentiel à des personnes hautement qualifiées, tout en protégeant la sécurité des Canadiens.
Partenaires des consommateurs contre la télé- fraude	Renseigner et sensibiliser la population sur les pratiques de télémarketing trompeur, notamment les personnes âgées qui en sont les principales cibles.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Secrétariat des personnes âgées</li> <li>Bureau d'éthique commerciale du Canada</li> <li>Ministère des services aux entreprises et aux consommateurs de la Nouvelle-Écosse</li> <li>GRC</li> </ul>	Réduire le nombre de cas de télémarketing trompeur ciblant les citoyens de la Nouvelle-Écosse et accroître la confiance des consommateurs envers les sollicitations légitimes de télémarketing.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Passerelle d'information pour le consommateur canadien	Améliorer l'accès du public à l'ensemble des services de renseignements aux consommateurs au moyen d'un portail d'information regroupant plusieurs organismes. Il s'agit d'aider les consommateurs à trouver le bon renseignement ou la bonne personneressource pour divers services gouvernementaux offerts par 40 ministères et organismes fédéraux, par bien d'autres organismes des provinces et des territoires et par des ONG.	<ul> <li>40 ministères et organismes fédéraux</li> <li>plus de 250 partenaires gouvernementaux des provinces et des territoires</li> <li>ONG nationales et régionales choisies</li> </ul>	Pour les consommateurs :  améliorer l'accès aux coordonnées des personnes-ressources du gouvernement;  diffuser en ligne des renseignements complets à l'intention des consommateurs et offrir un service de conseils sur les produits et services.  Pour les partenaires :  réduire les coûts et le temps requis pour fournir aux consommateurs l'information pertinente;  accroître la capacité de fournir des renseignements pertinents à un plus grand nombre de consommateurs.  Dans l'ensemble :  mieux renseigner les consommateurs;  améliorer l'efficacité du marché;  permettre aux entreprises de s'adapter aux préférences des consommateurs.  http:// infoconsommation.ca

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Programme Étudiants bien branchés	Inciter les PME canadiennes à adopter Internet et les pra- tiques commerciales électroniques.  Offrir aux étudiants et aux jeunes diplômés des universités et collèges canadiens la possibilité d'acquérir une expérience de travail en technologie et en affaires.  Aider les personnes âgées du Canada à tirer parti des avan- tages d'Internet.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>DRHC</li> <li>Association des collèges communautaires du Canada</li> <li>Universités et collèges</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	Favoriser l'acquisition de compétences en informatique chez les PME, les jeunes et les personnes âgées, grâce à l'adoption d'Internet et du commerce électronique; en accroître l'utilisation grâce à une collaboration entre les partenaires.  Aider les jeunes Canadiens à passer du milieu scolaire au monde du travail et leur permettre de montrer leurs capacités à des employeurs éventuels.
Projet Emptor	Cibler les pratiques transfrontalières de sollicitation postale et de télémarketing trompeurs au moyen d'une initiative de collaboration des organismes canadiens et américains chargés de l'application de la loi.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>GRC</li> <li>Vérificateur général de la Colombie- Britannique</li> <li>Federal Trade Com- mission des États-Unis</li> <li>Federal Bureau of Investigation des États-Unis</li> </ul>	Décourager davantage encore le télémarketing trompeur par un plus grand nombre d'acti- vités de détection et de poursuites en justice des entreprises fautives de part et d'autre de la frontière.
Rescol à la Source	Favoriser l'intégration des technologies de l'information et des communications dans l'apprentissage et l'enseignement de la maternelle à la fin du secondaire.  Contribuer à l'acquisition de compétences par les jeunes Canadiens et stimuler leur esprit d'innovation en favorisant l'utilisation d'Internet et des technologies de l'information et des communications en classe.	<ul> <li>Pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et territoriaux</li> <li>Collèges et universités</li> <li>Associations des milieux de l'éducation</li> <li>Organismes à but non lucratif</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	Appuyer des projets en ligne pour cinq millions d'élèves de la maternelle à la fin du secondaire, afin de favoriser l'acquisition de connaissances scolaires et de compétences en informatique, ainsi que l'employabilité, et élaborer un contenu canadien pertinent et unique en son genre à diffuser dans Internet.  www.rescol.ca/ alasource

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Réseau des écoles innovatri- ces de Rescol	Encourager le développement et l'utilisation efficaces de la technologie dans le système d'apprentissage.  Appuyer le réseautage, l'encadrement et la diffusion des pratiques exemplaires et de la recherche concernant l'incidence des technologies de l'information et des communications sur l'apprentissage dans les écoles primaires et secondaires, en collaboration avec les organismes des milieux de l'éducation, les universités et les professionnels de l'apprentissage.	<ul> <li>Association canadienne des administrateurs et des administratrices scolaires</li> <li>Ministères provinciaux et territoriaux de l'éducation</li> <li>Associations des milieux de l'éducation</li> <li>Organismes de recherche</li> <li>Secteur privé</li> </ul>	Encourager la connectivité en faisant connaître et en partageant les applications les plus novatrices et productives des technologies de l'information et des communications dans un contexte d'apprentissage.  www.rescol.ca/nis-rei

Réseau international de contrôle de la commercialisation  Elaborer des stratégies pour prévenir et corriger les pratiques commerciales trompeuses d'envergure internationale.  **Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Hongrie, l'Irlande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse ont créé le Réseau en 1992, avec la participation des représentants de l'OCDE et de l'Union européenne.  **La Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Malte, le Mexique, la Pologne, la République de Corée, la République de Corée, la République thèque et la Slovaquies seont récemment joints au Réseau.  **La Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Malte, le Mexique, la Pologne, la République thèque et la Slovaquies seont récemment joints au Réseau.  **La Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Malte, le Mexique, la Pologne, la République de Corée, la République thèque et la Slovaquies seont récemment joints au Réseau.  **Corfée, la République de Corée, la République theque et la Slovaquies seont récemment joints au Réseau.  **Coffrir aux utilisateurs la possibilité de se renseigner sur la protection des consommateurs dans le rence de l'Union européenne.  **Offrir aux utilisateurs la possibilité de se renseigner sur la protection des consominateurs dans le gordine de l'Union européenne.  **Offrir aux utilisateurs la possibilité de se renseigner sur la protection des consominateurs dans le gordine de l'Union européenne.  **Offrir aux utilisateurs la possibilité de se renseigner sur la protection des consominateurs dans le gordine de de de concurrence et l'2 autres pays membres du Réseau, d'obtenir les coordonnées de personnes-ressources et de recevoir des consominateurs dans le acontrole de la concurrence et l'2 autres pays membres du Réseau, d'obtenir les confoncés de personnes-ressources et de recevoir des consoneils pratiques sur la façon de faire des achats en ligne en toute sécurité.	INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	Partenaires	Résultats prévus
www.imsnricc.org/ricc/   index.htm	tional de contrôle de la commer-	gies pour prévenir et corriger les pratiques commerciales trom- peuses d'envergure	tant l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse ont créé le Réseau en 1992, avec la participation des représentants de l'OCDE et de l'Union européenne.  • La Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Malte, le Mexique, la Pologne, la République de Corée, la République tchèque et la Slovaquie se sont récemment	pilote international, dont le lancement a mis à contribution le Bureau de la concurrence et 12 autres pays membres du Réseau international de contrôle de la commercialisation, renforcer la confiance des consommateurs dans le commerce électronique tout en intensifiant et en améliorant la collaboration internationale dans la lutte contre la publicité mensongère et les pratiques de marketing trompeur dans Internet.  Au moyen du site Web (www.econsumer.gov/french/index.html), permettre aux consommateurs de porter plainte contre des entreprises étrangères pour des transactions effectuées dans Internet.  Offrir aux utilisateurs la possibilité de se renseigner sur la protection des consommateurs dans les pays membres du Réseau, d'obtenir les coordonnées de personnes-ressources et de recevoir des conseils pratiques sur la façon de faire des achats en ligne en toute sécurité.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	Partenaires	RÉSULTATS PRÉVUS
SourceCAN	Créer au pays et à l'étranger un marché électronique qui :  • répondra aux objectifs gouvernementaux en matière de commerce, de connectivité et de développement industriel en offrant à cette fin aux entreprises canadiennes la possibilité de s'inscrire à un seul registre pour se faire connaître dans le monde entier;  • facilitera le commerce international grâce à la diffusion d'appels d'offres par voie électronique dans des sites canadiens et étrangers consacrés aux approvisionnements;  • offrira aux PME canadiennes un environnement peu coûteux, facilement accessible et sûr pour les transactions de commerce électronique.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Corporation commerciale canadienne</li> <li>Chambre de commerce du Canada</li> <li>Fédération canadienne de l'entreprise indépendante</li> <li>Manufacturiers et exportateurs du Canada</li> <li>DEO</li> <li>EDC</li> <li>Grand &amp; Toy</li> <li>Société du commerce et de l'investissement du Manitoba</li> <li>Postes Canada</li> <li>AAC</li> <li>BDC</li> <li>APECA</li> <li>Ontario Exports Inc.</li> <li>Saskatchewan Trade and Export Partnership</li> <li>Gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et du Québec</li> <li>AINC</li> <li>Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</li> <li>Agence des douanes et du revenu du Canada</li> <li>Centre des occasions d'affaires internationales</li> <li>Association canadienne de la technologie de l'information</li> <li>AT&amp;T Canada</li> <li>Association canadienne de la construction</li> <li>Japan External Trade Organization</li> <li>Hong Kong Trade Development Council</li> </ul>	Aider les entreprises canadiennes à tirer le maximum du commerce électronique en leur faisant connaître les occasions d'affaires et en appuyant le commerce électronique au moyen des outils que proposent les secteurs public et privé.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	Partenaires	RÉSULTATS PRÉVUS
Stratégie Cyberaverti	Faciliter l'accès des utilisateurs à Internet, grâce à une stratégie visant à promouvoir une utilisation sécuritaire, judicieuse et responsable de ce média.	<ul> <li>Industrie Canada</li> <li>Patrimoine canadien</li> <li>Ministère de la Justice du Canada</li> <li>GRC</li> <li>Santé Canada</li> <li>Service canadien de renseignements criminels</li> <li>Agence des douanes et du revenu du Canada</li> <li>DRHC</li> <li>Solliciteur général du Canada</li> </ul>	Renforcer la confiance des consommateurs à l'égard d'Internet et d'autres ressources connexes en faisant connaître la stratégie Cyberaverti.  www.brancher.gc.ca/cyberaverti
Stratégie emploi jeunesse (SEJ)	Aider les jeunes Canadiens à avoir accès à des ren- seignements sur les carrières, à des possibilités d'appren- tissage et à une expérience de travail.	<ul> <li>Patrimoine canadien</li> <li>DRHC</li> <li>Environnement Canada</li> <li>RNCan</li> <li>AAC</li> <li>Programmes d'Industrie Canada:  - Cyberjeunes Canada international (www. netcorps-cyberjeunes. org)</li> <li>Programme Étudiants bien branchés (www.scp-ebb.com)</li> <li>Programme d'emploi jeunesse de Rescol (www.rescol.ca/pej)</li> <li>Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles (www.rescol.ca/cfs-ope)</li> <li>Projet emploi jeunesse du Programme d'accès communautaire (http://pac.ic.gc.ca/francais/7000.shtml)</li> <li>Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship (www.rescol.ca/ise)</li> <li>Collections numérisées du Canada (http://collections.ic.gc.ca)</li> <li>Programme Jeunes stagiaires de FedNor (http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/fn00931f.html)</li> </ul>	Grâce aux programmes de la Stratégie emploi jeunesse, aider Industrie Canada à s'acquitter de son mandat en menant l'initiative Un Canada branché. Mettre à la disposition des jeunes les outils qui les aideront à devenir des innovateurs, des entrepreneurs et des leaders dans leur milieu et d'acquérir une expérience de travail leur procurant un avantage concurrentiel dans l'économie du savoir.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	Partenaires)	RÉSULTATS PRÉVUS
Toronto Strategic Partnership	Élaborer un cadre de coopération et de coordination pour l'application des lois visant les pratiques de marketing trompeur.	<ul> <li>Bureau de la concurrence (Industrie Canada)</li> <li>Police provinciale de l'Ontario</li> <li>Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario</li> <li>Service de police de Toronto</li> <li>Federal Trade Commission (Bureau of Consumer Protection) des États-Unis</li> <li>Postal Inspection Service des États-Unis</li> </ul>	Améliorer la coopération entre les partenaires.  Mieux réussir à mettre un frein aux pratiques de marketing trompeur.

# SECTION 5: RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

L'information présentée dans les tableaux financiers qui suivent est conforme au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation approuvé du Ministère et correspond à ses trois secteurs d'activités : Politique micro-économique, Développement sectoriel de l'industrie, Règlements et services axés sur le marché. Le Ministère révise actuellement ce cadre afin de l'adapter à ses cinq objectifs stratégiques, qui montrent mieux en quoi il est un partenaire indispensable pour les Canadiens. Les lecteurs qui désirent comprendre comment l'information financière relative aux secteurs d'activités du Ministère correspond à ses cinq objectifs stratégiques trouveront les renseignements voulus dans le site Web d'Industrie Canada (www.ic.gc.ca/concordance).

#### TABLEAUX FINANCIERS RÉCAPITULATIFS

5.1	Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité	66
5.2	Renseignements sur les programmes de paiement de transfert	67
5.3	Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles	68
5.4	Coût net du Programme pour l'année budgétaire	69
5.5	États financiers du fonds renouvelable — État des résultats du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)	69
5.6	États financiers du fonds renouvelable — État de l'évolution de la situation financière	70
5.7	États financiers du fonds renouvelable — Utilisation prévue des autorisations	70
5.8	Prêts, placements et avances	70

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Subventions				
Politique micro-économique	39 500,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0
Règlements et services axés sur le marché	45,0	45,0	45,0	45,0
Total des subventions	39 545,0	1 045,0	1 045,0	1 045,0
Contributions				
Politique micro-économique	11 648,0	10 848,0	10 848,0	7 358,0
Règlements et services axés sur le marché	1 690,0	1 690,0	1 690,0	1 690,0
Développement sectoriel de l'industrie	728 331,0	1 061 526,0	714 289,0	591 102,0
Total des contributions	741 669,0	1 074 064,0	726 827,0	600 150,0
Total des subventions et des contributions	781 214,0	1 075 109,0	727 872,0	601 195,0

5.2 Renseignements sur les programmes de paiement de transfert			
	Dépenses prévues 2002-2003		
Politique micro-économique			
Subvention à la Fondation pour la recherche et le développement industriels Canada-Israël	1 000 000		
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808 000		
Contribution à l'Institut canadien de recherches avancées	3 490 000		
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	550 000		
Règlements et services axés sur le marché			
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	45 000		
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 690 000		
Développement sectoriel de l'industrie			
Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	33 882 000		
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	21 110 000		
(S) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000 000		
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	33 986 000		
Contributions dans le cadre du Fonds de développement du Nord de l'Ontario	49 950 000		
(S) Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	32 000 000		
(S) Obligations contractées en vertu de la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada	29 000 000		
Contributions en vertu du programme de Partenariat technologique Canada	395 359 000		
Contributions en vertu de l'Entente Canada-Québec sur le développement industriel	490 000		
Contributions en vertu du programme Rescol canadien	23 274 000		
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire	44 030 000		
Contributions en vertu du programme Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship	345 000		
Contributions en vertu du Programme des Collectivités ingénieuses	25 100 000		
Contribution à l'Institut de recherche et de développement industriels	1 000 000		
Contributions à la province de l'Ontario aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	317 000 000		
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	45 000 000		

# 5.3 Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Recettes disponibles				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	20,0	22,0	24,0	26,0
Réglementation sur les sociétés	4,8	4,8	4,8	4,8
Fonds renouvelable – Protection et diffusion de la propriété intellectuelle	82,3	93,5	101,1	102,9
Droit et politique de la concurrence	9,0	9,5	10,0	10,5
Recherche sur les communications	8,4	9,6	9,7	9,7
Total partiel des recettes disponibles	124,5	139,4	149,6	153,9
Recettes non disponibles				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	0,9	0,9	0,9	0,9
Réglementation des mesures	2,7	2,5	2,3	2,1
Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité à l'intention des consommateurs	0,1	0,1	0,1	0,1
Gestion du spectre	254,5	253,0	249,1	249,1
Recherche sur les communications	3,3	1,5	1,5	1,5
Remboursement des dépenses de l'exercice précédent	0,0	0,0	0,0	0,0
Revenus de placements	17,0	0,0	0,0	0,0
Développement	1,5	1,3	1,1	0,9
Frais de service en vertu de la <i>Loi sur les prêts</i> aux petites entreprises et de la <i>Loi sur le</i>	24.2		F4.0	47.5
financement des petites entreprises du Canada	31,0	61,0	51,0	47,0
Total partiel des recettes non disponibles	311,0	320,3	306,0	301,6
Total des recettes disponibles et des				
recettes non disponibles	435,5	459,7	455,6	455,5

5.4 Coût net du Programme pour l'année budgétaire				
(en millions de dollars)				
Dépenses nettes prévues	1 582,0			
Plus : Services reçus sans frais				
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	39,7			
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	20,1			
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,5			
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par Justice Canada	4,6			
Total partiel	64,9			
Coût total du Programme	1 646,9			
Moins : Recettes non disponibles	320,3			
Coût net du Programme pour 2002-2003	1 326,6			

#### 5.5 États financiers du fonds renouvelable État des résultats du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) Prévisions **Prévues** Prévues Prévues (en millions de dollars) 2001-2002 2002-2003 2003-2004 2004-2005 81,0 94,9 100,9 106,9 Revenus Dépenses Fonctionnement: Salaires et avantages sociaux 45,5 54,2 58,1 59,8 des employés Dépréciation 12,8 15,1 17,1 18,9 Réparations et entretien 0,7 0,5 0,5 0,5 Services administratifs et de soutien 14,9 15,5 15,9 16,3 Services publics, matériel et fournitures 9,3 9,2 9,2 9,2 Marketing 0,0 0,0 0,0 0,0 Intérêts 0,0 0,0 0,0 0,0 Total des dépenses 83,2 94,5 100,8 104,7 Excédent (déficit) partiel (2,2)0,4 0,1 2,2 Amortissement d'assistance immobilisation reporté 6,4 6,4 6,4 6,4 **Excédent (déficit)** 4,2 6,8 6,5 8,6

#### 5.6 États financiers du fonds renouvelable (suite) État de l'évolution de la situation financière Prévues Prévisions Prévues **Prévues** 2001-2002 2002-2003 2003-2004 2004-2005 (en millions de dollars) **Excédent (déficit)** 4,2 6,8 6,5 8,6 Ajouter les postes hors trésorerie : Dépréciation ou amortissement 12,8 15,1 17,1 18,9 Amortissement d'assistance immobilisation reporté (6,4)(6,4)(6,4)(6,4)Activités de placement : Acquisition de biens amortissables (12,5)(10,7)(8,7)(8,7)Changements des actifs et des passifs à court et à long terme (2,8)(8,0)0,8 (3,4)Excédent de trésorerie (besoin) 0,9 4,0 9,3 9,0

5.7 États financiers du fonds renouvelable (suite) Utilisation prévue des autorisations				
(en millions de dollars)	Prévisions 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004	Prévues 2004-2005
Autorisations*	5,0	5,0	5,0	5,0
Prélèvements : Solde au 1er avril**	46,6	47,5	51,5	60,8
Excédent prévu (prélèvements)	0,9	4,0	9,3	9,0
	47,5	51,5	60,8	69,8
Solde projeté au 31 mars	52,5	56,5	65,8	74,8

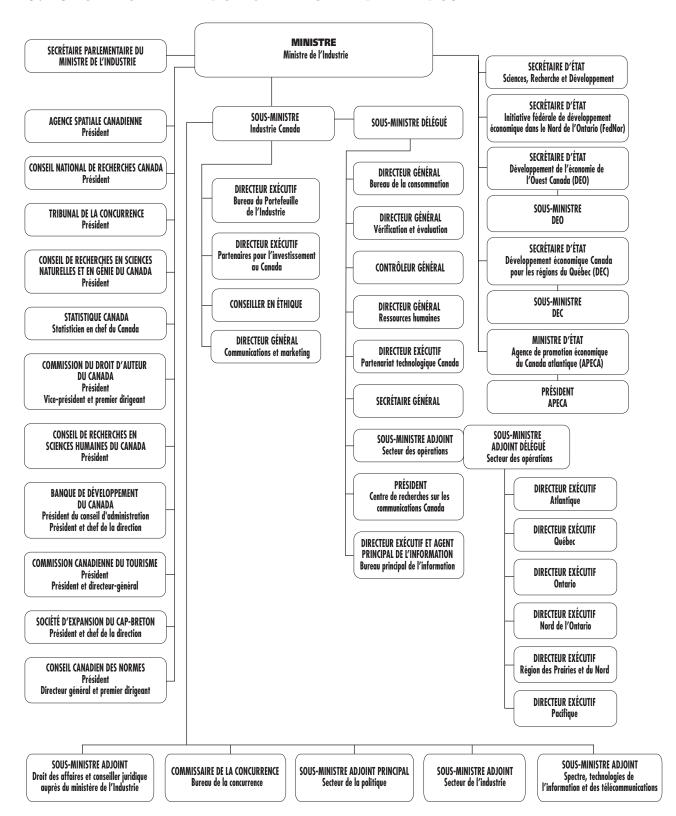
<sup>\*</sup> À la suite d'une réévaluation des besoins opérationnels de ce fonds, la réduction à l'autorisation de prélèvement total entre en vigueur le 31 mars 2002. Au plus 5 millions de dollars peuvent être prélevés sur le Trésor à un quelconque moment.

<sup>\*\*</sup> Selon les états financiers vérifiés publiés le 12 juillet 2001.

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Développement sectoriel de l'industrie				
Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	_	0,3	0,3	0,3
Prêts conformément à l'alinéa 14(1)(a) de la Loi sur le ministère de l'Industrie	_	0,5	0,5	0,5
Total	_	0,8	0,8	0,8

# SECTION 6 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

#### 6.1 ORGANIGRAMME DU PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE



# 6.2 PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET RÉGIONAL

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le développement industriel et régional*, un rapport annuel sur l'administration du Programme de développement industriel et régional (PDIR) doit être présenté au Parlement au plus tard le 1<sup>er</sup> juin suivant la fin de chaque exercice. Comme il n'y a aucun engagement nouveau à signaler en ce qui concerne le PDIR, Industrie Canada s'acquitte de son obligation pour l'exercice 2001-2002 aux termes des dispositions relatives au *Rapport sur les plans et les priorités* au lieu de produire un rapport annuel distinct.

Le PDIR a pris fin le 30 juin 1988 et aucune autre demande d'aide en vertu de ce programme n'a été acceptée depuis. Tous les engagements financiers pris par Industrie Canada dans le cadre du PDIR ont déjà été entièrement imputés.

La Loi sur le développement industriel et régional demeure en vigueur pour permettre le remboursement continu, dans les années à venir, de l'aide financière accordée en vertu du PDIR.

# 6.3 OBJECTIFS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS ET DE CONTRIBUTIONS EN COURS D'INDUSTRIE CANADA

#### **SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS**

# Initiative de développement des entreprises autochtones

Cette initiative vise les objectifs suivants :

accroître le nombre d'entreprises canadiennes viables qui appartiennent à des Canadiens autochtones et sont contrôlées par eux, améliorer l'accès aux débouchés commerciaux, encourager l'autonomie et créer un climat d'affaires favorable pour le

- bénéfice des Canadiens autochtones de toutes les régions du Canada;
- encourager la création, l'expansion et la diversification de sociétés de financement autonomes appartenant à des Autochtones et contrôlées par eux, qui fournissent des capitaux destinés au développement au Canada et dont les fonctions sont complémentaires à celles des grandes institutions financières;
- accroître la capacité des organismes autochtones de développement financier et commercial d'offrir des services financiers, des renseignements commerciaux et des services d'aide au développement;
- conférer aux Canadiens autochtones une responsabilité accrue à l'égard des initiatives de développement économique, conformément à l'esprit du document intitulé Rassembler nos forces Plan d'action du Canada pour les questions autochtones.

# Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones

Ce programme a pour objectif de stimuler l'esprit d'entreprise chez les Canadiens autochtones et de favoriser ainsi grandement leur autonomie financière, en leur offrant une aide financière et des services consultatifs aux différentes étapes et pour plusieurs aspects du développement d'une entreprise.

#### **FedNor**

L'objectif global de FedNor consiste à promouvoir le développement économique dans le Nord de l'Ontario, pour ainsi renforcer l'économie nationale et accroître les occasions d'affaires et les possibilités d'emploi. Au nombre des résultats escomptés de ce programme, mentionnons les suivants :

■ améliorer l'accès des PME au capital (p. ex., accroître l'octroi de prêts aux PME ainsi qu'aux entreprises rurales, autochtones, francophones ou innovatrices et pour les projets à risque élevé et d'autres initiatives);

- améliorer l'accès des PME à l'information (p. ex., les aider à mieux connaître et utiliser Internet, les nouvelles technologies et les services gouvernementaux, et leur offrir une infrastructure de télécommunications accessible et économique);
- améliorer l'accès des PME aux marchés (p. ex., leur capacité à cerner les débouchés commerciaux et les stratégies commerciales);
- promouvoir l'établissement de collectivités autonomes et viables, notamment renforcer les collectivités autochtones et leur économie (p. ex., accroître la prise de décisions et la prestation dans la collectivité, stimuler le développement économique à l'échelon local et favoriser la participation de ces collectivités à l'économie du savoir).

http://fednor.ic.gc.ca

# **Programmes pour l'inforoute**

# Programme d'accès communautaire

Ce programme vise à fournir aux Canadiens un accès abordable à Internet, afin de s'assurer qu'ils bénéficient de l'économie mondiale du savoir et se familiarisent avec les technologies correspondantes et, plus précisément, à établir des sites d'accès public dans les collectivités urbaines et rurales de tout le pays.

http://pac.ic.gc.ca

# Ordinateurs pour les écoles

Ce programme a pour objet d'aider les écoles et les bibliothèques à tirer pleinement parti de l'ère de l'information grâce à la collecte, à la remise en état et à la distribution d'ordinateurs excédentaires, mais toujours utilisables, donnés aux écoles et aux bibliothèques dans tout le pays par les administrations publiques, le secteur privé et des particuliers.

www.rescol.ca/cfs-ope

#### Rescol

Ce programme a pour objectif de faciliter le branchement à Internet de toutes les écoles, y compris celles des Premières nations, et de toutes les bibliothèques. En stimulant l'utilisation d'Internet dans un milieu d'apprentissage, Rescol permet de tirer parti des possibilités formidables qu'offrent les technologies de l'information et des communications pour le bénéfice de tous les Canadiens qui désirent s'instruire, ce qui leur permettra de soutenir la concurrence dans la nouvelle économie mondiale du savoir.

www.rescol.ca

# Cyberjeunes Canada International

Ce programme vise à offrir aux jeunes Canadiens une expérience de travail internationale en technologie de l'information, tout en aidant les pays en développement à accroître leurs capacités dans ce domaine.

www.netcorps-cyberjeunes.org

# Collectivités ingénieuses

Ce programme vise les objectifs suivants :

- aider les Collectivités ingénieuses à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies durables;
- offrir des possibilités d'apprentissage en favorisant les échanges entre les collectivités sur les activités, les expériences et les leçons apprises;
- créer de nouveaux débouchés, au pays et à l'étranger, pour les entreprises canadiennes qui mettent au point et offrent des applications et des services dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca

# Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship

Les objectifs du programme s'établissent comme suit :

- offrir à des jeunes une expérience professionnelle pertinente de courte durée, qui leur confère un atout pour obtenir par la suite un emploi dans leur domaine;
- stimuler l'intérêt des enfants pour Internet et leur permettre d'acquérir des compétences et de s'initier à d'autres technologies de l'information, aux sciences et à l'entrepreneurship, qui sont des domaines d'importance croissante pour leur avenir.

# Programme de développement des collectivités de l'Ontario

Ce programme vise à stimuler le développement économique communautaire en aidant les collectivités du Nord et des régions rurales de l'Ontario à relancer et à diversifier leur économie. Grâce à l'appui du réseau de Sociétés d'aide au développement des collectivités, le Programme vise les résultats suivants :

- élaborer et mettre en œuvre la planification stratégique du développement économique des collectivités, en collaboration avec d'autres partenaires, dans le but de renforcer et de diversifier leur économie locale;
- assurer toute une gamme de services aux petites entreprises, notamment des conseils techniques ainsi que des services de consultation, d'information et d'aiguillage;
- offrir aux PME un financement pouvant atteindre 125 000 \$, sous forme de prêt commercial, par l'intermédiaire d'un fonds d'investissement administré localement, qui permet de consentir ou de garantir des prêts ou d'offrir un financement par capitaux propres pour le

démarrage, l'expansion ou la stabilisation des entreprises, lorsque le financement provenant d'autres sources se révèle insuffisant.

www.ontsadc.com http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/md13938.html http://fednor.ic.gc.ca

# Aide financière aux groupes de défense des consommateurs et aux autres organismes bénévoles travaillant dans l'intérêt des consommateurs

Ce programme vise à aider les consommateurs à jouer un plus grand rôle sur le marché en cherchant à promouvoir des recherches et des analyses bien étayées et actuelles dans le domaine de la consommation et à améliorer l'autonomie financière des groupes de consommateurs et des organismes bénévoles.

# Contributions aux projets de recherche

Ce volet du programme a pour objet de renforcer le rôle du consommateur sur le marché en améliorant la qualité et l'incidence de la recherche et des travaux d'élaboration de politiques sur la consommation menés par les groupes de consommateurs et les organismes bénévoles.

Les résultats escomptés sont les suivants :

- grâce à des recherches et à des analyses bien étayées, les organismes qui représentent les intérêts des consommateurs pourront mieux faire entendre leur voix dans le cadre des processus de prise de décisions publics et privés;
- les résultats des projets et les rapports finals seront consultés par les pairs, les parties intéressées et d'autres ministères;
- les résultats des projets et les rapports finals contribueront au processus de prise de décisions.

# Contributions au développement

Ce volet du programme a pour objectif d'accroître la capacité des organismes à trouver de nouvelles sources de revenus et à être plus autonomes.

Une plus grande diversification des sources de revenus des organismes et une plus grande autonomie financière sont les résultats escomptés.

http://strategis.gc.ca/SSGF/ca/oo175f.html

# Mécanisme de financement structuré

Compte tenu de la conjoncture internationale actuelle dans le secteur de la construction navale et maritime industrielle, le Mécanisme de financement structuré constitue un élément essentiel du cadre stratégique canadien récemment annoncé (Cap sur les nouveaux débouchés : Nouveau cadre stratégique pour le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle). Ce programme a pour objet d'aider les entreprises canadiennes à exploiter les possibilités du marché (notamment au Canada), à promouvoir l'investissement dans des compétences connexes et à favoriser l'innovation dans le domaine de technologies clés. (Les embarcations de plaisance définies dans la Loi sur la marine marchande du Canada ne sont pas incluses.)

> http://strategis.gc.ca/sc\_indps/ shipbuilding/graphics/rspnsefr-c.pdf

# Partenariat technologique Canada

Les objectifs du programme sont les suivants :

- favoriser la croissance économique, la création d'emplois et l'augmentation des revenus;
- appuyer le développement durable;
- établir et maintenir l'assise technologique industrielle et les compétences de base essentielles à une économie du savoir;
- encourager l'expansion des PME dans toutes les régions du Canada;

- stimuler l'investissement privé;
- gérer les contributions, de sorte que tous les remboursements soient réinvestis dans Partenariat technologique Canada (PTC) en vue de favoriser la croissance future;
- gérer le ratio de partage pour les contributions de PTC, en visant un ratio moyen d'au plus 33 p. 100 (le ratio pour les projets habituels varie de 25 à 30 p. 100);
- adopter, en matière d'investissement, une approche fondée sur le partage des retombées et des risques.

http://ptc.ic.gc.ca

Les programmes présentés ci-après sont communément appelés des « programmes exécutés indirectement », en vertu desquels on accorde une subvention ou une contribution à un organisme, afin de lui permettre d'assurer une aide financière pour favoriser le développement économique dans un secteur, selon les critères de rendement en vigueur.

### CANARIE — CA\*net4

Le gouvernement a annoncé dans le budget de 2001 que CANARIE créerait et exploiterait le réseau de recherche national CA\*net4. Grâce à ce réseau de recherche, qui sera le plus perfectionné du monde, les chercheurs canadiens disposeront d'une capacité accrue et auront une plus grande maîtrise de la gestion du réseau par rapport à leurs besoins en matière de recherche. Ce type de réseau est essentiel pour appuyer les travaux de recherche de pointe qui profiteront aux Canadiens du fait qu'il :

- met en place l'infrastructure de communication indispensable à la recherche dans des domaines importants sur le plan social, comme la santé, l'éducation et la protection de l'environnement;
- offre aux chercheurs canadiens le réseau de pointe dont ils ont besoin pour mener des travaux d'envergure internationale importants pour le Canada;

- aide le Canada à demeurer un chef de file dans le domaine des réseaux de pointe, comme il l'a été en déployant CA\*net3;
- donne aux chercheurs canadiens l'infrastructure vitale dont ils ont besoin pour hisser le pays au cinquième rang mondial en matière de recherche;
- permet aux scientifiques et aux chercheurs canadiens d'entretenir des rapports avec leurs collègues étrangers à un même niveau technologique;
- offre un nœud de réseau à large bande permettant de faire passer par le Canada la recherche menée en Europe et en Asie, ce qui accroîtra le rayonnement du Canada dans le milieu de la recherche internationale par l'intermédiaire de CANARIE, qui pourra ainsi participer directement à des projets de recherche clés;
- attire et retient des scientifiques éminents, en leur montrant qu'ils peuvent participer à des grands projets internationaux à partir du Canada.

# CANARIE — Phase III : Programme de développement des applications avancées

Dans le contexte de la politique fédérale sur l'infrastructure présentée dans L'innovation — La clé de l'économie moderne, le programme de connectivité, la Stratégie canadienne sur le commerce électronique et la stratégie du Réseau national du savoir, les grands objectifs de CANARIE consistent à améliorer la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne, en mettant particulièrement l'accent sur les entreprises innovatrices du secteur des technologies de l'information et des communications et sur les domaines de l'économie jugés prioritaires par les secteurs public et privé (p. ex., le cybercommerce,

le cyberapprentissage, la cybersanté et les systèmes intelligents), afin de stimuler le développement et la diffusion de technologies, d'applications avancées et de services de pointe qui soutiennent ou utilisent l'infrastructure Internet de pointe, comme CA\*net3, et qui reposent sur des normes de système ouvert. Les objectifs du programme sont les suivants :

- favoriser le développement, la mise à l'essai et la démonstration d'applications de réseautique avancées, ainsi que des technologies et des services connexes;
- aider l'industrie canadienne à développer des logiciels, l'infrastructure et d'autres produits, solutions et services relatifs aux réseaux de pointe et aux applications avancées;
- appuyer la diffusion et le déploiement de réseaux de pointe et d'applications avancées, y compris les résultats des sous-projets réalisés par l'intermédiaire du Programme de développement des applications avancées (PDAA);
- faire connaître les réseaux de pointe ainsi que les applications, les technologies et les services connexes, y compris les résultats des sous-projets réalisés par l'intermédiaire du PDAA;
- promouvoir un accès amélioré aux réseaux de pointe et une meilleure utilisation de ces réseaux;
- encourager la collaboration avec l'industrie, les collèges et universités, les écoles, les conseils et commissions scolaires, les bibliothèques, les organismes et centres de recherche publics, les administrations provinciales et territoriales, les organismes participant à des initiatives fédérales concertées et d'autres parties intéressées, ainsi qu'entre ces groupes.

Au cours des trois prochains exercices, CANARIE prévoit d'obtenir entre autres les résultats suivants :

- Au cours de la période allant de 2002 à 2004, CANARIE affectera un montant pouvant atteindre 28 millions de dollars à des projets de R-D à coûts partagés et à des activités connexes, en vertu de son Programme des affaires électroniques.
- Dans le cadre de son programme Cyberapprentissage, CANARIE consacrera 28 millions de dollars à des projets de R-D à coûts partagés; 10 millions ont déjà été affectés au premier groupe de 10 projets.
- Dans le cadre de son programme Cybersanté / Télésanté, CANARIE consacrera 4,5 millions de dollars à des projets de R-D à coûts partagés.

http://canarie.ca

# Institut canadien de recherches avancées

Ce programme a pour objectif d'encourager l'excellence dans la recherche au Canada, en appuyant les travaux de l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) et en favorisant son essor. Les résultats escomptés par ce programme sont les suivants :

- améliorer les compétences dans les domaines qui sont importants à long terme pour le Canada sur les plans scientifique, économique et social et qui reposent sur une approche interdisciplinaire;
- stimuler l'investissement du secteur privé et des gouvernements provinciaux et territoriaux dans les activités de R-D fondamentale et appliquée au Canada;

favoriser le resserrement des liens entre les activités de recherche des universités et celles des administrations publiques.

www.ciar.ca (en anglais seulement)

# **Génome Canada**

Le budget de 2001 prévoyait une subvention supplémentaire de 140 millions de dollars pour Génome Canada, et l'on s'attend à ce que le financement de contrepartie des gouvernements provinciaux et territoriaux égale à tout le moins la contribution fédérale. Cette initiative a pour objectif d'aider le Canada à devenir un chef de file mondial dans certains domaines de la recherche génomique en réunissant des consortiums pour mener des travaux de recherche, établir des plates-formes technologiques et réaliser de grands projets de recherche génomique. Les principaux aspects de cette initiative sont les suivants :

- la réalisation de vastes projets de recherche dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la foresterie et des pêches;
- le recrutement et le perfectionnement de la prochaine génération de scientifiques canadiens spécialisés en génomique;
- les activités visant à sensibiliser davantage la population à la génomique et à aborder les préoccupations soulevées par ce domaine de la recherche.

www.genomecanada.ca

#### **Precarn**

Precarn est un consortium du secteur privé regroupant l'industrie, des établissements d'enseignement et des laboratoires de recherche qui favorise la recherche concertée et pré-concurrentielle portant sur les systèmes intelligents. Jusqu'à présent, Industrie Canada lui a consacré 65 millions de dollars. Les projets mis en œuvre ont fait progresser le Canada dans des domaines fort variés : pétrole et gaz, exploitation minière, inspection des aliments, télédétection, animatique, médecine, production d'électricité et traitement de l'acier. Ce programme vise les objectifs suivants :

- améliorer la capacité de l'industrie canadienne dans le domaine des systèmes intelligents;
- assurer le leadership en vue de la réalisation de travaux de collaboration dans le domaine de la recherche sur les systèmes intelligents, en regroupant les capacités

- et les ressources complémentaires des utilisateurs-clients, des fournisseurs, des créateurs de technologies et des chercheurs dans le cadre d'un consortium national relevant de l'industrie;
- conférer à l'industrie canadienne un avantage concurrentiel et aux Canadiens, des avantages socio-économiques grâce à des travaux novateurs sur les systèmes intelligents.

www.precarn.ca

# **AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT**

# Programme de financement des petites entreprises du Canada

Ce programme vise à inciter les établissements de crédit participants à accroître l'accessibilité aux prêts destinés à financer la création, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des PME.

# 6.4 Lois

# Lois dont l'application relève du ministre de l'Industrie

### LOI CONCERNANT LE MINISTÈRE

Loi sur le ministère de l'Industrie, L.C. 1995, ch. 1

# LOIS CONCERNANT LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Loi sur la radiocommunication, L.R. 1985, ch. R-2 Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe Canada, L.C. 1987, ch. 12 (certaines fonctions seulement)

Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Télésat Canada, L.C. 1991, ch. 52 (rôle en matière de politique)

Loi sur les télécommunications, L.C. 1993, ch. 38

# RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ ET DU COMMERCE

Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R. 1985, ch. C-36

Loi sur les chambres de commerce, L.R. 1985, ch. B-6

Loi sur la concurrence, L.R. 1985, ch. C-34 Loi canadienne sur les coopératives, L.C. 1998, ch. 1

Loi sur les corporations canadiennes, L.R. 1970, ch. C-32

Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, L.R. 1985, ch. 44 (4e suppl.)

Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R. 1985, ch. B-3

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36

Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public, L.R. 1985, ch. G-4

Loi sur Investissement Canada, L.R. 1985, ch. 28 (1<sup>er</sup> suppl.)

Loi sur les liquidations et les restructurations, L.R. 1985, ch. W-11 (Partie I seulement)

Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur, L.C. 1996, ch. 17

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R. 1985, ch. C-44

# LOIS CONCERNANT L'OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA

Loi sur les brevets, L.R. 1985, ch. P-4 Loi sur les dessins industriels, L.R. 1985, ch. I-9 Loi sur le droit d'auteur, L.R. 1985, ch. C-42 Loi sur les inventions des fonctionnaires, L.R. 1985, ch. P-32

Loi sur les marques de commerce, L.R. 1985, ch. T-13

Loi sur les topographies de circuits intégrés, L.C. 1990, ch. 37

# LOIS CONCERNANT LA CONSOMMATION

Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, L.C. 2000, ch. C-5

Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, L.R. 1985, ch. C-38

Loi sur l'étiquetage des textiles, L.R. 1985, ch. T-10

Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, L.R. 1985, ch. E-4

Loi sur les lettres de change, L.R. 1985, ch. B-4 (Partie V : Lettres et billets de consommation)

Loi sur le marquage des bois, L.R. 1985, ch. T-11

Loi sur les poids et mesures, L.R. 1985, ch. W-6

Loi sur le poinçonnage des métaux précieux, L.R. 1985, ch. P-19

# FONCTIONS DU REGISTRAIRE GÉNÉRAL

Loi sur les documents publics, L.R. 1985, ch. P-28

Loi sur les fonctionnaires publics, L.R. 1985, ch. P-31

Loi sur les sceaux, L.R. 1985, ch. S-6 Loi sur les syndicats ouvriers, L.R. 1985, ch. T-14

# LOIS CONCERNANT LES ORGANISMES DU PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE

Commission du droit d'auteur : *Loi sur le droit d'auteur*, L.R. 1985, ch. C-42 (article 66 et articles suivants)

Fondation canadienne pour l'innovation : Parties I et XI de la *Loi d'exécution du budget de 1997*, L.C. 1997, ch. 26

Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la station spatiale internationale civile, L.C. 1999, ch. 35 Loi sur l'Agence spatiale canadienne, L.C. 1990,

ch. 13

Loi sur la Banque de développement du Canada, L.C. 1995, ch. 28

Loi sur la Commission canadienne du tourisme, L.C. 2000, ch. 28

Loi sur le Conseil canadien des normes, L.R. 1985, ch. S-16

Loi sur le Conseil national de recherches, L.R. 1985, ch. N-15

Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines, L.R. 1985, ch. S-12

Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, L.R. 1985, ch. N-21 Loi sur la statistique, L.R. 1985, ch. S-19 Loi sur le Tribunal de la concurrence, L.R. 1985, ch. 19 (2° suppl.)

# LOIS INACTIVES OU SANS IMPACT IMPORTANT

Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole, L.R. 1985, ch. A-3

Loi sur Bell Canada, L.C. 1987, ch. 19 (loi privée) Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises, L.C. 1980-81-82-83, ch. 147

Loi sur la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique, L.C. 1916, ch. 66 (loi privée)

Loi sur les déclarations des personnes morales, L.R. 1985, ch. C-43

Loi sur le développement industriel et régional, L.R. 1985, ch. I-8

Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique, L.R. 1985, ch. A-14 (à l'égard de certaines entreprises)

Loi sur les sociétés de caisse de retraite, L.R. 1985, ch. P-8 (articles 4, 6 et 7)

Loi sur le soutien de l'emploi, L.C. 1970-71-72, ch. 56

Loi sur les subventions au développement régional, L.R. 1970, ch. R-3

Loi sur les zones spéciales, L.R. 1985, ch. S-14 (Ontario et Québec)

# LOIS CONCERNANT LES ORGANISMES RÉGIONAUX

# Agence de promotion économique du Canada atlantique

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et des lois suivantes :

Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R. 1985, ch. 41 (4° suppl.)

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (provinces atlantiques)

Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, Partie II de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R. 1985, ch. 41 (4° suppl.)

# Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et des lois suivantes :

Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, L.R. 1985, ch. 11 (4° suppl.)

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (provinces de l'Ouest canadien)

# Développement économique Canada pour les régions du Québec

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec et des lois suivantes:

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (Québec) Partie II de la Loi sur le ministère de l'Industrie, L.C. 1995, ch. 1 (Développement économique régional au Québec)

# 6.5 COMMENT JOINDRE INDUSTRIE CANADA

La dernière liste est disponible sur le Web http://www.ic.gc.ca/personnes-ressources

Président

Ministre de l'Industrie Allan Rock Tél. : (613) 995-9001 Téléc. : (613) 992-0302 rocka@parl.gc.ca

Secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie Serge Marcil Tél.: (613) 992-5036 Téléc.: (613) 995-7821 marcil.s@parl.gc.ca

Secrétaire d'État Sciences, Recherche et Développement Maurizio Bevilacqua Tél. : (613) 995-1333 Téléc. : (613) 990-4056 bevilacqua.maurizio@ic.gc.ca

Secrétaire d'État Diversification de l'économie de l'Ouest Canadien Stephen Owen Tél.: (613) 952-7418 Téléc.: (613) 957-1155 joanne.myer@wd.gc.ca

Secrétaire d'État Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario Andrew Mitchell Tél.: (613) 947-5850 Téléc.: (613) 954-3106 mitchell.andrew@ic.gc.ca

Secrétaire d'État
Développement économique
Canada pour les régions
du Québec
Claude Drouin
Tél.: (613) 992-8053
Téléc.: (613) 995-0687
drouic@parl.gc.ca

Ministre d'État Agence de promotion économique du Canada atlantique Gerry Byrne Tél.: (613) 941-7241 Téléc.: (613) 941-7844

Téléc. : (613) 941-7241 Téléc. : (613) 941-7844 byrneg@parl.gc.ca Sous-ministre

V. Peter Harder Tél. : (613) 992-4292 Téléc. : (613) 954-3272 harder.peter@ic.gc.ca

Sous-ministre délégué Pierre Reid

Tél.: (613) 943-7165 Téléc.: (613) 954-3272 reid.pierre@ic.gc.ca Directeur exécutif Bureau du Portefeuille de l'Industrie Bill Cleevely Tél.: (613) 954-8911 Téléc.: (613) 957-1990

cleevely.bill@ic.gc.ca

Directeur exécutif Partenaires pour l'investissement au Canada Rocco Delvecchio Tél.: (613) 941-2983 Téléc.: (613) 941-3817

delvecchio.rocco@ic.gc.ca

Conseiller en éthique Howard Wilson Tél.: (613) 995-6852 Téléc.: (613) 995-7308 wilson.howie@ic.gc.ca

Secrétaire générale Lisanne Lacroix Tél.: (613) 943-7049 Téléc.: (613) 954-4270 lacroix.lisanne@ic.gc.ca

Directeur général Bureau de la consommation Michael Jenkin Tél. : (613) 954-3277 Téléc. : (613) 952-6927 jenkin.michael@ic.gc.ca

Directrice générale
Direction générale
de la vérification
et de l'évaluation
Sherril Minns
Tél.: (613) 954-5084
Téléc.: (613) 954-5070
minns.sherril@ic.gc.ca

Contrôleure générale Jennifer Benimadhu Tél.: (613) 957-9288 Téléc.: (613) 998-6950 benimadhu.jennifer@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint Secteur des opérations Jean-Claude Bouchard Tél.: (613) 954-3405 Téléc.: (613) 954-4883 bouchard.jean-

Sous-ministre adjoint délégué Secteur des opérations

claude@ic.gc.ca

John McBride Tél. : (613) 957-4392 Téléc. : (613) 954-4883 mcbride.john@ic.gc.ca Directeur exécutif p.i. Région de l'Atlantique George Richard Tél.: (902) 426-3458 Téléc.: (902) 426-2615 richard.george@ic.gc.ca

Directeur exécutif Région du Québec Réjean Frenette Tél.: (514) 283-1885 Téléc.: (514) 496-7003 frenette.rejean@ic.gc.ca

Région de l'Ontario Brigitte Hohn Tél. : (416) 973-5001 Téléc. : (416) 954-6646 hohn.brigitte@ic.gc.ca

Directrice exécutive

Directrice générale Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario Louise Paquette Tél.: (705) 671-0723

Téléc. : (705) 671-0723
Téléc. : (705) 670-6103
paquette.louise@ic.gc.ca
Directeur exécutif

et du Nord Glenn Fields Tél. : (780) 495-2951 Téléc. : (780) 495-4582

Région des Prairies

fields.glenn@ic.gc.ca Directeur exécutif Région du Pacifique Bruce Drake

Tél.: (604) 666-1400 Téléc.: (604) 666-8330 drake.bruce@ic.gc.ca

Directrice générale

Direction générale des ressources humaines Cathy Downes Tél.: (613) 954-5474 Téléc.: (613) 952-0239 downes.cathy@ic.gc.ca

Directeur exécutif Partenariat technologique Canada Jeffrey Parker Tél.: (613) 941-6747

Téléc. : (613) 954-9117 parker.jeffrey@ic.gc.ca Directeur général
Direction générale des
communications
et du marketing
Nick Heseltine
Tél.: (613) 947-2597
Téléc.: (613) 947-3390
heseltine.nick@ic.gc.ca

Centre de recherches sur les communications Canada Gerry Turcotte
Tél.: (613) 990-3929

Téléc. : (613) 990-7983 gerry.turcotte@crc.ca

Agent principal de l'information
Bureau principal de l'information
Diane Fulford
Tél.: (613) 954-3574
Téléc.: (613) 941-1938
fulford.diane@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint Droit des affaires et conseiller juridique auprès du ministère de l'Industrie J. Edward Thompson Tél.: (613) 954-3946 Téléc.: (613) 952-9668 thompson.je@ic.gc.ca

Commissaire à la concurrence Bureau de la concurrence Konrad von Finckenstein Tél.: (819) 997-3301 Téléc.: (819) 953-5013 vonfinckenstein.konrad @ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint principal Secteur de la politique Andrei Sulzenko Tél.: (613) 995-9605 Téléc.: (613) 995-2233 sulzenko.andrei@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint Secteur de l'industrie John Banigan Tél. : (613) 954-3798 Téléc. : (613) 941-1134 banigan.john@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Secteur du spectre, des
technologies de l'information
et des télécommunications

Michael Binder Tél. : (613) 998-0368 Téléc. : (613) 952-1203 binder.michael@ic.gc.ca

La dernière liste est disponible sur le Web http://www.ic.gc.ca/regionaux

# 6.6 BUREAUX RÉGIONAUX D'INDUSTRIE CANADA

# ADMINISTRATION CENTRALE

**Industrie Canada** 

Édifice C.D. Howe 235, rue Queen Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél.: (613) 954-2788 Téléc.: (613) 954-1894

## **RÉGION DE L'ATLANTIQUE**

**Industrie Canada** 

10th Floor John Cabot Building 10 Barter's Hill P.O. Box 8950 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 3R9

Tél.: (709) 772-4866 Téléc.: (709) 772-5093

#### **Industrie Canada**

2nd Floor 100 Sydney Street P.O. Box 40 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7K2

Tél.: (902) 566-7382 Téléc.: (902) 566-7450

#### **Industrie Canada**

Suite 1605 1505 Barrington Street Maritime Centre Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K5

Tél. : (902) 426-3458 Téléc. : (902) 426-2615

Adresse postale : P.O. Box 940, Station M Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2V9

#### **Industrie Canada**

4° étage, bureau 103 1045, rue Main Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1

Tél.: (506) 851-6517 Téléc.: (506) 851-6502

### **RÉGION DU QUÉBEC**

#### **Industrie Canada**

5, Place Ville-Marie, 7° étage Montréal (Québec) H3B 2G2 Tél.: (514) 496-1797

Téléc. : (514) 283-2247

### **RÉGION DE L'ONTARIO**

#### **Industrie Canada**

151, rue Yonge, 4° étage Toronto (Ontario) M5C 2W7 Tél.: (416) 973-5000 Téléc.: (416) 973-8714

# RÉGION DU NORD DE L'ONTARIO

#### FedNor

19, rue Lisgar, bureau 307 Sudbury (Ontario) P3E 3L4 Tél.: (705) 671-0711 Sans frais: 1 877 333-6673 Téléc.: (705) 671-0717

# FedNor

Bureau 600 Place Roberta-Bondar 70, promenade Foster Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 6V4

Tél.: (705) 941-2014 Sans frais: 1 877 333-6673 Téléc.: (705) 941-2085

#### FedNor

244, rue Lincoln Thunder Bay (Ontario) P7B 5L2

Tél.: (807) 766-1800 Sans frais: 1 877 333-6673 Téléc.: (807) 346-8474

# RÉGION DES PRAIRIES ET DU NORD

# **Industrie Canada**

400, avenue St. Mary, 4º étage Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 Tél. : (204) 983-5851

Téléc. : (204) 983-3182

#### **Industrie Canada**

7th Floor 123 Second Avenue South Saskatoon (Saskatchewan) S7K 7E6

Tél. : (306) 975-4400 Téléc. : (306) 975-6727

#### Industrie Canada

Suite 1020 2002 Victoria Avenue Regina (Saskatchewan) S4P 0R7

Tél.: (306) 780-5010 Téléc.: (306) 780-6506

#### **Industrie Canada**

Suite 725 9700 Jasper Avenue Edmonton (Alberta) T5J 4C3 Tél.: (780) 495-4782

Téléc. : (780) 495-4507

#### Industrie Canada

Suite 400 639–5th Avenue SW Calgary (Alberta) T2P 0M9 Tél. : (403) 292-4575

Téléc. : (403) 292-4295

## Industrie Canada

Suite 1006 4920–52nd Street Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 3T1 Tél.: (867) 920-6604 Téléc.: (867) 920-6601

### **Industrie Canada**

969 Édifice Oimugjuk Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0 Tél. : (867) 975-4669 Téléc. : (867) 975-4670

# RÉGION DU PACIFIQUE (COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON)

# **Industrie Canada**

Suite 2000 300 West Georgia Street Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6E1 Tél.: (604) 666-5000 Téléc.: (604) 666-8330

### **Industrie Canada**

Suite 205 300 Main Street

Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5 Tél.: (867) 667-5102

Téléc. : (867) 393-6711

# 6.7 CENTRES DE COMMERCE INTERNATIONAL

## **TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

#### St. John's

Centre de commerce international Industrie Canada 10th Floor John Cabot Building Phase II, 10 Barter's Hill P.O. Box 8950 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 3R9

Tél.: (709) 772-5511 Téléc.: (709) 772-5093

Personne-ressource: Patricia Hearn

Déléquée commerciale principale

Tél.: (709) 772-4866 hearn.patricia@ic.gc.ca

# ÎLE-DU-PRINCE-**ÉDOUARD**

#### Charlottetown

Centre de commerce international Industrie Canada 100 Sydney Street Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 1G3 Tél.: (902) 566-7382 Téléc.: (902) 566-7098

#### Adresse postale:

P.O. Box 40 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7K2

Personne-ressource:

### **Charlotte Murray**

Directrice provinciale et déléquée commerciale principale Tél.: (902) 566-7382 murray.charlotte@ic.gc.ca

#### **NOUVELLE-ÉCOSSE**

#### Halifax

Centre de commerce international Industrie Canada 5th Floor World Trade and **Convention Centre** 1800 Arayle Street Halifax (Nouvelle-Écosse) **B3J 2V9** 

Tél.: (902) 426-7540 Téléc.: (902) 426-5218

# Adresse postale:

P.O. Box 940, Station M Halifax (Nouvelle-Écosse) **B3J 2V9** 

Personne-ressource:

**Alison Tait** 

Déléguée commerciale principale Tél.: (902) 426-6660 tait.alison@ic.gc.ca

### **NOUVEAU-BRUNSWICK**

#### Moncton

Centre de commerce international Industrie Canada 1045, rue Main Bureau 103 Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1 Tél.: (506) 851-6452 Téléc.: (506) 851-6429

Personne-ressource: Paul LeBlanc

Délégué commercial principal

Tél.: (506) 851-6440 leblanc.paul@ic.gc.ca

### QUÉBEC

#### Montréal

Centre de commerce international Industrie Canada 5, Place Ville-Marie 7º étage Montréal (Québec) H3B 2G2 Tél.: (514) 283-6328 Téléc.: (514) 283-8794

#### Adresse postale:

5, Place Ville-Marie Bureau 800 Montréal (Québec) H3B 2G2

Personne-ressource: Michel Charland

Directeur des opérations Tél.: (514) 283-3531 charland.michel@ic.gc.ca

# **ONTARIO**

### **Toronto**

Centre de commerce international Industrie Canada 151, rue Yonge, 4e étage Toronto (Ontario) M5C 2W7

Tél.: (416) 973-5053 Téléc.: (416) 973-8161

Personne-ressource: **Pam Piercey** 

Directrice p.i., gestion internationale des affaires et déléguée commerciale principale

Tél.: (416) 952-1289 piercey.pam@ic.gc.ca

#### **MANITOBA**

#### Winnipeg

Centre de commerce international Industrie Canada 400, avenue St. Mary 4e étage Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5

Tél.: (204) 983-5851 Téléc.: (204) 983-3182

### Adresse postale :

P.O. Box 981 Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2

Personne-ressource: Merv Meadows Délégué commercial

principal Tél.: (204) 983-4099 meadows.merv@ic.gc.ca

# SASKATCHEWAN

#### Saskatoon

Centre de commerce international Industrie Canada 7th Floor Princeton Tower 123 Second Avenue South Saskatoon (Saskatchewan) S7K 7E6 Tél.: (306) 975-5315 Téléc.: (306) 975-5334

Personne-ressource: Lvnne Tait Déléguée commerciale principale

Tél.: (306) 975-4343 tait.lynne@ic.gc.ca

### Regina

Centre de commerce international Industrie Canada Suite 320 1801 Hamilton Street P.O. Box 3750 Regina (Saskatchewan) S4P 3N9 Tél.: (306) 780-6124

Téléc.: (306) 780-8797 Personne-ressource:

Mona Taylor

Déléguée commerciale Tél.: (306) 780-6124 taylor.mona@ic.gc.ca

# ALBERTA ET RÉGION **DU NORD**

#### **Edmonton**

Centre de commerce international Industrie Canada Suite 725 Canada Place 9700 Jasper Avenue Edmonton (Alberta) T5J 4C3

Tél.: (780) 495-2994 Téléc.: (780) 495-4507

Personne-ressource:

# **Reid Henry**

Directeur, gestion internationale des affaires Tél.: (780) 495-4415 henry.reid@ic.gc.ca

### Calgary

Centre de commerce international Industrie Canada Suite 300 639-5th Avenue SW Calgary (Alberta) T2P 0M9 Tél.: (403) 292-4575 Téléc.: (403) 292-4578

#### Adresse postale:

Suite 400 639-5th Avenue S.W. Calgary (Alberta) T2P 0M9

Personne-ressource: Jessie Hislop

Déléguée commerciale principale

Tél.: (403) 292-6409 hislop.jessie@ic.gc.ca

# **COLOMBIE-**BRITANNIQUE **ET YUKON**

# Vancouver

Centre de commerce international Industrie Canada Suite 2000 300 West Georgia Street Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6E1 Tél.: (604) 666-0434 Téléc.: (604) 666-0954

Personne-ressource:

# Michael Spencer

Directeur et délégué commercial principal Tél.: (604) 666-8888 spencer.michael@ic.gc.ca

SECTION 6 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

# 6.8 CENTRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA

### **COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Centre de services aux entreprises Canada – Colombie-Britannique 601 West Cordova Street Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 1G1 http://www.sb.gov.bc.ca

#### **ALBERTA**

Liaison Entreprise
Centre de services aux entreprises
Suite 100
10237-104 Street NW
Edmonton (Alberta) T5J 1B1
http://www.rcsec.org/alberta

### **SASKATCHEWAN**

Centre de services aux entreprises Canada – Saskatchewan 122–3rd Avenue North Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2H6 http://www.rcsec.org/sask

### **MANITOBA**

Centre de services aux entreprises Canada – Manitoba 250 – 240 Graham Avenue P.O. Box 2609 Winnipeg (Manitoba) R3C 4B3 http://www.rcsec.org/manitoba

#### **ONTARIO**

Centre de services aux entreprises Canada – Ontario Toronto (Ontario) M5C 2W7 http://www.rcsec.org/ontario

### QUÉBEC

Info entrepreneurs 5, Place Ville-Marie Bureau 12500, niveau Plaza Montréal (Québec) H3B 4Y2 http://www.infoentrepreneurs.org

### **NOUVELLE-ÉCOSSE**

Centre de services aux entreprises Canada – Nouvelle-Écosse 1575 Brunswick Street Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2G1 http://www.rcsec.org/ns Téléphone : 1 888 576-4444 Info-FAX : 1 888 449-5444

Site Web: http://www.rcsec.org

### **NOUVEAU-BRUNSWICK**

Centre de services aux entreprises Canada – Nouveau-Brunswick 570, rue Queen Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 6Z6 http://www.rcsec.org/nb

### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Centre de services aux entreprises Canada – Île-du-Prince-Édouard 75 Fitzroy Street P.O. Box 40 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7K2

http://www.rcsec.org/pe

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Centre de services aux entreprises Canada – Terre-Neuve-et-Labrador 90 O'Leary Avenue P.O. Box 8687 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 3T1 http://www.rcsec.org/nf

#### **TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

Centre de services aux entreprises Canada – Territoires du Nord-Ouest 8th Floor, Scotia Centre P.O. Box 1320 Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9

http://www.rcsec.org/tno

### YUKON

Centre de services aux entreprises Canada – Yukon 201–208 Main Street Whitehorse (Yukon) Y1A 2A9 http://www.rcsec.org/yukon

# NUNAVUT

Centre de services aux entreprises Canada – Nunavut 1088 Noble House, Entrance E P.O. Box 1000, Station 1198 Iqaluit (Nunavut) XOA 0H0 http://www.rcsec.org/nunavut

# Annexes: Renseignements sur les activités clés

# **ANNEXE 1: INNOVATION**

# Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant

#### Défis à relever — **Résultats**

Nombre d'organismes canadiens ne reconnaissent pas que, dans l'économie du savoir, la mise au point de produits et de procédés novateurs est la clé du succès sur le marché mondial.

Les organismes canadiens de tous les secteurs de l'économie — milieu de l'éducation, entreprises, consommateurs, organismes à but non lucratif et administrations publiques — doivent comprendre en quoi les pratiques novatrices peuvent améliorer la performance du pays et agir en conséquence.

Il faut faire comprendre l'importance de l'innovation et de l'aide à la R-D et à la diffusion de la technologie dans le secteur des ressources et d'autres secteurs dans le Nord de l'Ontario.

- Continuer d'appuyer le programme CANARIE pour le réseau de recherche et d'éducation de la prochaine génération, afin de favoriser l'innovation dans tous les secteurs de l'industrie en stimulant les nouveaux secteurs, par exemple, les applications de pointe axées sur le contenu et les nouveaux médias et leur démonstration sur le réseau national, et en déployant une stratégie nationale de participation, de manière à réunir les intervenants et les partenaires clés (p. ex., les provinces et territoires, le milieu universitaire et le secteur privé) pour les aider à mieux comprendre et appuyer le programme d'innovation national ayant pour objet d'améliorer la performance du Canada et de combler son retard à ce chapitre (http://canarie.ca).
- Travailler en collaboration avec les ministres provinciaux et territoriaux responsables des sciences, de la technologie et de l'innovation, en vue de l'adoption des principes d'action destinés à mettre en place le cadre stratégique qui fera passer le Canada du 14° au 5° rang des pays industrialisés au chapitre des dépenses en R-D.
- Enrichir et promouvoir le portail Innovation au Canada (http://innovation.gc.ca/scdt/innovation/interface2.nsf) en tant que guichet unique et pratique de ressources portant sur l'innovation et offrant plus de renseignements sur les activités des provinces ainsi que de l'information à jour sur les activités internationales en sciences et en technologie.
- Publier un rapport annuel détaillé concernant la performance du Canada sur le plan de l'innovation, afin de mieux faire comprendre en quoi elle consiste et de souligner son importance, en particulier par rapport à d'autres pays industrialisés.
- Organiser une conférence, regroupant les représentants de six pays, pour comparer les systèmes d'innovation respectifs de ces pays. Cette conférence fournira aux artisans de la politique et aux entreprises canadiennes un cadre d'analyse et d'évaluation des nouvelles approches stratégiques dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation.
- Examiner et documenter les retombées éventuelles des stratégies, des pratiques de gestion et des services novateurs favorisant le développement durable au pays et à l'étranger.
- Former un partenariat avec l'industrie et le milieu universitaire pour créer un réseau de Centres d'excellence en aérospatiale.

Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités
	Demander aux gouvernements provinciaux et territoriaux et aux intervenants des milieux d'affaires et universitaires de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de l'innovation en organisant diverses activités, y compris des réunion régionales et sectorielles et une conférence nationale.
	• Veiller à faire largement connaître les défis et les possibilités dont il est question dans Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités, Stratégie d'innovation du Canada, par des publications imprimées ou diffusées sur le site de l'innovation (www.strategieinnovation.gc.ca).
	• Solliciter toutes sortes de commentaires des Canadiens, par l'intermédiaire d'un site Web de consultation national, afin d'élaborer une stratégie nationale de l'innovation (www.strategieinnovation.gc.ca).
	Travailler en collaboration avec d'autres ministères afin de concentrer l'attention sur les défis et les possibilités que rencontre le Canada en matière d'innovation et d'étudier attentivement les domaines où le gouvernement peut innover pour permettre à d'autres d'obtenir de meilleurs résultats.
	Construire le nouveau Laboratoire de recherche en composan et en systèmes photoniques, pour lequel les travaux de recherche commenceront au début de l'exercice 2003-2004 et qui regroupera sous un même toit la recherche menée au Centre de recherches sur les communications Canada.
	Continuer de collaborer avec les entreprises, les centres technologiques, les universités et les collèges communautaire du Nord de l'Ontario, par l'intermédiaire de FedNor (www.fednor.ic.gc.ca), pour promouvoir et appuyer la R-D appliquée et la capacité des collectivités à commercialiser les résultats de la recherche.
	• Élaborer un module de formation sur l'innovation faisant ressortir l'importance de l'innovation pour les activités d'Industrie Canada et du Portefeuille de l'Industrie.

# Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités

#### Défis à relever — Résultats

Le Canada fait piètre figure parmi les pays industrialisés en ce qui concerne l'ampleur de la recherche effectuée, même dans le secteur privé, où la recherche est concentrée dans un nombre assez restreint d'entreprises.

Il faut améliorer et tenir à jour la base de connaissances sur les technologies des télécommunications.

- Travailler avec le secteur privé et le milieu universitaire pour relever le défi consistant à recruter des personnes hautement qualifiées, ce qui influe sur les industries des technologies de l'information et des communications de base.
- Mener des recherches pour examiner le rôle de personnes hautement qualifiées dans l'économie du savoir et le système d'innovation, en mettant l'accent sur la constitution d'un bassin de main-d'œuvre hautement qualifiée grâce à l'éducation et à l'immigration, sur le rôle de la formation continue et sur l'analyse des pratiques exemplaires adoptées par les entreprises innovatrices.
- Engager une somme de 20 millions de dollars, répartie sur cinq ans, pour financer les projets de R-D visant à appuyer la commercialisation de technologies pouvant servir de complément au nouveau cadre stratégique du gouvernement sur le secteur de la construction navale et maritime industrielle, par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada (PTC).
- Approuver, dans le cadre de PTC, plus de 250 nouveaux projets, représentant pour ce programme un investissement de plus de 750 millions de dollars, ce qui entraînera des dépenses d'environ 3 milliards de dollars pour stimuler l'innovation; ces chiffres comprennent les investissements prévus dans le cadre du partenariat de PTC avec le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches Canada (CNRC).
- Cerner les grands défis et problèmes auxquels sont confrontés les entreprises dans le secteur des technologies de l'information et des communications, analyser les solutions éventuelles et élaborer des leviers stratégiques.
- Élaborer et déployer de nouveaux systèmes de communication par satellite, pour améliorer l'efficacité de la diffusion de contenu et d'applications en ligne; poursuivre l'élaboration du Spectrum Explorer, en collaboration avec le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC), en tant qu'outil de la prochaine génération pour la mesure du spectre; mener des travaux de recherche, par l'intermédiaire du CRC, en faisant appel à des technologies efficaces de la gestion du spectre et constituer une base de connaissances sur l'essor de la bande de hautes fréquences.
- Assurer une coordination efficace et soutenue entre les intervenants scientifiques et techniques, en appuyant le Conseil consultatif des sciences et de la technologie, le Conseil d'experts en sciences et en technologie et le Groupe consultatif sur les universités d'Industrie Canada.

Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités
	<ul> <li>Préciser les technologies requises pour répondre à la demande future du marché grâce aux Cartes routières technologiques, le gouvernement servant de catalyseur et l'industrie jouant un rôle de premier plan.</li> </ul>
	• Encourager l'acquisition de connaissances et de compétences et d'autres types de savoir-faire dans le domaine des technologies, des produits et des services environnementaux et des systèmes de gestion connexes, en collaboration avec le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement et avec l'industrie canadienne.
	• Élaborer une base de données sur les activités de R-D des laboratoires, des installations et des autres établissements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans les domaines de l'automobile et de l'aérospatiale, en établissant des liens avec SourceCAN et les répertoires spécialisés en ligne du Réseau des entreprises canadiennes, pour déterminer les produits ou services particuliers qui intéressent les entreprises.
	Stimuler la R-D pré-concurrentielle portant sur les systèmes intelligents, en collaboration avec Precarn.

Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens		
Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités	
De façon générale, au Canada, le rendement des investissements attribuable à la commercialisation des résultats de la recherche et à l'adoption de technologies et de procédés nouveaux est plus bas que dans les pays qui lui font concurrence.	• Mener des travaux de recherche, afin de mieux comprendre le rôle des collèges communautaires du Canada dans le système d'innovation, et faire fond sur ces travaux pour élaborer des initiatives destinées à favoriser la création de groupes de recherche et à stimuler l'innovation.	
	<ul> <li>Assurer l'accès des PME et des jeunes entreprises à des labo- ratoires et à de l'équipement spécialisé, par l'intermédiaire du Centre d'innovation du CRC.</li> </ul>	
	• Élaborer la stratégie de croissance économique axée sur la biotechnologie pour éliminer les obstacles à la croissance du secteur canadien de la biotechnologie. La stratégie prévoit des initiatives portant sur la commercialisation de la biotechnologie, le financement et l'accès au capital, l'acquisition de compétences, les prévisions en matière de technologie et les cartes routières ainsi que les activités de sensibilisation et les analyses comparatives.	
	• Travailler avec les entreprises des industries de l'automobile et de l'aérospatiale sur des initiatives axées sur la productivité (p. ex., Six Sigma), en mettant l'accent sur les capacités et les besoins des PME.	

# Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant à une écoefficacité accrue au Canada

#### Défis à relever — Résultats

#### Activités

De façon générale, les organismes canadiens accusent un retard par rapport à leurs concurrents étrangers en ce qui a trait à l'information, à la R-D effectuée et à l'adoption de pratiques et de technologies environnementales écoefficaces.

- Élaborer un plan d'action pour résoudre les problèmes environnementaux, en collaboration avec l'Association canadienne de la technologie de l'information.
- Communiquer des renseignements sur les retombées de l'écoefficacité pour les entreprises canadiennes, notamment les pratiques de l'industrie, les outils écoefficaces, les études de cas et les liens donnant accès à d'autres sites utiles, et mettre à la disposition des fabricants les « Trois étapes vers l'écoefficacité » un outil offert dans le site Web du Ministère sur l'écoefficacité (http://strategis.gc.ca/e2).
- Améliorer la capacité de l'industrie canadienne, en particulier des PME, d'adopter des pratiques et des outils visant à une écoefficacité accrue, en appuyant, en collaboration avec des partenaires, la préparation de documents et la présentation d'ateliers ou de séminaires régionaux sur l'écoefficacité et le développement durable.
- Faire mieux connaître l'écoefficacité et faire savoir qu'il s'agit d'un outil de gestion permettant d'améliorer la productivité, en appuyant un projet de recherche qui analyse la relation entre l'écoefficacité et la productivité dans l'ensemble des industries au Canada.
- Mettre sur pied un réseau Production propre au sein de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur les sciences et la technologie au service de l'industrie, pour favoriser l'application accrue au sein de l'APEC de technologies favorisant le développement durable.
- Appuyer l'élaboration de plusieurs cartes routières technologiques sur le changement climatique, afin de coordonner une approche intégrée entre les ministères et avec l'industrie, de promouvoir la compétitivité de l'industrie en formant des partenariats avec l'industrie pour répondre aux besoins technologiques, et d'aider à mettre en évidence les problèmes nouveaux.
- Appliquer des concepts et des outils visant à une écoefficacité accrue, pour améliorer la performance environnementale et économique des PME du secteur canadien de la fabrication de pièces d'automobiles.
- Encourager le développement et la diffusion de technologies de production non polluantes et habilitantes pour les producteurs et les consommateurs canadiens.
- Faire mieux connaître les possibilités, les coûts et les avantages liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

# ANNEXE 2 : CONNECTIVITÉ

# Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible

### Défis à relever — Résultats

Les Canadiens ne bénéficient pas tous d'un accès universel à prix abordable aux services de télécommunications, à Internet ou aux nouveaux systèmes et services de pointe, ce qui réduit les possibilités économiques et sociales et élargit le fossé numérique.

Nombre de régions rurales et éloignées ne disposent pas d'une infrastructure de pointe et pourraient éprouver des difficultés à surmonter les obstacles financiers et technologiques sans l'aide du gouvernement fédéral.

Les Canadiens qui ne sont pas suffisamment familiers avec le numérique risquent de ne pas profiter pleinement de l'économie du savoir.

- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur les communications à large bande.
- Continuer d'appuyer le programme de CANARIE relatif aux applications Internet de pointe, reposant sur les communications à large bande, pour stimuler le commerce électronique, le cyberapprentissage et la cybersanté.
- Appuyer l'accès aux technologies de l'information et des communications et leur utilisation dans un contexte d'apprentissage, par l'intermédiaire de Rescol.
- Brancher, dans le cadre du programme Premières nations de Rescol, les écoles des Premières nations relevant du gouvernement fédéral.
- Fournir des ordinateurs remis à neuf aux classes, aux bibliothèques et aux enseignants, par l'intermédiaire du Programme des ordinateurs pour les écoles.
- Mettre en place des mesures d'encouragement propres à favoriser la connectivité en faisant valoir et en partageant les modes d'utilisation des technologies de l'information et des communications les plus novateurs et les plus productifs dans un contexte d'apprentissage, grâce au Réseau des écoles innovatrices de Rescol.
- Appuyer l'utilisation de l'infrastructure de télécommunications axée sur Internet aux fins d'apprentissage, en facilitant la connectivité au moyen de l'infrastructure des bibliothèques canadiennes RéseauBiblio (Rescol).
- Continuer à appuyer le programme de CANARIE pour accroître la portée du réseau de recherche et d'éducation CA\*net4 de la prochaine génération.
- Profiter du leadership canadien au sein du Groupe de travail du G-8 sur les possibilités du numérique pour aider le Canada à s'imposer, en faisant adopter les cadres stratégiques canadiens dans les politiques et les programmes internationaux destinés à combler le fossé numérique.
- Appuyer CANARIE en élargissant sa portée internationale, pour améliorer ainsi l'accès des chercheurs canadiens au milieu international de la recherche.
- Assurer la durabilité des sites d'accès public offerts par le Programme d'accès communautaire.
- Offrir aux jeunes Canadiens la possibilité de faire des stages en technologie de l'information et des communications dans des pays en développement, dans le cadre du programme Cyberjeunes Canada international.

Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités
	• Appuyer, par l'intermédiaire de FedNor, des projets visant à améliorer l'infrastructure des télécommunications et à accroître l'utilisation des applications des technologies de l'information et des communications dans l'ensemble du Nord de l'Ontario.
	<ul> <li>Offrir aux entreprises et aux personnes âgées canadiennes une formation pratique sur Internet et le commerce électronique, par l'intermédiaire du programme Étudiants bien branchés (http://scp-ebb.com).</li> </ul>
	Offrir aux jeunes Canadiens des possibilités de perfectionner leurs compétences en technologie de l'information et d'obtenir un emploi stable dans l'économie du savoir actuelle, en acquérant une expérience de travail au sein de PME dans le cadre du programme Étudiants bien branchés (http://scp-ebb.com).
	• Mener des recherches scientifiques dans le domaine de la théorie des communications, de la propagation des ondes radio et de l'électromagnétique à l'appui de la gestion du spectre, par l'intermédiaire du Laboratoire expérimental de systèmes de communication sans fil et d'interconnexion de réseaux (WISELab), qui met à l'essai de nouveaux concepts, prototypes et produits de communication sans fil.
	• Transférer aux fabricants canadiens de récepteurs audio- numériques la technologie de pointe en matière de décodage pour la radiodiffusion audionumérique, afin de réduire les coûts d'établissement de l'infrastructure de radiodiffusion audionumérique au Canada.
	• Formuler des lignes directrices pour l'utilisation et la conception de répéteurs du canal de réception, de manière à accroître la radiodiffusion terrestre hors-émission afin d'optimiser la gestion du spectre, et les communiquer à l'industrie canadienne de la télédiffusion.
	Consacrer le tiers des ressources du Centre de recherches sur les communications à l'exploration de moyens permettant d'assurer aux collectivités rurales et éloignées du Canada des services reposant sur des systèmes de communication sans fil, par satellite et par câble métallique.
	• Agir en tant qu'autorité scientifique pour le compte de l'Agence spatiale canadienne, dans le cadre d'un accord de contribution conclu par Télésat Canada, en vue de développe et de fournir une charge utile multimédia en bande Ka à bord du satellite Anik F2.

# Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique

### Défis à relever — **Résultats**

Dans l'élaboration de politiques et la mise au point de procédés, il faut se maintenir à l'avant-garde pour relever en temps opportun les défis de l'évolution d'Internet et de la nouvelle économie du savoir.

Les entreprises et les consommateurs doutent encore de la sécurité et de la confidentialité des transactions commerciales électroniques.

Il faut continuer de travailler à l'harmonisation internationale des lois, des politiques et des pratiques qui favorisent la sécurité des transactions et la protection des renseignements personnels.

Les entreprises ne sont pas encore vraiment conscientes des avantages du commerce électronique et les consommateurs tardent à l'adopter pour effectuer leurs transactions.

Il y a trop peu de fournisseurs canadiens de solutions, d'applications et de services relatifs au commerce électronique dans Internet pour répondre aux besoins du marché.

- Participer à l'élaboration d'initiatives stratégiques et législatives pour lutter contre le terrorisme, assurer l'accès légitime aux communications électroniques et assurer la compétitivité des fournisseurs de logiciels canadiens, dans le contexte du processus décisionnel relatif à l'Arrangement de Wassenaar, et participer à l'examen des lignes directrices de l'OCDE sur la sécurité.
- Promouvoir le thème de l'accès aux nouvelles technologies pour tous au sommet des dirigeants du G-8, qui se tiendra en Alberta en juin 2002, et dans les forums internationaux, afin que tous les segments de la population tirent des avantages du commerce électronique.
- Harmoniser la réglementation de la protection de la vie privée avec celle des provinces et territoires, pour assurer l'uniformité du niveau de protection des renseignements personnels.
- Promouvoir et mettre en œuvre une stratégie en matière de transmission sécurisée dans Internet au Canada et à l'étranger.
- Fournir des ressources, des trousses, des outils de diagnostic, des analyses et des études, des renseignements sur le marché et de la formation pour favoriser l'adoption du commerce électronique.
- Encourager les entreprises canadiennes à devenir des fournisseurs concurrentiels de solutions, d'applications et de services relatifs au commerce électronique, par l'intermédiaire du programme de CANARIE axé sur le développement d'applications.
- Favoriser l'essor de groupes d'intérêt pour le commerce électronique et des marchés électroniques au Canada.
- Travailler avec l'industrie afin d'encourager l'application de normes, en veillant à l'interopérabilité à l'échelle de l'industrie pour faciliter le commerce électronique.
- Travailler avec d'autres intervenants afin de mettre au point des techniques pour assurer la mise en œuvre efficace du code de pratique canadien pour la protection des consommateurs, dans le contexte du commerce électronique et à promouvoir l'élaboration d'une norme fondée sur le principe du code.
- Offrir aux PME une formation pratique sur le commerce électronique et les transmissions sécurisées dans Internet, dans le cadre du programme Étudiants bien branchés (http://scp-ebb.com).
- Réunir et diffuser des renseignements sur les pratiques exemplaires en matière de commerce électronique adoptées par différents secteurs de l'industrie canadienne.

# Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne

Défis à relever — **Résultats** 

**Activités** 

Il faut accroître la quantité et améliorer la qualité des applications, des collections, de l'information et des services multimédias se rapportant au Canada et aux Canadiens. Les principaux défis consistent à offrir davantage de contenu communautaire, de contenu en français et de possibilités d'apprentissage en ligne. Les entreprises canadiennes de services Internet risquent fort d'accuser un retard par rapport à la concurrence étrangère.

Bien des possibilités demeurent inexploitées en ce qui a trait au perfectionnement des compétences et à la réalisation d'expériences multimédias dans l'ensemble des régions et des collectivités canadiennes.

- Continuer d'appuyer CANARIE dans ses efforts pour stimuler les nouveaux secteurs, notamment dans le domaine des applications de pointe relatives au contenu et aux nouveaux médias et leur démonstration sur le réseau national.
- Offrir, par l'intermédiaire de compétence.ca, des services de recrutement aux demandeurs d'emploi et aux employeurs dans les domaines ou les industries n'ayant pas accès à des services commerciaux adéquats en ligne.
- Encourager les jeunes Canadiens, depuis la maternelle jusqu'à la fin du secondaire, à innover et à se familiariser avec le multimédia en créant des projets de sites Web, dans le cadre du programme Rescol à la Source.
- Recruter des jeunes pour produire de nouvelles collections numériques dans le cadre du programme Collections numérisées du Canada.
- Appuyer l'élaboration de contenu en français dans Internet dans toutes les régions du Canada, en finançant des projets dans le cadre du programme Francommunautés virtuelles.
- Élargir le projet de radiodiffusion multimédia par systèmes de communication mobiles, afin de montrer la capacité de la radiodiffusion audionumérique pour la réception de données par les usagers mobiles; former des partenariats avec plusieurs entreprises canadiennes de matériel informatique, de logiciels et de bases de données (par exemple, RIM et Mobitex), en plus des radiodiffuseurs (comme la SRC), en vue du développement de systèmes de radiodiffusion multimédia et continuer de travailler avec l'industrie canadienne à inciter les utilisateurs et les fournisseurs de services à adopter cette technologie de radiodiffusion audionumérique de qualité supérieure.

# Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services et de renseignements gouvernementaux clés aux entreprises et aux consommateurs

# Défis à relever — **Résultats**

# Les renseignements et les services clés du gouvernement ne sont pas tous accessibles en ligne.

Il faut améliorer l'accessibilité et la convivialité des services et des renseignements actuellement offerts en ligne.

Il faut mieux coordonner et relier les services et l'information entre les divers ordres de gouvernement (fédéral, provincial, territorial et municipal).

- Assurer des services techniques en ligne en matière de transmission à large bande.
- Élaborer une procédure d'inscription en ligne pour la déclaration de conformité à l'égard de l'équipement de terminal.
- Aménager un portail sur le spectre, les technologies de l'information et des communications, afin d'améliorer l'accès à l'information et veiller à ce que tous les renseignements utiles sur les technologies de l'information et des communications soient exacts et facilement accessibles en ligne en temps opportun.
- Appuyer l'initiative d'accessibilité du Web du W3C.
- Donner une plus grande envergure à l'aménagement du site Web de l'Organisation nationale canadienne pour l'Union internationale des télécommunications, afin de tenir compte des activités de radiocommunication et de développement.
- Diffuser les résultats de la recherche par l'intermédiaire du programme Publications de recherche d'Industrie Canada (les bulletins d'analyse économique, les rapports de recherche micro-économique et les documents hors-série sont accessibles en ligne à l'adresse http://strategis.gc.ca/recherche).
- Offrir par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada, des services d'affaires et un soutien aux Indiens inscrits et non inscrits, aux Inuits et aux Métis du Canada ainsi qu'aux associations, aux partenariats ou aux autres entités juridiques appartenant en tout ou en partie à des Autochtones habitant ou non dans une réserve, ou contrôlés par des intérêts autochtones. Assurer en ligne tous les principaux éléments de service et divers autres composants d'ici 2003.
- Offrir en ligne, d'ici 2003, les services du Bureau du surintendant des faillites Canada.
- Améliorer Portaildesaffaires.ca en 2002 et à nouveau en 2003.
- Offrir aux Canadiens, grâce à *Strategis*, un accès direct à une information précieuse sur les affaires et la consommation, à des outils interactifs qui leur permettent de gagner du temps et à un nombre croissant de services en ligne et de services de commerce électronique.
- Mettre pleinement en œuvre d'ici 2002 le service en ligne des Centres de services aux entreprises du Canada.
- Achever d'ici 2003 l'intégration de bout en bout des produits et services de commerce électronique de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.
- Offrir en ligne d'ici 2003 les services du Programme de financement des petites entreprises du Canada.
- Offrir en ligne d'ici 2003 les services du Bureau de la concurrence.

Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités
	Rendre accessible aux particuliers d'ici 2003 le Système informatisé pour la recherche de dénominations sociales et de marques de commerce (NUANS) (système de recherche informatisée qui compare une dénomination sociale ou une marque de commerce proposée avec une base de données répertoriant les personnes morales et les marques de commerce existantes), actuellement à la disposition des maisons de recherches.
	Offrir d'ici 2003 les services en ligne de FedNor.
	<ul> <li>Accroître d'ici 2003 les services de constitution en société de régime fédéral offerts en ligne par la Direction générale des corporations.</li> </ul>
	Améliorer d'ici 2003 les services en ligne offerts par le Bureau de la consommation.
	Offrir d'ici 2003 l'accès au système protégé de transmission électronique de documents de la Division de l'examen des investissements, afin de proposer aux clients un moyen sûr de transmettre les documents exigés aux termes de la Loi sur Investissement Canada.
	Offrir de nouveaux services en ligne et améliorer les services actuellement assurés par l'intermédiaire de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information.
	• Continuer d'offrir, par l'intermédiaire du système d'enregistrement des lobbyistes, le mécanisme leur permettant de s'enregistrer en vertu des dispositions de la <i>Loi sur l'enregistrement des lobbyistes</i> et offrant aux titulaires de charges publiques et à la population la possibilité de faire des recherches en ligne sur les groupes ou les particuliers cherchant à exercer une influence sur le gouvernement. Ce système permet également de produire des rapports électroniques à partir des données contenues dans le registre.
	Offrir aux clients d'ici 2003 la possibilité d'obtenir une inspection ou de formuler une plainte en ligne par l'intermédiaire du mécanisme de prestation de services en ligne de Mesures Canada.
	<ul> <li>Accroître, d'ici 2003, les services en ligne en matière de certification et d'attribution de licences pour l'utilisation du spectre de radiofréquences.</li> </ul>
	Offrir en ligne d'ici 2003 les services de Partenariat technologique Canada.

# ANNEXE 3 : MARCHÉ

# Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs

#### Défis à relever — Résultats

Il est nécessaire d'examiner ou de renouveler les lois cadres ainsi que les politiques, les programmes et les services en fonction des progrès dans la technologie des mesures, de l'évolution des ententes entre entreprises et consommateurs (p. ex., le dégroupement de services) et en vue de réduire les entraves à l'accès au marché international.

Les services de constitution en personne morale doivent être plus efficaces, de façon à répondre aux besoins d'un marché de plus en plus mondialisé, mouvant et tributaire d'Internet

Satisfaction accrue de la clientèle (clients se disant satisfaits ou très satisfaits) pour les services de constitution en personne morale en ligne, en vue d'atteindre un taux de satisfaction de 70 p. 100 au cours de l'exercice actuel.

Il faut accroître l'infrastructure canadienne de télécommunications et élaborer en matière de télécommunications des politiques et des mécanismes d'avant-garde, qui stimuleront et permettront la concurrence et l'innovation dans la nouvelle économie réseautée.

- Remanier les exigences législatives, les programmes et les services, pour tenir compte des résultats des consultations approfondies menées auprès des intervenants au sujet du niveau d'intervention nécessaire pour assurer la mesure exacte des produits du pétrole (au niveau du commerce de gros) et de l'électricité.
- Parvenir à des mesures exactes et équitables dans les secteurs en aval du commerce de produits pétroliers et de l'électricité, à un coût raisonnable et sans porter atteinte à la protection des consommateurs et d'autres parties vulnérables.
- Former des partenariats pour mener à bien le volet 3 de Gouvernement en direct, afin de renforcer l'innovation et les services, en collaboration avec les partenaires fédéraux de même qu'entre les différents ordres de gouvernement.
- Mettre la dernière main aux plans et à la stratégie pour déposer en 2002-2003 un projet de loi visant à améliorer la protection de la propriété intellectuelle et élaborer un plan pluriannuel pour les modifications réglementaires (www.opic.gc.ca).
- Mettre entièrement en œuvre le Traité sur le droit des brevets et participer aux travaux de réforme du Traité de coopération en matière de brevets (www.opic.gc.ca).
- Améliorer les normes de service à la clientèle, en s'appuyant sur des données de référence concernant la satisfaction de la clientèle pour tous les services clés, et les mettre en œuvre avant la fin de l'exercice 2003-2004.
- Consulter les clients et les autres parties intéressées au sujet du cadre, des politiques et des procédures régissant la propriété intellectuelle au Canada et promouvoir l'harmonisation des régimes internationaux, en vue de déposer une loi générale améliorant la protection de la propriété intellectuelle (www.opic.gc.ca).
- Établir une stratégie et d'autres mécanismes pour fournir aux clients un choix accru et un accès en temps opportun aux bandes courantes du spectre.
- Surveiller les principaux progrès relatifs aux politiques et aux règlements en matière de télécommunications et d'Internet.
- Surveiller les travaux de réglementation relatifs aux télécommunications et à la radiodiffusion de même que l'évolution de la situation dans l'industrie des communications, entre autres, les tendances en matière de concurrence, les fusions et acquisitions, la télévision numérique, la radiodiffusion directe par satellite et le droit d'auteur.

# Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs (suite)

Défis à relever — Résultats

Activités

Soutien accru d'autres pays et de forums internationaux au modèle canadien de politique et de réglementation.

Reconnaissance du Canada en tant que pays modèle au chapitre de la politique et de la réglementation.

On a besoin de bandes de fréquences supplémentaires pour favoriser la croissance des services mobiles sans fil, faciliter la mise en œuvre de nouveaux services et offrir des services de télécommunications locaux fixes.

Accès plus facile et plus efficace des clients à l'information, aux services et aux produits relatifs au spectre.

Clients en mesure de demeurer au fait de l'évolution des conditions et du marché électronique.

Le droit de la concurrence doit demeurer moderne et progressiste pour lutter efficacement contre l'accroissement de la convergence et des activités anticoncurrentielles internationales.

Sensibilisation accrue parmi les groupes cibles, comme en témoigne l'augmentation du nombre de demandes d'information. • Offrir une série de bandes de nouvelles fréquences par suite de consultations publiques, afin que les ressources du spectre soient disponibles sur le marché de façon raisonnable et en temps opportun pour mettre au point de nouveaux services.

- Faire en sorte que le plan de travail et les activités du Canada pour l'attribution de nouvelles bandes de fréquences du spectre destinées au service mobile de troisième génération soient en harmonie avec la décision et les activités américaines; élaborer un cadre stratégique pour la vente aux enchères en 2002 des radiofréquences du spectre attribuées au service sans fil dans les bandes de 2 300 MHz et 3 500 MHz.
- Participer à la Conférence mondiale des radiocommunications 2003 en contribuant aux études menées par l'Union internationale des télécommunications — Radiocommunications et à l'harmonisation des propositions par l'intermédiaire de la Commission interaméricaine des télécommunications, de la Conférence européenne des administrations des Postes et Télécommunications et de l'Asia-Pacific Telecommunity.
- Négocier avec les États-Unis en vue du partage du spectre dans les régions frontalières pour tous les services radiophoniques.
- Élaborer des normes techniques pour les dispositifs non radiophoniques par l'intermédiaire des sous-comités du Comité consultatif canadien de la radio.
- Protéger convenablement les Canadiens contre les émissions des dispositifs radiophoniques (Code de sécurité 6).
- Réviser les modèles de compatibilité électromagnétique utilisés dans les systèmes de gestion du spectre.
- Évaluer les résultats des dispositions sur le télémarketing découlant des modifications à la *Loi sur la concurrence* adoptées en 1999, qui visent principalement le télémarketing, la modification des dispositions sur les transactions relatives aux fusions devant faire l'objet d'un avis, la dénonciation et la mise sur écoute des lignes téléphoniques.

# Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs (suite)

#### Défis à relever — Résultats

# Commentaires positifs des intervenants concernant les nouvelles dispositions sur les préavis de fusion.

# Répercussions financières : économies pour les consommateurs grâce aux poursuites intentées contre les délinquants.

Il y a lieu de réviser le cadre stratégique sur le droit d'auteur, de manière à assurer un niveau de protection approprié et équilibré dans l'environnement numérique.

Sentiment de sécurité des titulaires de droits d'auteur lorsqu'ils présentent leurs œuvres dans Internet et par l'intermédiaire d'autres systèmes en ligne.

Il y a lieu d'évaluer la *Loi* sur les brevets en fonction de la biotechnologie et en tenant compte de la nécessité de soutenir la concurrence internationale, afin d'appuyer le programme d'innovation et de croissance économique du gouvernement.

Dans le domaine de la propriété intellectuelle, il faut établir un cadre représentatif des valeurs canadiennes, conforme aux obligations internationales incombant au Canada en vertu des traités et concurrentiel comparativement aux autres pays du G-7.

- Parvenir à mieux repérer les activités anticoncurrentielles dans les secteurs cibles, ainsi qu'en témoigne le nombre d'enquêtes.
- Poursuivre les consultations et l'élaboration de la politique dans le domaine du droit d'auteur, dans le but de rédiger et de déposer les modifications à la *Loi sur le droit d'auteur*.
- Élaborer un cadre de propriété intellectuelle pour l'innovation en matière de biotechnologie, en particulier le brevetage des formes de vie supérieures, en vue de stimuler l'investissement et de promouvoir la R-D.

# Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs (suite)

#### Défis à relever — **Résultats**

Il faut réviser la Loi sur la faillite et l'insolvabilité de même que la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies pour s'assurer qu'en cas d'insolvabilité des entreprises ou des consommateurs, les ressources continuent d'être redistribuées de manière efficace et équitable.

Abaissement des coûts d'emprunt et des autres coûts administratifs et accroissement de l'investissement commercial, abaissement des coûts du crédit à la consommation, distribution équitable des actifs dans les procédures d'insolvabilité et réduction des coûts administratifs de l'insolvabilité.

Il faut moderniser la *Loi sur les corporations canadiennes*, Partie II, afin d'offrir un cadre de régie efficace et efficient pour les sociétés à but non lucratif.

- Un rapport concernant la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* sera déposé pour examen par un comité parlementaire, à compter d'avril 2002.
- Après l'achèvement d'une évaluation du Code de transfert électronique de fonds (carte de débit), travailler avec les autres intervenants en vue de modifier au besoin les dispositions du Code.
- Publier les résultats d'un sondage national réalisé auprès des consommateurs en vue de connaître leur expérience sur le marché actuel, dans le but d'aider le Ministère à cerner les lacunes dans les structures actuelles régissant le marché et commencer à travailler en vue de la tenue d'une conférence découlant de ce sondage et des études connexes.
- Veiller à ce que les consommateurs reçoivent l'information et les outils dont ils ont besoin pour les aider à éviter l'insolvabilité.

# S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres

# Défis à relever — **Résultats**

Il faut constamment disposer de moyens efficaces et d'avant-garde pour s'assurer que le marché fonctionne conformément aux règles.

En raison de la nécessité de respecter des délais d'exécution plus serrés pour les fusions transnationales, il faut continuer de perfectionner l'examen des fusions au Canada.

Meilleurs délais d'exécution concernant les fusions transnationales.

Meilleure compréhension par les intervenants des pratiques, des politiques et de la problématique relatives à l'examen des fusions au Canada.

Sensibilisation accrue du personnel aux problèmes des intervenants et à la convergence.

Les activités anticoncurrentielles des cartels internationaux continuent de faire grimper les prix à la consommation.

En raison de l'expansion des secteurs nécessitant des mesures, du développement de technologies de mesure de plus en plus complexes et des pressions exercées par les clients pour obtenir une intervention rapide en cas de demande de service, il convient d'introduire des façons novatrices d'assurer les services d'approbation, d'essai et de certification prévus par la loi.

- Conclure l'Accord sur le commerce intérieur en poursuivant les négociations avec les provinces et les territoires pour intégrer un chapitre sur le secteur de l'énergie et étendre aux sociétés d'État les règles modifiées sur les marchés publics.
- Fournir une analyse sectorielle et le point de vue de chaque industrie sur la réforme réglementaire.
- Promouvoir le recours à des normes de même qu'à des initiatives volontaires, comme les codes et les démarches volontaires, pour atteindre le développement durable.
- Assurer un suivi des entrevues auprès des intervenants et des employés, examiner les lignes directrices sur les normes de service et améliorer la formation du personnel.
- Poursuivre les enquêtes sur l'activité des cartels internationaux anticoncurrentiels.
- Intensifier le dialogue avec les homologues étrangers.
- Produire une publication sur les questions les plus fréquemment posées au sujet des politiques d'immunité.
- Déterminer le niveau d'intervention adéquat pour assurer l'exactitude des mesures dans le secteur du commerce de l'eau, explorer d'autres moyens pour sanctionner l'exactitude de la nouvelle technologie (p. ex., acceptation des résultats d'essais menés par les tierces parties) et prendre des mesures pour assurer la conformité.
- Établir et surveiller les taux de conformité cibles et les étapes clés sur une période de trois ans.
- Réviser les normes et les directives avec la participation du milieu des syndics et publier les nouvelles normes et directives en plus d'accroître le suivi et le contrôle de la conformité dans ces domaines clés, par l'intermédiaire du Bureau du surintendant des faillites Canada.
- Mettre en évidence d'autres méthodes afin d'assurer la conformité des débiteurs et faire en sorte que cet enjeu systémique soit intégré au processus d'examen par le Parlement en 2002-2003, et ce, par l'intermédiaire du Bureau du surintendant des faillites Canada et en collaboration avec la GRC et d'autres partenaires.

# S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres (suite)

# Défis à relever — Résultats

Amélioration de l'exactitude des mesures dans tous les secteurs commerciaux, réduction de l'intervention directe du gouvernement et amélioration de la conformité aux engagements en matière de normes de service.

L'analyse du rendement des syndics révèle que les cas de non-conformité sont plus nombreux dans l'administration des comptes bancaires en fiducie, dans la documentation des actifs et dans la répartition en temps opportun des dividendes aux créanciers.

Confiance accrue des créanciers quant à la capacité du Bureau du surintendant des faillites Canada à faire enquête et à intenter des actions en cas de non-conformité des débiteurs.

# Information et confiance accrues des syndics.

Il faut améliorer la conformité aux lois et règlements régissant les sociétés sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, notamment en ce qui concerne l'assemblée annuelle des actionnaires et le dépôt des rapports annuels.

- Élaborer un programme de vérification aléatoire prévoyant des taux de conformité de référence et des mesures de contrôle pour les résultats en matière de conformité, en s'assurant dans la mesure du possible que toutes les obligations prévues par la loi sont respectées, ce qui est un gage d'intégrité et de bonne foi durables au sein des sociétés commerciales de régime fédéral.
- Accélérer la mise en œuvre des plans de réduction du nombre de brevets et de marques de commerce et intégrer la restructuration des processus administratifs (www.opic.gc.ca).
- Évaluer le rôle possible de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada en tant qu'autorité internationale pour la recherche et les examens préliminaires (www.opic.gc.ca).
- Mettre en œuvre les plans d'amélioration du service, y compris l'initiative clé de gestion des relations avec la clientèle, pour évaluer les valeurs et les besoins des clients (www.opic.gc.ca).
- Traiter en temps opportun les demandes croissantes de services de calibre mondial en matière de propriété intellectuelle, aborder les questions d'harmonisation et assurer de nouveaux services ou accroître les services en place.
- Accroître l'envergure de la Passerelle d'information pour le consommateur canadien, afin d'intégrer non seulement les lois et les programmes des provinces et des territoires, mais aussi toutes les ONG œuvrant dans le domaine de la consommation.
- Par l'intermédiaire d'un groupe de travail comprenant plusieurs intervenants, sous les auspices des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la consommation, publier un guide sur la gestion efficace des plaintes se rapportant au marché.

S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres ( <i>suite</i> )		
Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités	
Réduire le fardeau lié aux enquêtes menées en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> , qui pèse sur la GRC, pour permettre une meilleure répartition des ressources.  Il faut adopter de nouveaux outils informatiques de pointe pour assurer une gestion du spectre efficace et efficiente.	<ul> <li>Faciliter l'adoption de solutions pour que les organismes chargés de l'application de la loi puissent avoir un accès légitime aux communications sans fil.</li> <li>Repérer les infractions pour uniformiser les règles du jeu.</li> </ul>	
Maintien du rôle du Canada à titre d'autorité dans la gestion automa- tisée du spectre.  Reconnaissance du rôle du Canada à titre d'au- torité dans la gestion automatisée du spectre.		

#### Renforcer la confiance dans le marché

Défis à relever — **Résultats** 

**Activités** 

On a besoin de services d'information transparents, conviviaux et accessibles pour satisfaire les intervenants qui s'attendent de plus en plus à disposer d'information en ligne.

Meilleur accès à l'information permettant aux clients de prendre des décisions éclairées; sensibilisation des entreprises et des consommateurs, qui connaissent mieux leurs droits et responsabilités en ce qui a trait à l'exactitude des mesures et amélioration de l'accès à des mécanismes de recours en cas d'inexactitude présumée.

L'imposition de sanctions aux syndics en cas de faute professionnelle est une procédure peu connue et considérée comme interminable.

Confiance accrue de la clientèle en la capacité d'Industrie Canada de réglementer la conduite professionnelle des syndics.

- Établir un registre en ligne permettant de personnaliser les services d'information de façon à ce qu'ils répondent aux besoins particuliers des clients et introduire des services en ligne pour la certification des instruments et les enquêtes sur les plaintes.
- Mettre en œuvre des mesures du rendement, y compris des demandes de commentaires en ligne.
- Rationaliser la procédure de traitement des cas de faute professionnelle et accroître la transparence du régime grâce au site Web et à des communiqués de presse, et ce, par l'intermédiaire du Bureau du surintendant des faillites Canada.
- Diffuser davantage d'information sur la gestion de l'endettement par l'intermédiaire de partenariats avec les provinces et territoires et avec des associations, afin de promouvoir les compétences dans le domaine au cours de l'examen en 2002-2003 de la *Loi sur faillite et l'insolvabilité* par le comité parlementaire et explorer la possibilité d'adopter un rôle davantage axé sur la prévention.
- Continuer de développer les fonctions de Gouvernement en direct afin de créer des capacités de commerce électronique viables et fonctionnelles, avec des bases de données internes et des interfaces externes avec les clients harmonisées pour faciliter la prestation de services électroniques (www.opic.gc.ca).
- Approfondir la recherche sur les questions relatives au développement durable et les approches efficaces quant aux engagements du Canada découlant du Protocole de Kyoto sur la protection de l'environnement, y compris la recherche des principaux moteurs de l'écoefficacité, de la productivité et de la compétitivité.
- Améliorer l'accès à l'information et aux services sur la constitution en personne morale afin qu'ils soient plus faciles à utiliser et opportuns.

# Renforcer la confiance dans le marché (suite)

# Défis à relever — **Résultats**

Le public a l'impression que le gouvernement devrait faire davantage pour aider les Canadiens à se sortir de leur problème d'endettement.

Il faut encourager l'invention, l'innovation et la créativité au Canada en faisant connaître les produits d'information et les services en matière de propriété intellectuelle, en les rendant plus accessibles et en facilitant leur exploitation.

Sensibilisation accrue à la propriété intellectuelle parmi les groupes ciblés au Canada.

Le public a l'impression que la *Loi sur la concurrence* n'est pas assez musclée en ce qui a trait aux pratiques d'établissement des prix, en particulier dans le secteur de l'épicerie.

Sensibilisation accrue des consommateurs et des entreprises en ce qui a trait aux pratiques d'établissement des prix dans ce secteur.

Baisse du nombre de plaintes relatives aux pratiques d'établissement des prix dans ce secteur.

- Sensibiliser davantage des groupes ciblés au Canada à la question de la propriété intellectuelle, accroître leurs connaissances et en promouvoir une utilisation plus efficace, grâce à un programme de promotion viable (www.opic.gc.ca).
- Travailler avec d'autres intervenants afin de mettre au point des techniques pour assurer l'application efficace du *Code de pratique canadien pour la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique* et promouvoir l'élaboration d'une norme fondée sur ce code.
- Avec d'autres intervenants, et en participant au processus d'établissement des normes de l'Office des normes générales du Canada, définir une norme d'étiquetage volontaire permettant de distinguer les aliments qui sont génétiquement modifiés de ceux qui ne le sont pas.
- À l'invitation du Comité permanent de la santé, participer aux délibérations de celui-ci sur la question de l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés.
- Continuer à élaborer un mécanisme d'attribution des bandes de radiofréquences du spectre fondé sur le marché et l'appliquer.

# Renforcer la confiance dans le marché (suite) Défis à relever — **Résultats** Activités Le manque d'harmonisation • Introduire les conditions révisées applicables aux licences avec les autres pays quant à de façon à améliorer la transférabilité et l'extension des l'utilisation des bandes de privilèges inhérents à la durée des licences, au moment du renouvellement de ces licences en 2002. radiofréquences du spectre pour certains services nuit à • Publier des lignes directrices préliminaires pour le secteur la souplesse et à l'efficacité de l'épicerie. de différents produits et services axés sur le marché. Il faut aider les utilisateurs à mieux contrôler leur environnement Internet par rapport au contenu illégal pouvant se révéler offensant et les sensibiliser aux initiatives en cours. Application du barème des droits d'accès au spectre des radiofréquences de manière juste et équitable à tous les utilisateurs du spectre. Certaines conditions visant les licences d'utilisation du spectre ne confèrent pas suffisamment un élément de « propriété » et elles peuvent nuire à l'investissement ou au renouvellement des investissements.

# **ANNEXE 4: INVESTISSEMENT**

Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger			
Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités		
Il faut éliminer les obstacles réglementaires réels et perçus à l'investissement étranger et intérieur (concernant l'environnement, le marché, l'immigration, la fiscalité et la propriété intellectuelle)	<ul> <li>Établir et maintenir des partenariats avec les organismes pertinents, afin d'éliminer les obstacles à l'investissement et les causes de friction, y compris en ce qui concerne les dispositions législatives et réglementaires.</li> <li>Repérer, surveiller et éliminer les obstacles et les problèmes à l'investissement (y compris les questions se rapportant au</li> </ul>		
et la propriété intellectuelle) sans porter atteinte à l'intégrité de l'esprit de la réglementation.  Il est nécessaire de mieux saisir et comprendre les principaux obstacles à l'investissement.  Il faut établir des partenariats stratégiques plus solides et plus nombreux pour améliorer le climat d'investissement.	climat d'investissement) dans les secteurs prioritaires.  En consultation avec les organismes canadiens compétents, négocier les dispositions relatives à l'investissement dans les accords internationaux (p. ex., les accords de protection de l'investissement étranger, les accords de libre-échange avec l'Amérique centrale et Singapour et les accords de la Zone de libre-échange des Amériques et de l'Organisation mondiale du commerce) et défendre, en partenariat avec d'autres ministères, les intérêts du Canada en cas de différends relatifs à l'investissement (http://intinvest.ic.gc.ca).  Examiner les restrictions à la propriété étrangère dans le secteur des télécommunications et, au besoin, proposer des ajustements au cadre stratégique.  Examiner l'investissement étranger sous le régime de la Loi sur Investissement Canada.  Surveiller et repérer les obstacles à l'investissement en recueillant les commentaires à la suite des missions ministérielles, des activités du Programme des campagnes d'investissement des sous-ministres et d'autres visites d'entreprises, et tenir à jour une liste des obstacles.  Préciser et bien cerner, grâce à des travaux de recherche, les questions relatives au climat d'investissement, en collaboration avec les organismes partenaires, afin de renforcer la base de connaissances pour faciliter l'élimination des obstacles à l'investissement (liés notamment aux frontières, à l'immigration, à la réglementation et aux questions de propriété étrangère).  Faire valoir des façons de faciliter la résolution des difficultés qui créent des obstacles à l'investissement (www.investiraucanada.ic.gc.ca).		

### Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement Défis à relever — **Résultats** Activités • Recueillir, tenir à jour et communiquer aux investisseurs Le Canada n'est pas automatiquement présent dans des données sur les points forts et les capacités de l'industrie l'esprit de nombreux invescanadienne des technologies de l'information et des commutisseurs; peu sensibilisées, nications, en particulier les technologies de base ainsi que les les entreprises ne l'envisagent technologies et les applications réseau. pas suffisamment comme • Appuyer Équipe Canada inc, en collaboration avec lieu d'investissement. Partenaires pour l'investissement au Canada et le Programme des campagnes d'investissement des sous-ministres, afin Les partenaires et autres d'offrir des services et diffuser des renseignements mettant parties intéressées fournissent en évidence les capacités canadiennes en matière de technolopeu de données comparatives gies de l'information et des communications. utiles sur les possibilités Formuler des messages fondamentaux pour promouvoir le d'investissement au pays. Canada comme lieu d'investissement de choix, en surveillant et en sondant l'opinion publique et en étant attentif aux Les partenaires et autres parties perceptions de certaines entreprises. intéressées ne cherchent Promouvoir le Canada de façon plus efficace et cohérente pas de façon soutenue à auprès des marchés prioritaires en élaborant des stratégies promouvoir les messages de marketing et de communication à l'échelle mondiale, en fondamentaux. concertation avec d'autres intervenants. • Trouver des moyens efficaces de faire connaître les avantages de l'investissement au Canada (p. ex., sites Web, dépliants, bulletins, ateliers, conférences et manifestations commerciales d'envergure mondiale). • Fournir des renseignements à jour sur des aspects intéressants en matière d'investissement (portant, entre autres, sur les frontières dans le contexte de l'intégration économique nord-américaine). • Créer une image de marque afin de positionner le Canada de manière stratégique dans l'esprit des investisseurs potentiels. Effectuer des recherches sur l'image de marque, en mettant l'accent sur les répercussions des attentats du 11 septembre. • Renforcer les outils de communication, notamment en publiant régulièrement un bulletin d'information sur les questions frontalières. • Aborder d'autres marchés d'investissement à la lumière des principales conclusions découlant des projets pilotes menés à Dallas et à Boston au cours de la Campagne d'image de marque du Canada. • Renforcer et appuyer le réseau d'ambassadeurs chargés de l'image de marque ainsi que les programmes de sensibilisation auprès des milieux d'affaires. Améliorer et tenir à jour les produits d'information concernant l'investissement ainsi que les outils de marketing et de communication dans Internet, comme le site Web Investir au Canada (www.investiraucanada.gc.ca).

## Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels

## Défis à relever — Résultats

Il faut que les entreprises étrangères qui dominent dans les secteurs clés investissent davantage au Canada.

Les multinationales présentes au Canada doivent être incitées à y réinvestir.

Il faut acquérir une capacité systématique et bien coordonnée pour recueillir des renseignements commerciaux stratégiques et uniformes à l'intention d'éventuels investisseurs sérieux.

Il faut établir des partenariats plus solides et mieux coordonner les efforts déployés par les parties intéressées pour stimuler l'investissement, y compris le secteur public (aux paliers fédéral, provincial, territorial et municipal), les ONG (p. ex., les universités et les établissements de recherche) et le secteur privé.

#### Activités

- Organiser des rencontres avec des entreprises multinationales ciblées et établir avec elles des réseaux de relations.
- Élaborer, tenir à jour et communiquer une stratégie en matière d'investissement dans les technologies de l'information et des communications.
- Cerner les secteurs précis des technologies de l'information et des communications qui présentent un potentiel élevé de croissance et mettre en œuvre des stratégies pour stimuler l'investissement dans ces secteurs.
- Cerner et résoudre les problèmes sectoriels ou particuliers aux entreprises qui jouent un rôle clé dans les décisions des investisseurs concernant l'emplacement des investissements et élaborer des stratégies d'investissement sectorielles.
- Préciser les grands objectifs en matière d'investissement et affecter du personnel qualifié à la recherche de possibilités d'investissement précis.
- Améliorer la formation et assurer le perfectionnement professionnel des agents d'investissement, de façon à relever efficacement les défis liés à l'investissement des multinationales.
- Assurer une collaboration et une coordination efficaces entre les ministères et organismes fédéraux intéressés, de même qu'avec les administrations provinciales, territoriales et municipales, entre autres par l'intermédiaire de tables rondes sectorielles ou nationales.
- Élaborer un cadre stratégique pour examiner la situation actuelle concernant les priorités, les secteurs, les marchés et l'affectation des ressources en matière d'investissement.
- Élaborer, tenir à jour et communiquer une stratégie d'investissement et dresser une liste des multinationales ciblées.
- Organiser et coordonner des campagnes de promotion de l'investissement dans les marchés prioritaires, sous l'égide de sous-ministres fédéraux, de chefs de mission et d'autres représentants de haut niveau, en ciblant des marchés, des secteurs et des entreprises.
- Mettre en œuvre et améliorer les démarches d'Équipe Canada inc en matière d'investissement.
- Organiser et coordonner des programmes ou des initiatives à l'intention des missions d'investisseurs étrangers.
- Répondre aux demandes de renseignements en matière d'investissement émanant d'investisseurs potentiels au Canada et à l'étranger, en collaboration avec les organismes partenaires, et fournir des services analytiques sur l'investissement pour venir en aide aux ambassades du Canada et aux missions à l'étranger.

Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels (suite)	
Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités
	<ul> <li>Négocier de grands projets d'investissement pour conclure des marchés d'investissement en établissant un réseau virtuel et une équipe d'analystes capables de mener à bien de tels projets.</li> <li>Élaborer un mécanisme de mesure du rendement pour surveiller les activités de développement de l'investissement du Ministère, de Partenaires pour l'investissement au Canada et des partenaires fédéraux.</li> </ul>
	Renforcer les partenariats fédéraux, provinciaux, territoriaux et communautaires, par l'intermédiaire du Programme de développement des marchés d'exportation — Investissement.

Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités
Il faut améliorer la capacité des collectivités de stimuler l'investissement des PME et	Capitaliser et appuyer les fonds d'investissement des Sociétés d'aide au développement des collectivités du Nord de l'Ontario et du milieu rural.
des groupes cibles, en parti- culier dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario et parmi les Autochtones.	<ul> <li>Améliorer l'accès des PME au capital dans le Nord de l'Ontario grâce à des partenariats entre FedNor, les institutions financières et les fonds d'investissement communautaires (www.fednor.ic.gc.ca).</li> </ul>
Les PME et les entreprises autochtones n'ont pas suffisamment accès au capital.	<ul> <li>Analyser et publier les premiers résultats d'une initiative pluriannuelle visant à améliorer les statistiques sur le finance- ment des PME.</li> </ul>
Les entreprises ne disposent pas de la capacité voulue,	<ul> <li>Promouvoir un meilleur accès au capital d'investissement et cerner les obstacles (autres que l'accès au capital) au développement des PME et des entreprises autochtones.</li> </ul>
notamment en matière de marketing et de promotion.	<ul> <li>Communiquer des renseignements aux PME et aux entreprises autochtones, notamment sur les programmes gouvernementaux susceptibles de les aider.</li> </ul>
Il y a peu de capital-risque disponible.	<ul> <li>Aider les PME canadiennes à trouver des partenaires étrangers répondant à leurs besoins.</li> </ul>
	<ul> <li>Accroître l'investissement des PME, en offrant une garantie de partage des pertes sur prêt visant quelque 12 000 prêts consen- tis aux petites entreprises de toutes les régions du pays par les institutions financières, en vertu de la <i>Loi sur le financement</i> des petites entreprises du Canada, et générant un investisse- ment d'environ 1,4 milliard de dollars.</li> </ul>
	<ul> <li>Accroître l'investissement des PME en leur facilitant l'accès à un financement d'environ 180 millions de dollars, grâce à l'octroi de 3 273 contrats de location-acquisition conclus par des locateurs avec de petites entreprises de l'ensemble du pays en vertu de la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada — Projet pilote visant la location-acquisition.</li> </ul>

## **ANNEXE 5: COMMERCE**

#### Maintenir et améliorer l'accès aux marchés

#### Défis à relever — **Résultats**

Activités

Il faut assurer et améliorer l'accès aux marchés et favoriser la création d'un climat favorable à l'investissement pour les fournisseurs canadiens de produits et services sur les marchés internationaux.

Il faut éliminer les autres obstacles tarifaires et non tarifaires et renforcer la discipline internationale dans des domaines tels que le commerce des services, l'investissement, les formalités douanières, la propriété intellectuelle, les marchés publics, les normes, la politique de la concurrence, la main-d'œuvre, l'environnement, les subventions et les recours commerciaux.

Il faut faciliter le commerce et les investissements transfrontaliers, tout en réglant les problèmes de sécurité en territoire nord-américain.

L'harmonisation des normes, des politiques et des règlements comporte diverses lacunes

Les restrictions sur le marché intérieur empêchent les entreprises d'atteindre la masse critique nécessaire pour conquérir les marchés internationaux et défavorisent les entreprises canadiennes sur leur propre marché par rapport à leurs concurrents.

L'Accord sur le commerce intérieur fait abstraction de plusieurs secteurs, notamment celui de l'énergie, des sociétés d'État et de certains éléments de la nouvelle économie.

- Promouvoir et défendre les intérêts du Canada dans le domaine du commerce et de l'investissement sur une base multilatérale, régionale et bilatérale, dans le cadre d'ententes internationales en vigueur Organisation mondiale du commerce (OMC), ALENA et accords de libre-échange avec le Chili, Israël et le Costa Rica et des nouvelles négociations (par exemple, au sein de l'OMC, accord sur la Zone de libre-échange des Amériques, ententes avec l'Amérique centrale et Singapour), ou par le dialogue dans d'autres forums clés, par exemple, le G-8, l'OCDE et le Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC). Ces négociations témoignent de la détermination du Canada à s'assurer l'accès aux marchés multilatéraux et à déployer des efforts en faveur de la libéralisation du commerce.
- Conclure et mettre en œuvre des ententes de reconnaissance mutuelle et des protocoles d'entente pour ouvrir des portes aux entreprises canadiennes sur les marchés étrangers.
- Intégrer un chapitre sur l'énergie dans l'Accord sur le commerce intérieur et élargir la portée du chapitre sur les marchés publics de l'Accord, de façon à ce que les sociétés d'État fédérales, provinciales ou territoriales traitent les fournisseurs de toutes les régions du pays sur un pied d'égalité, et trouver des mécanismes pour éliminer progressivement les obstacles au commerce liés à la nouvelle économie.
- Évaluer les politiques et les mesures actuelles et, au besoin, recommander des modifications à la politique pour faciliter le commerce et les investissements transfrontaliers, tout en assurant la sécurité aux frontières nationales.
- Mener une enquête sur les normes régissant le matériel de télécommunications des pays membres de l'APEC et de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), en vue de l'harmonisation de ces normes avec celles des partenaires de l'ALENA.
- Favoriser le développement durable en négociant des accords internationaux en matière d'environnement, en surveillant leur mise en œuvre et en favorisant une meilleure compréhension des liens entre les questions commerciales, sociales et environnementales.
- Élaborer une approche intégrée pour la prochaine série de négociations sur les services dans le cadre de l'OMC, afin de répondre aux besoins des fournisseurs de services de télécommunications et de cybercommerce (http://services2000.ic.gc.ca).

## Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs

## Défis à relever — **Résultats**

Les exportateurs potentiels ne sont pas toujours conscients des avantages liés à l'exportation ou encore ils ne connaissent pas toujours les pratiques et les mécanismes en la matière.

Les petites entreprises, notamment dans les industries à forte concentration de savoir et dans les industries environnementales, ont du mal à trouver de l'aide lorsqu'elles essaient de prendre de l'expansion sur les marchés internationaux.

## Activités

- Mieux comprendre les défis et les possibilités économiques que rencontre le Canada dans l'espace économique des trois pays d'Amérique du Nord.
- Mettre au point de nouveaux produits et services répondant aux besoins des nouveaux exportateurs.
- Appuyer le maintien des services assurés par *ExportSource* d'Équipe Canada inc (http://exportsource.ca) et celui du service téléphonique gratuit d'information sur l'exportation (1 888 811-1119), offert par le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada.
- Créer un réseau d'organismes de services commerciaux et d'exportation, axé sur les régions et ancré dans les collectivités, en collaboration avec des partenaires de la collectivité, pour soutenir les PME du Nord de l'Ontario dans leurs efforts de développement du commerce par l'intermédiaire de FedNor (www.fednor.ic.gc.ca).

## Développer les marchés étrangers

Défis à relever — Résultats

Activités

Un plus grand nombre d'entreprises canadiennes doivent prendre conscience des débouchés à l'étranger et passer rapidement à l'action pour les saisir. Elles ont besoin :

- d'obtenir des renseignements commerciaux sur les marchés et les débouchés à l'étranger, ce qui les aidera à prendre des décisions d'affaires éclairées, à avoir accès à de nouveaux marchés et à accroître leurs ventes à l'exportation;
- de disposer de personnesressources et de possibilités de réseautage leur facilitant l'accès aux marchés étrangers;
- de comprendre les approches novatrices qu'elles peuvent adopter pour promouvoir leurs activités internationales.

Le Canada doit s'imposer en tant que pays innovateur à la pointe de la haute technologie, constituant une source d'approvisionnement concurrentielle, fiable et de premier ordre, de façon à aider les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence dans les marchés internationaux.

Le Canada doit faciliter le développement et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes, susceptibles de procurer aux marchés ciblés des avantages économiques et environnementaux à long terme.

- Améliorer la diffusion en ligne à l'intention des clients de renseignements sur les marchés et les détouchés, de même que l'offre d'autres services commerciaux, grâce à la mise au point de nouveaux produits ou à l'amélioration des produits offerts dans le Web, par exemple, les sites Web des Équipes sectorielles commerciales Canada (http://ttcs.ic.gc.ca), la base de données sur les activités internationales et les salons commerciaux virtuels.
- Promouvoir le savoir-faire des entreprises canadiennes en matière de gestion automatisée du spectre.
- Donner la possibilité aux entreprises canadiennes de former des réseaux avec des sociétés étrangères, de façon à favoriser l'accroissement des ventes à l'exportation, la formation de coentreprises et l'établissement d'alliances stratégiques ou autres, notamment dans le cadre de missions commerciales et d'ateliers de jumelage.
- Encourager la participation de membres de l'industrie canadienne à des délégations aux réunions de la CITEL et de l'Union internationale des télécommunications, afin de favoriser la création de réseaux et de relations d'affaires.
- Organiser en avril 2002 une mission commerciale à destination d'Atlanta, en Georgie, sous la direction du secrétaire d'État chargé de FedNor, réunissant des entreprises du Nord de l'Ontario (www.fednor.ic.gc.ca).
- Promouvoir les capacités canadiennes dans différents secteurs clés, grâce aux outils multimédias, à des ateliers au pays et à l'étranger ainsi qu'à la formation de décideurs étrangers en gestion et dans les domaines technique et réglementaire.
- Contribuer à l'image de marque du Canada en tant que pays innovateur de haute technologie et source d'approvisionnement de qualité supérieure, en rehaussant la présence canadienne aux grandes foires internationales.
- Encourager un plus grand nombre d'entreprises canadiennes à s'inscrire auprès de SourceCAN, cybermarché qui présente le profil des capacités des entreprises canadiennes et communique aux entreprises inscrites les appels d'offres internationaux (www.sourcecan.com).
- Repérer et jumeler les entreprises canadiennes et leur communiquer de manière stratégique les possibilités de marché avec des entreprises étrangères par l'intermédiaire du Centre des occasions d'affaires internationales (COAI), cogéré par Industrie Canada. Le COAI assure un service de repérage de fournisseurs et de jumelage personnalisé, mettant en rapport les acheteurs étrangers et les entreprises, de même qu'un service de communication des appels d'offres par voie électronique, intitulé « E-Leads » (www.coai.gc.ca).

Développer les marchés étrangers (suite)	
Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités
Étendre la portée de l'Initiative des villes durables, en pariat avec le secteur privé et des ONG, pour trouver de solutions intégrées à des problèmes complexes provoque l'urbanisation rapide de pays nouvellement industrialisé de pays en développement.	
	<ul> <li>Promouvoir les solutions technologiques environnementales canadiennes auprès d'acheteurs étrangers pour régler les problèmes environnementaux locaux.</li> </ul>

Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international	
Défis à relever — <b>Résultats</b>	Activités
Le Ministère doit intégrer davantage ses programmes de promotion du commerce, améliorer la coordination et l'intégration des activités avec ses partenaires par l'intermédiaire d'Équipe Canada inc et mieux faire connaître et promouvoir les services offerts par les partenaires de l'équipe.	<ul> <li>Appuyer Équipe Canada inc.</li> <li>Appuyer les Réseaux commerciaux régionaux, en leur fournissant de nouveaux outils, une formation et des produits.</li> </ul>

## **ANNEXE 6: INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES**

# Création d'un milieu de travail exemplaire

## Recrutement

- Évaluer et recommander des modifications aux stratégies privilégiant le recrutement dans les universités, notamment en ce qui a trait à la participation aux salons de l'emploi organisés dans les campus, en particulier ceux des universités francophones et ceux comptant de fortes concentrations d'Autochtones ou de membres de minorités visibles, et promouvoir les possibilités d'emploi dans diverses publications reconnues et dans les sites Internet.
- Formuler et présenter des recommandations en vue d'offrir un meilleur programme aux étudiants participant à un programme d'alternance travail-études, dans le but de favoriser les emplois de longue durée.
- Chercher à obtenir de la Commission de la fonction publique des pouvoirs délégués accrus en ce qui a trait au recrutement sans concours ou au recrutement de non-Canadiens pour certains groupes.

## Maintien en poste et perfectionnement

Le succès d'Industrie Canada dans l'élaboration des politiques et la prestation de programmes et services axés sur ses cinq objectifs stratégiques repose sur les talents, les compétences et la motivation de ses employés.

- Promouvoir et appuyer activement le projet pilote des Services au groupe de la direction.
- Effectuer une analyse démographique détaillée et une analyse conjoncturelle, par secteur, de la population de cadres et des groupes de la relève, en vue d'établir des inventaires connexes pour appuyer la stratégie de gestion globale du Ministère.
- Appuyer l'examen semestriel mené par la haute direction d'Industrie Canada, afin

d'établir des inventaires des cadres et des groupes de la relève, pour planifier le renouvellement de l'attribution des postes clés.

- Participer au développement d'outils électroniques favorisant la mise en œuvre de la gestion des ressources humaines axée sur les compétences.
- Promouvoir le nouveau programme de primes d'encouragement et de reconnaissance du Ministère.
- Améliorer les services d'orientation professionnelle et le programme de mentorat.
- Offrir des possibilités de perfectionnement professionnel, grâce à une série de conférences sur l'économie, les communications, la gestion, le leadership et Gouvernement en direct.
- Promouvoir l'élaboration de plans d'apprentissage personnel pour favoriser l'avancement professionnel des employés.

## Représentativité

Industrie Canada s'efforce de constituer un effectif représentatif de la population qu'il sert.

- Continuer à sensibiliser les gestionnaires aux grandes questions de la représentativité et au fait qu'il est important de disposer d'une main-d'œuvre représentative pour mener à bien le mandat du Ministère, par l'intermédiaire de mécanismes tels que la formation en gestion de la diversité culturelle.
- Intégrer des objectifs de représentativité aux cadres de gestion du rendement ministériel.
- Mettre en œuvre les mesures de suivi préconisées par suite de l'enquête d'auto-identification menée en 2000-2001, notamment une analyse de l'effectif, un examen des systèmes d'emploi et l'élaboration d'une stratégie pour abolir ou modifier toutes les politiques ou pratiques qui

- entravent l'accès à certaines catégories professionnelles.
- Cibler les associations d'Autochtones et de personnes handicapées sur les campus universitaires et participer aux salons de l'emploi sur l'équité en matière d'emploi.
- Participer à l'Initiative de perfectionnement professionnel des Autochtones, projet pilote visant à faciliter les affectations interministérielles et à offrir aux employés autochtones des possibilités de formation et de perfectionnement au sein du Ministère.
- En collaboration avec le Comité consultatif sur les minorités visibles, effectuer un sondage auprès des employés appartenant à une minorité visible, pour réunir de l'information sur leurs compétences, leurs qualifications, leurs intérêts et leurs perceptions.
- Assurer un suivi sur les comportements à l'embauche et au départ des employés appartenant à une minorité visible dans le rapport annuel sur la gestion des ressources humaines.
- Appuyer de façon proactive les quatre comités consultatifs sur la diversité (Autochtones, minorités visibles, personnes handicapées et femmes) créés au Ministère.

### Accès à l'information

Industrie Canada s'emploie continuellement à élaborer de nouvelles façons d'améliorer ses services, tant aux clients internes qu'externes, dans le cadre du processus du droit à l'information et à la protection de la vie privée, au moyen des outils décrits ci-après.

## Applications électroniques spécialisées

ATIPFlow est une application logicielle utilisée par le Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) pour enregistrer toutes les demandes présentées au Ministère en vue de surveiller les délais de traitement et de rendre

compte du rendement et de la conformité. La fonction rapports fournit aux hauts fonctionnaires des statistiques révélatrices et à jour sur le rendement en ce qui a trait à l'AIPRP. L'amélioration du suivi et des rapports a permis de resserrer de façon spectaculaire les délais du secteur, qui ont été ramenés de 18 jours en moyenne à 7 jours au cours des quatre derniers exercices. Ces progrès ont nettement amélioré le taux de conformité du Ministère, qui est passé à un peu moins de 75 p. 100, par rapport à 57 p. 100 les années précédentes, en dépit d'une augmentation d'environ 50 p. 100 au chapitre de la charge de travail globale au cours de la même période. Le Bureau de l'AIPRP continuera de travailler en vue d'améliorer le taux de conformité du Ministère et prévoit d'atteindre des résultats positifs dans l'année à venir.

ATIPImage est une application logicielle complémentaire, utilisée pour numériser les documents ministériels (sur papier). Cet outil facilite le traitement des dossiers et permet la transmission de l'information par voie électronique. À titre d'exemple, grâce à cet outil, les personnes présentant des demandes au Bureau de l'AIPRP pourront recevoir leur réponse sur cédérom plutôt que sur papier et le Ministère pourra transmettre les réponses par courrier électronique, afin d'encourager la réception de dossiers électroniques en provenance des secteurs et d'éliminer les dossiers de travail sur papier en les téléchargeant sur des cédéroms.

# Site Web de l'Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

Industrie Canada a également mis en œuvre des sites intranet et Internet permettant aux employés et au public d'obtenir des renseignements généraux sur la procédure de l'AIPRP et l'évolution de la situation dans le domaine. À l'heure actuelle, le public peut présenter des demandes de renseignements informelles et générales et recevoir une réponse par voie électronique dans un délai

d'environ une journée. Les sites proposent également des liens menant à d'autres sites, tels que ceux du Secrétariat du Conseil du Trésor et du ministère de la Justice, et ils renferment une section très détaillée sur les questions les plus fréquentes. Conformément à Gouvernement en direct, les sites seront également utilisés à l'avenir pour assurer des services plus interactifs (www.ic.gc.ca/aiprp et http://icnet.ic.gc.ca/atip-aiprp/french/index fr.htm).

À l'aide de ces outils, le Ministère devrait pouvoir proposer d'autres services en ligne pour l'AIPRP, lesquels permettront notamment aux demandeurs de présenter leur demande par voie électronique, d'acquitter les frais connexes, de correspondre avec le Ministère et de recevoir des réponses.

## INDEX

AAC (Agriculture et Agroalimentaire	Alberta61
Canada)30, 52, 54, 61, 62	ALENA (Accord de libre-échange
Agriculture77	nord-américain)28, 112
Accenture37	Allemagne30
Accès à l'information et	Aluminium6, 17
protection des renseignements	Ambassadeurs chargés
personnels (AIPRP)9, 118	de l'image de marque107
Accord de libre-échange	Américaines98
nord-américain (ALENA)28, 112	Amérique centrale107, 112
Accord sur la Zone de libre-échange	Analyse micro-économique17
des Amériques112	Anik F292
Accord sur le commerce intérieur101, 112	APEC (Forum de coopération
Accords de libre-échange avec	Asie-Pacifique)90, 112
le Chili, Israël et le Costa Rica112	APECA (Agence de promotion
ACDI (Agence canadienne de	économique du Canada
développement international)52, 54	atlantique)52, 55, 61, 80
Administrations provinciales,	Arrangement de Wassenaar93
territoriales, régionales et locales34	Asia-Pacific Telecommunity98
Aéronefs17	Asie30, 76
Aérospatiale30, 35, 88, 89	Association canadienne
Affaires étrangères et	de l'informatique51
Commerce international	Association canadienne
Canada (MAECI)28, 33, 34, 52, 54	de la construction61
Affaires indiennes et	Association canadienne
du Nord canadien (AINC)32, 52, 55, 61	de la technologie
Agence canadienne de développement	de l'information51, 61, 90
international (ACDI)52, 54	Association canadienne
Agence de promotion	des administrateurs et
économique du Canada	des administratrices scolaires59
atlantique (APECA)52, 55, 61, 80	Association canadienne
Agence des douanes et	des individus retraités53
du revenu du Canada52, 61, 62	Association canadienne du marketing53
Agence spatiale canadienne92	Association des banquiers canadiens53
Agriculture et Agroalimentaire	Association des collèges
Canada (AAC)30, 52, 54, 61, 62	communautaires du Canada58
Aide financière aux groupes	Association des femmes autochtones
de défense des consommateurs et	du Canada51
aux autres organismes bénévoles	Association médicale canadienne51
travaillant dans l'intérêt	AT&T Canada61
des consommateurs74	ATIPFlow118
AINC (Affaires indiennes	ATIPImage118
et du nord canadien)32, 52, 55, 61	Atteindre l'excellence : investir
AIPRP (Accès à l'information	dans les gens, le savoir et
et protection des renseignements	les possibilités, Stratégie
personnels)9, 118	d'innovation du Canada15, 86

Australie20	Camps de l'inforoute, des sciences
Autochtone13, 27, 28, 29, 31, 36, 39,	et de l'entrepreneurship62, 74
55, 72, 73, 95, 111, 117, 118	CANARIE50, 75–77, 85, 91, 93
Automobile35, 88, 89	Canshare50
Banque de développement	Cap sur les nouveaux débouchés :
du Canada (BDC)52, 61	Nouveau cadre stratégique pour
Base de données sur	le secteur canadien de la construction
les activités internationales114	navale et maritime industrielle75
BDC (Banque de développement	Carte du commerce canadien39
du Canada)52, 61	Cartes routières
Bell Canada53	technologiques (CRT)17, 39, 88
Bénévoles Canada51	Cartes routières technologiques
Bibliothécaires23	sur le changement climatique90
Bibliothèques5, 6, 20, 73, 76, 91	CATA Alliance51
Bio 200229	Centre d'éducation et de formation
Biocarburants et produits	(Conseil scolaire du district de Peel)51
biochimiques issus de la biomasse17	Centre d'innovation du CRC89
Bio-industries35	Centre de la sécurité
Biopharmaceutiques17	des télécommunications21
Biotechnologie30, 35, 47, 99	Centre de recherches pour
Bois d'œuvre et produits	le développement international (CRDI)54
du bois à valeur ajoutée17	Centre de recherches sur
Bois et autres matériaux de construction35	les communications
Budget de 20015, 6, 33, 38, 75, 77	Canada (CRC)21, 50, 86, 87, 92
Bureau d'éthique commerciale	Centre des occasions d'affaires
du Canada56	internationales (COAI)61, 114
Bureau de l'accès à l'information et	Centre des technologies de l'aluminium6
de la protection des renseignements	Centres de commerce
personnels (AIPRP)9, 118	international34, 36, 83
Bureau de la concurrence25, 26, 36,	Centres de services aux entreprises
39, 60, 63, 95	du Canada (CSEC)36, 37, 84, 95, 113
Bureau de la consommation25, 96	Chaires de recherche45
Bureau de la protection	Chambre de commerce du Canada61
des infrastructures essentielles	Chambres de commerce34
et de la protection civile50	Charbon propre17
Bureau du Conseil privé54	Chili112
Bureau du conseiller en éthique39	CITEL (Commission interaméricaine
Bureau du surintendant	des télécommunications)98, 112, 114
des faillites Canada25, 27, 36, 39,	Citoyenneté et Immigration Canada56
95, 101, 102, 104	CNRC (Conseil national
CA*net376	de recherches Canada)50, 52, 87
CA*net46, 75, 91	COAI (Centre des occasions d'affaires
Cadre de planification, de rapport	internationales)61, 114
et de responsabilisation65	Code de pratique canadien pour la protec-
Campagnes d'investissement	tion des consommateurs dans le contexte
des sous-ministres107	du commerce électronique93, 105

Code de transfert électronique	Conseil de recherches en sciences
de fonds (carte de débit)99	naturelles et en génie du Canada5
Codes101	Conseil des ressources humaines
Collections numérisées du Canada62, 94	du secteur culturel51
Collectivités autochtones73	Conseil d'experts en sciences
Collectivités ingénieuses73	et en technologie87
Collectivités éloignées92	Conseil du Trésor119
Collectivités rurales73, 74, 92	Conseil économique et social
Collectivités urbaines et rurales31, 73	des Nations Unies22
Collèges communautaires86, 89	Conseil national de recherches
Collèges58, 76	Canada (CNRC)50, 52, 87
Colombie-Britannique61	Conseil national des produits agricoles52
Combattez la fraude par téléphone,	Contenu en français94
c'est un piège!53	Contributions au développement75
Comité consultatif canadien de la radio98	Contributions aux projets de recherche74
Comité permanent de la santé105	Corporation commerciale
Commerce électronique13, 16, 19, 20, 22,	canadienne52, 61
24, 33, 39, 58, 60, 61, 91–93, 95, 104	Costa Rica
Commerce électronique an Canada39	CRC (Centre des recherches
Commission de la fonction publique117	sur les communications
Commission du droit d'auteur80	Canada)21, 50, 86, 87, 92
Commission interaméricaine	CRDI (Centre de recherches pour
des télécommunications	le développement international)54
(CITEL)98, 112, 114	CRT (Cartes routières
Compétence.ca51, 94	technologiques)17, 39, 88
Compte tenu de l'importance	
de GED pour étudiants38	CSEC (Centres des services aux entreprises
Conference Board du Canada15, 20	du Canada)
Conférence de six pays85	Cyberapprentissage6, 50, 76, 77, 91
Conférence européenne des administrations	Cybercommerce
des Postes et Télécommunications98	Cybercontenu50
Conférence mondiale	Cybergouvernement
des radiocommunications 200398	Cyberjeunes Canada international62, 73
ConnectAction51	Cybermarché
Conseil canadien de l'entretien	Cybersanté50, 76, 77, 91
des aéronefs51	DBRD (Dépenses brutes de R-D)17
Conseil canadien des bureaux	DEC (Développement économique Canada
d'éthique commerciale53	pour les régions du Québec)52, 55, 80
Conseil canadien des ressources humaines	Déclaration de conformité95
de l'industrie de l'environnement88	Défense30, 35
Conseil canadien des ressources	DEO (Diversification de l'économie
humaines en tourisme51	de l'Ouest canadien)52, 55, 61, 80
Conseil consultatif des sciences	Dépenses brutes de R-D (DBRD)17
et de la technologie87	Des résultats pour les Canadiens
Conseil de recherches en sciences	et les Canadiennes36
humaines du Canada5	détailinteractif.ca39

Développement des ressources humaines	Etapes vers le capital de croissance39
Canada (DRHC)52, 54, 56, 58, 62	États-Unis5, 7, 15, 20, 21,
Développement économique autochtone55	28, 30, 32, 34, 98
Développement économique	Étudiants117
Canada pour les régions	Europe29, 30, 76
du Québec (DEC)52, 55, 80	Exportation et développement
Direction générale des applications	Canada (EDC)52, 61
de l'autoroute de l'information96	ExportSource36, 37, 113
Direction générale	External Trade Organization22
des corporations25, 36, 39, 96	Farnborough International29
Direction générale	FATDD (Fonds d'appui technologique
des politiques-cadres du marché25	au développement durable)46
Discours du Trône de 200115	FCI (Fondation canadienne pour
Discours du Trône5	l'innovation)15, 46, 80
Diversification de l'économie de	Federal Bureau of Investigation
1'Ouest canadien (DEO)52, 55, 61, 80	des États-Unis58
Données sur le commerce en direct39	Federal Trade Commission
DRHC (Développement des ressources	(Bureau of Consumer Protection)
humaines Canada)52, 54, 56, 58, 62	des États-Unis58, 63
Droit à l'information et	Fédérale
à la protection de la vie privée118	Fédération canadienne
Droit d'auteur97	de l'entreprise indépendante61
ebiz.facile23, 39	Federation of Saskatchewan
Écoefficacité39, 45	Indian Nations51
Écoles59, 76	
EDC (Exportation et	Fédéraux, provinciaux et territoriaux15
développement Canada)52, 61	FedNor (Initiative fédérale
Éducateurs51	de développement économique
Éducation58, 59	du Nord de l'Ontario36, 39, 72, 86,
E-Leads114	92, 96, 111, 113, 114
Élèves58	Femmes
Énergie électrique17	Finlande
Enfants74	Foire commerciale virtuelle
Enregistrement des lobbyistes39	Fondation canadienne
Ententes de reconnaissance mutuelle112	des jeunes entrepreneurs5, 31
Entrepreneurship74	Fondation canadienne pour
Entreprise autochtone Canada36, 39, 95	l'innovation (FCI)15, 46, 80
Entreprises autochtones13, 28, 29, 31	Fonderie de métaux et panneaux
Environnement Canada50, 52, 62	dérivés du bois17
Environnement77	Fonds d'appui technologique
Equipe Canada inc33, 35, 52,	au développement durable (FATDD)46
107, 109, 113, 116	Fonds d'investissement
Équipes sectorielles	municipal écologique32
commerciales Canada35, 114	Foresterie
Établissements d'enseignement14, 15	Forum de coopération
Étapes vers la compétitivité39	Asie-Pacifique (APEC)90, 112

Forum de prévention	Immeubles intelligents17
du télémarketing trompeur53	Indiens inscrits et non inscrits95
Forum économique mondial15	Industrie automobile30
France30	Industries de la santé35
Francommunautés virtuelles94	Industries de services35
Francophones72, 117	Industries environnementales35
Frontaliers112	Inforoute73
Frontière canado-américaine30, 32	Infrastructure des technologies
Frontière5, 24, 98, 107	de l'information et
G-715, 20, 32, 99	des communications10, 21
G-854, 91, 112	Initiative d'amélioration du service36
GED (Gouvernement en direct)6, 24, 25,	Initiative de développement
36–38, 97, 104, 117, 119	des entreprises autochtones55, 72
Gendarmerie royale du Canada	Initiative de perfectionnement
(GRC)21, 53, 56, 58, 62, 101, 102	professionnel des Autochtones118
Génome Canada15, 46, 77	Initiative des villes durables115
Génomiques6	Initiative des vines datables imministrative fédérale de développement
Géomatique17	économique du Nord
Gestion des relations avec la clientèle102	de l'Ontario (Fednor)36, 39, 72, 86,
Gestion du spectre radioélectrique	92, 96, 111, 113, 114
et des télécommunications39	Initiative sur les villes durables47
Gouvernement en direct (GED)6, 24, 25,	Innovation au Canada
36–38, 97, 104, 117, 119	Institut canadien de nanotechnologie du
Gouvernements provinciaux	Conseil national de recherches Canada6
et territoriaux86	Institut canadien de recherches
Grand & Toy61	
GRC (Gendarmerie royale	avancées (ICRA)
du Canada)21, 53, 56, 58, 62, 101, 102	Instruments médicaux30
Groupe consultatif sur les universités87	Internet6, 9, 20, 23, 24, 36, 40, 45, 50,
Groupe de travail du G-854, 91	51, 58, 60, 62, 73, 76, 91–94,
Groupe de travail interministériel	97, 99, 106, 107, 117, 118
sur les tendances du prix du pétrole	Inuits95
et ses incidences54	Investir au Canada107
Groupe de travail sur les sciences et	Investissement direct
la technologie au service de l'industrie90	étranger (IDE)27, 28, 30
Groupes de consommateurs74	Investissement
Guides de l'industrie canadienne39	Israël
Hong Kong Trade Development Council61	Italie30
Hong Kong22	Japan External Trade Organization61
ICRA (Institut canadien	Japan22, 29, 30
de recherches avancées)5, 77	Jeunes Canadiens94
IDE (Investissement	Jeunes entrepreneurs31
direct étranger)27, 28, 30	Jeunes5, 20, 51, 58, 73, 91, 94
Île-du-Prince-Édouard61	KPMG29
Image de marque du Canada107	L'innovation — La clé
Imagerie médicale17	de l'économie moderne76

Laboratoire de recherche en composants	Loi sur la Commission canadienne
et en systèmes photoniques86	du tourisme80
Laboratoire expérimental	Loi sur la compagnie de téléphone
de systèmes de communication	de la Colombie-Britannique80
sans fil et d'interconnexion	Loi sur la concurrence43, 55, 79, 98, 105
de réseaux (WISELab)92	Loi sur la diversification
Large bande76, 91, 95	de l'économie de l'Ouest canadien80
Le commerce électronique au Canada39	Loi sur la faillite
Les chemins de la croissance : possibilités	et l'insolvabilité79, 99, 102
dans le secteur des technologies	Loi sur la marine
environnementales46	marchande du Canada75
Licences virtuelles du spectre24	Loi sur la protection
Lignes directrices de l'OCDE	des renseignements personnels
sur la sécurité93	et les documents électroniques55, 79
Loi canadienne sur les coopératives79	Loi sur la radiocommunication55, 79
Loi canadienne sur les sociétés	Loi sur la réorganisation et
par actions79, 102	l'aliénation de Téléglobe Canada79
Loi d'exécution du budget de 199780	Loi sur la réorganisation et
Loi de mise en œuvre de l'Accord	l'aliénation de Télésat Canada79
sur la station spatiale	
internationale civile80	Loi sur la restructuration du secteur
Loi de mise en œuvre de l'Accord sur	des pêches de l'Atlantique80
le commerce intérieur79	Loi sur la Société d'expansion
LFPEC (Loi sur le financement des petites	du Cap-Breton80
entreprises du Canada)43, 79, 111	Loi sur la statistique80
Loi organique de 1987	Loi sur le Conseil canadien des normes80
sur le Canada atlantique80	Loi sur le Conseil de recherches
Loi sur Bell Canada80	en sciences humaines80
Loi sur la faillite et l'insolvabilité104	Loi sur le Conseil de recherches
Loi sur Investissement Canada79, 96, 107	en sciences naturelles et en génie80
Loi sur l'Agence de promotion	Loi sur le Conseil national
économique du Canada atlantique80	de recherches80
Loi sur l'Agence spatiale canadienne80	Loi sur le développement industriel
Loi sur l'aménagement rural et	et régional72, 80
le développement agricole80	Loi sur le droit d'auteur79, 80, 99
Loi sur l'emballage et l'étiquetage	Loi sur le financement
des produits de consommation43, 79	des petites entreprises
Loi sur l'enregistrement	du Canada (LFPEC)43, 79, 111
des lobbyistes79, 96	Loi sur le financement des petites
Loi sur l'étiquetage des textiles43, 79	· -
Loi sur l'immigration56	entreprises du Canada
Loi sur l'inspection	(provinces atlantiques)80
de l'électricité et du gaz79	Loi sur le financement des petites
Loi sur la Banque de développement	entreprises du Canada
<i>du Canada</i> 80	(provinces de l'Ouest canadien)80
Loi sur la bonification d'intérêts	Loi sur le financement des petites
au profit des petites entreprises80	entreprises du Canada (Québec)80

Loi sur le fonctionnement	Matériel informatique20
des sociétés du secteur public79	Matières plastiques35
Loi sur le marquage des bois79	M-E (machines et équipement)28
Loi sur le ministère de l'Industrie79, 80	Mécanisme de financement structuré75
Loi sur le poinçonnage des métaux	Mesures Canada25, 39, 96
<i>précieux</i> 43, 79	Métis95
Loi sur le soutien de l'emploi80	Milieu rural111
Loi sur le Tribunal de la concurrence43, 80	Ministère de la Consommation
Loi sur les arrangements avec	et du Commerce de l'Ontario63
les créanciers des compagnies79	Ministère de la Justice du Canada55, 62
Loi sur les brevets79, 99	Ministère de la Justice119
Loi sur les chambres de commerce79	Ministère des Affaires municipales
Loi sur les corporations canadiennes79	de l'Alberta53
Loi sur les déclarations	Ministère des Finances du Canada54
des personnes morales80	Ministère des Services
Loi sur les dessins industriels79	
Loi sur les documents publics79	aux consommateurs et
Loi sur les fonctionnaires publics79	aux entreprises de l'Ontario53
Loi sur les inventions des fonctionnaires79	Ministère des Services aux entreprises
Loi sur les langues officielles9	et aux consommateurs
Loi sur les lettres de change79	de la Nouvelle-Écosse56
Loi sur les liquidations et	Ministère du Patrimoine canadien50
les restructurations79	Minorité visible117, 118
Loi sur les marques de commerce79	Minorités de langues officielles9
Loi sur les poids et mesures79	Mobitex94
Loi sur les sceaux79	Modernisation de la fonction
Loi sur les sociétés de caisse de retraite80	de contrôleur9, 40, 41
Loi sur les subventions	Municipal32, 33, 95, 109
au développement régional80	Nanoscience6
Loi sur les syndicats ouvriers79	Nouveau-Brunswick61
Loi sur les télécommunications55, 79	Nouvelle-Écosse56, 61
Loi sur les topographies	NUANS (Recherche de dénominations
de circuits intégrés79	sociales et de marques de commerce)96
Loi sur les zones spéciales80	OCDE (Organisation de coopération
Machines et équipement (M-E)28	et de développement
MAECI (Affaires étrangères	économiques)15, 17, 60, 112
et Commerce international	Office de la propriété intellectuelle
Canada)28, 33, 34, 52, 54	du Canada (OPIC)25, 36, 39,
Maintien de l'accès légitime	43, 65, 95, 102
aux communications55	Office des normes générales du Canada105
	OMC (Organisation mondiale
Manitoba61	du commerce)107, 112
Manufacturiers et exportateurs	ONG (Organisations
du Canada	
Marché électronique	non gouvernementales)
MasterCard Canada Inc53	25, 57, 102, 115
Matériel et services d'énergie électrique35	Ontario Exports Inc61

Ontario32, 61, 72, 74,	PIB (Produit intérieur brut)28, 32
85, 86, 111, 113, 114	PICO (Programme d'infrastructures
OPIC (Office de la propriété intellectuelle	Canada-Ontario)32
du Canada)25, 36, 39, 43, 65, 95, 102	Piégeage du gaz carbonique
Organisation de coopération	et son stockage géologique17
et de développement	Piles à combustible17, 47
économiques (OCDE)15, 17, 60, 112	Plans d'amélioration du service102
Organisation mondiale	PME (Petites et moyennes
du commerce (OMC)107, 112	entreprises)13, 22, 23, 27–29, 31,
Organisation nationale canadienne	34, 45, 54, 58, 72–75,
pour l'Union internationale	78, 89, 90, 92, 111, 113
des télécommunications95	Police provinciale de l'Ontario50, 63
Organisations non gouvernementales	Portail sur le spectre,
(ONG)7, 22, 23, 25, 57, 102, 115	les technologies de l'information
Organismes à	et les communications95
but non lucratif6, 8, 20, 58, 85	Portaildesaffaires.ca37, 95
Organismes bénévoles74	Postal Inspection Service
Organismes de services axés sur	des États-Unis63
le marché25, 26	Postes Canada53, 61
PARI (Programme d'aide	Pouvoirs publics fédéraux,
à la recherche industrielle)87	provinciaux et territoriaux58
Partenaires des consommateurs	Precarn III46
contre la téléfraude56	Precarn50, 78, 88
Partenaires pour l'investissement	Premières nations de Rescol91
au Canada28, 30, 107, 110	Premières nations6, 73, 91
Partenariat technologique	Produit intérieur brut (PIB)28, 32
Canada (PTC)15, 18, 39, 46, 75, 87, 96	Produits pharmaceutiques30
Passerelle d'information pour	Programme au Fonds d'habilitation
le consommateur canadien25, 37, 57, 102	municipale écologique32
Patrimoine canadien50, 52, 62	Programme Cyberjeunes Canada
Pays-Bas30	international91
PDAA (Programme de développement	Programme d'accès
des applications avancées)76	communautaire6, 21, 73, 91
PDIR (Programme de développement	Programme d'aide
industriel et régional)72	à la recherche industrielle (PARI)87
Pêches et Océans Canada52	Programme d'emploi
Pêches77	jeunesse de Rescol62
Performance Plus39	Programme d'infrastructures
Personnes âgées56, 58, 92	Canada-Ontario (PICO)32
Personnes handicapées118	Programme de connectivité6, 76
Petites entreprises43	Programme de développement
Petites et moyennes	des applications avancées (PDAA)76
entreprises (PME)13, 22, 23, 27–29,	Programme de développement
31, 34, 45, 54, 58, 72–75,	des collectivités de l'Ontario74
78, 89, 90, 92, 111, 113	Programme de développement des marchés
PhoneBusters50, 53	d'exportation — Investissement110

Programme de développement	Radiocommunications98		
industriel et régional (PDIR)72	Rapport annuel sur la gestion		
Programme de financement des	des ressources humaines118		
petites entreprises du Canada78, 95	Rapport de la commissaire		
Programme de jumelage	à l'environnement et		
des sous-ministres31	au développement durable44		
Programme des affaires électroniques77	Rassembler nos forces — Plan		
Programme des campagnes	d'action du Canada pour		
d'investissement des sous-ministres107	les questions autochtone72		
Programme des chaires	RCE (Réseaux de Centres		
de recherche du Canada15	d'excellence)		
Programme des ordinateurs pour	R-D5, 14, 17, 24, 27, 40, 45,		
les écoles20, 91	46, 77, 85–88, 90, 99		
Programme du Fonds canadien			
sur l'infrastructure stratégique31	Recherche à l'Institut		
Programme Étudiants	de biotechnologie des plantes6		
bien branchés58, 62, 92, 93	Recherche de dénominations sociales et		
Programme Jeunes entrepreneurs5, 31	de marques de commerce (NUANS)96		
Programme Jeunes stagiaires de FedNor62	Recherche sur les piles à combustible6		
Programme Publications de recherche95	Recherche sur les récoltes visant		
Programme Rescol à la Source94	à améliorer la santé humaine6		
Programme Shad Valley31	Recherche, technologie et innovation39		
Programme stratégique	Recherche-développement		
d'amélioration des routes33	(R-D)5, 14, 17, 24, 27, 40, 45,		
Programmes d'Industrie Canada62	46, 77, 85–88, 90, 99		
Projet d'acquisition d'une expérience	Régions rurales et éloignées6, 21, 91		
professionnelle du Programme	Règlement sur la radiocommunication —		
des ordinateurs pour les écoles62	Révision du barème de droits		
Projet emploi jeunesse du Programme	pour les licences radio43		
d'accès communautaire62	Renseignements pour		
Projet Emptor58	les consommateurs39		
Projet pilote visant la	République de Corée30		
location-acquisition111	Rescol à la Source		
Propriété intellectuelle24, 27, 29, 43, 97,	Rescol		
99, 102, 105, 107, 112	Réseau d'information		
Protocole de Kyoto104	au service du développement22		
Provinces et territoires6, 25, 33, 50,	Réseau de Centres d'excellence		
57, 85, 93, 102, 104			
Provinces14	en aérospatiale85		
Provincial8	Réseau des écoles innovatrices		
Provincial, territorial95, 109	de Rescol		
Provinciales et territoriales29, 34, 50,	Réseau des entreprises canadiennes39, 88		
59, 76, 88, 112	Réseau des services aux entreprises		
PTC (Partenariat technologique	autochtones55		
Canada)15, 18, 39, 46, 75, 87, 96	Réseau international de contrôle		
Québec61	de la commercialisation60		

Réseau Production propre au sein	Société du commerce et			
de l'Organisation de coopération	de l'investissement du Manitoba6			
économique Asie-Pacifique (APEC)90	Sociétés d'aide au développement			
RéseauBiblio (Rescol)91	des collectivités11			
Réseaux à haute vitesse16	Sociétés d'État112			
Réseaux commerciaux	Solliciteur général du Canada53, 55, 62			
régionaux34, 35, 116	Sommet des dirigeants du G-89			
Réseaux de Centres	SourceCAN22, 61, 88, 114			
d'excellence (RCE)15, 45	Sources de financement37, 3			
Réseaux Internet à large bande6	Spectre de radiofréquences1			
Ressources naturelles Canada	Spectre43, 92, 96–98, 102, 106, 11			
(RNCan)30, 54, 62	Spectrum Explorer21, 8			
RNCan (Ressources naturelles	SRC94			
Canada)30, 54, 62	Statistique Canada27			
Royaume-Uni30	Statistiques relatives à l'industrie			
Rurales72	canadienne39			
Sables bitumineux17	Stratégie canadienne de partenariat			
Salons commerciaux virtuels114	en biotechnologie47			
Santé Canada50, 62	Stratégie canadienne pour			
Santé6, 77	l'utilisation sécuritaire, prudente			
Saskatchewan Trade and	et responsable d'Internet23			
Export Partnership61	Stratégie canadienne sur le			
Saskatchewan61	commerce électronique7			
Sciences de la vie30	Stratégie Cyberaverti23, 6			
Secteur de la construction navale	Stratégie de croissance économique			
et maritime industrielle75, 87	axée sur la biotechnologie8			
Secteur du spectre,	Stratégie de développement durable			
des technologies de l'information	pour 2002-200316, 18			
et des télécommunications25	Stratégie de développement			
SEJ (Stratégie emploi jeunesse)62	durable6, 20, 44, 49			
Senior Citizens' Secretariat56	Stratégie de promotion du commerce			
Service Canada36	international32			
Service canadien de renseignements	Stratégie du Réseau national du savoir76			
criminels62	Stratégie emploi jeunesse (SEJ)62			
Service canadien du renseignement	Stratégie nationale de mise en œuvre			
de sécurité21	sur le changement climatique47			
Service de police de Toronto63	Strategis37–39, 95			
Service téléphonique gratuit	Suède20, 30			
d'information sur l'exportation113	Système d'aide au démarrage			
Shad International31	d'une entreprise3			
Singapour107, 112	Système d'enregistrement des lobbyistes96			
Site Web consacré à la gestion	Système protégé de transmission			
des ressources humaines54	électronique de documents			
Six Sigma89	de la Division de l'examen			
Société canadienne d'hypothèques	des investissements96			
et de logement52	Systèmes intelligents50, 76, 78			

Tableau des priorités
d'Industrie Canada13
Technologies de l'information
et des communications6, 19, 20,
21, 23, 30, 35, 51, 58, 59, 73,
76, 87, 91, 92, 95, 107, 109
Technologies de l'information10, 74
Technologies marines et océaniques17
Téléapprentissage21
Télésanté20, 21, 50, 77
Télésat92
Terre-Neuve-et-Labrador61
Territorial8
Toronto Strategic Partnership63
Trade Development Council22
Traité de coopération en matière
de brevets43, 97
Traité sur le droit des brevets97
Transactions relatives aux fusions
devant faire l'objet d'un avis43
Transports Canada 52 54

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada61
Trois étapes vers l'écoefficacité18, 90
Un Canada branché62
Union européenne60
Union internationale
des télécommunications98, 114
Universitaire
Universités et collèges50
Universités5, 17, 58, 59, 76, 86, 109, 117
Universités86
Urbaines et rurales32
Vérificateur général
de la Colombie-Britannique58
Visa Canada53
Volontaires101
Volunteer Centre of Toronto53
Web du W3C95
Zone de libre-échange
des Amériques107, 112

## FORMULAIRE DE COMMENTAIRES DU LECTEUR

Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003

Merci d'avoir pris le temps de consulter le présent rapport d'Industrie Canada. Votre participation à ce sondage est facultative et anonyme. Les renseignements recueillis aideront à améliorer les prochains rapports.

1. Est-ce la première fois que vous prenez connaissance du Rapport sur les plans et les priorités d'Industrie Canada?					
☐ Non ☐ Oui					
Si ce n'est pas la première fois, avez-vous constaté une documents de planification du Ministère?  Non Dui	e amélioration pa	r rapport aux a	utres		
2. Recommanderiez-vous à d'autres personnes de lire le présent rapport?  Non Dui					
3. À quel titre avez-vous lu le Rapport sur les plans et les priorités? (Cocher une seule réponse)					
Député, sénateur ☐ Membre d'une ONG ☐ Membre du personnel politique ☐ Représentant d'un média ☐ Fonctionnaire ☐ Membre d'un organisme étranger ☐ Citoyen canadien ☐ Membre d'une administration publique étrangère ☐ Autre (prière de préciser) :					
Pour aider aux travaux d'un comité parlementaire	1W 1				
Pour en savoir davantage sur le mandat et les plans		ada			
<ul> <li>☐ Pour mieux comprendre les défis auxquels le Ministère fait face</li> <li>☐ Pour comprendre la façon dont les ressources sont affectées</li> <li>☐ Pour élaborer des plans de partenariat avec Industrie Canada</li> <li>☐ Autre (prière de préciser) :</li></ul>					
5. Nous aimerions connaître votre point de vue					
sur les éléments suivants :	Insatisfaisant	Satisfaisant	Sans opinion		
Utilité du contenu Lisibilité Facilité de trouver des renseignements particuliers Renvois aux sites Web					

Veuillez transmettre le présent formulaire par télécopieur au (613) 957-6543

ou l'envoyer à :

Industrie Canada Coordination, planification et rendement ministériels 235, rue Queen, 2° étage Ottawa (Ontario) K1A 0H5

